

LES MIGRATIONS SUBSAHARIENNES : UN APERÇU DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DE LA GALICE

SOUS LA DIRECTION DE

Ibrahim Malam Mamane Sani

Rosa María Verdugo Matés

Rubén Camilo Lois González

**LES MIGRATIONS SUBSAHARIENNES : UN
APERÇU DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DE LA
GALICE**

LES MIGRATIONS
SUBSAHARIENNES : UN
APERÇU DE L'AFRIQUE DE
L'OUEST ET DE LA GALICE

Les migrations subsahariennes : un aperçu de l'Afrique de l'ouest et de la galice – Sous la direction de Ibrahim Malam Mamane Sani, Rosa María Verdugo Matés et Rubén Camilo Lois González – Santiago de Compostela : Universidade de Santiago de Compostela, Grupo de Análise Territorial (ANTE) GI-1871, 2022.

ISBN: 978-84-09-42225-8

© Universidade de Santiago de Compostela, 2022

Édité par :

Grupo de Análise Territorial (ANTE) GI-1871
Instituto Universitario de Estudios e Desenvolvimento de Galicia
Universidade de Santiago de Compostela (Campus Sur)
15782 Santiago de Compostela
<http://www.usc.es/ante>

Contributeur à l'édition

Paula Noya Vázquez
Nerea María Otero Vale

Mise en page et imprimeur

Campus na nube

DL: C 1030-2022

ISBN: 978-84-09-42225-8

SOMMAIRE

Introduction	9
<i>Ibrahim MALAM MAMANE SANI, Rosa María VERDUGO MATÉS et Rubén Camilo LOIS GONZÁLEZ</i>	
Émigration Qualifiée des maliens. Une critique des théories du Brain drain	15
<i>Foidé TANDJIGORA</i>	
La migration au sein de l'espace CEDEAO : contexte historique, dynamiques actuelles et cas des Maliens	25
<i>Bréma Ely DICKO</i>	
La nouvelle émigration espagnole en Europe. Une génération révoltée contre la précarité	35
<i>Antia PEREZ-CARAMES et Belén FERNANDEZ-SUAREZ</i>	
Le genre, un facteur structurel dans les processus migratoires. Femmes Capverdiennes en Galice	45
<i>Luzia OCA GONZALEZ</i>	
L'immigration sénégalaise en Galice : une étude de cas sur les soins et les envois de fonds transnationaux	55
<i>Iria VAZQUEZ SILVA</i>	
Regard croisé migrations volontaires et migrations forcées : cas du Mali	63
<i>Mariame SIDIBE</i>	
Terrorisme et migration au Sahel	73
<i>Abdoul SOGODOGO</i>	
Le non-asile à la frontière. Examen des dispositifs de protection défaillants à la frontière terrestre de Ceuta (Espagne-Maroc, Schengen/UE-Afrique)	83
<i>Keina ESPÍNEIRA</i>	

Introduction

Dans un monde de plus en plus fluide grâce à la facilité d'accès aux moyens de communication, les catégories de migrants se diversifient, les flux migratoires s'accroissent. Guerres, instabilités, géopolitiques, déséquilibres démographiques et économiques sont autant de raisons qui densifient les flux migratoires d'un coin du monde à un autre (Martiniello et Poncelet, 1993). La migration internationale contribue à la croissance de la population dans beaucoup de régions du monde comme l'Europe et les Etats-Unis et atténue le déclin démographique dans certaines d'entre elles : entre 2000 et 2015, elle a contribué pour 42% à la croissance démographique en Amérique du Nord et pour 31% en Océanie (Wihtol, 2017).

Des auteurs à l'exemple d'A. Smith expliquent que la migration est le résultat de la différence entre l'offre et la demande, théorie chère à l'économie. En effet, cette théorie considère que les migrations humaines obéissent aux conditions structurelles du marché du travail mondial. C'est-à-dire, les mouvements migratoires se produisent dans des lieux où l'excès de main est perceptible vers des espaces à fort besoin (Nieto Sanchez, 2012). Dans cette perspective théorique, les migrations constituent un mécanisme de régulation du marché. La théorie néo-classique se base sur la distribution optimale des ressources, elle est potentiellement une réponse au déséquilibre géographique dans les marchés du travail et que les différences des salaires ne sont manifestement pas le seul déterminant de la migration (Bodvarsson et Van den Berg, 2013).

A l'opposé de cette approche théorique, le modèle micro-économique considère tout individu comme un acteur rationnel qui décide de migrer grâce à un calcul coût-avantages lui permettant d'atteindre un rendement positif, généralement monétaire, de son mouvement (Douglass et al., 1993, cité par Outougane, 2016). Dans cette perspective analytique, des études montrent que la décision de migrer n'est pas prise par un acteur individuel seul, mais par des unités plus grandes de personnes en relation (familles ou foyers) qui agissent collectivement pour minimiser les risques. La migration est une stratégie familiale, soit comme moyen de répartir les risques, soit comme source de financement pour accéder à de plus grands gains (Stark, 1991). Ainsi, l'individu confronté à la décision de migrer est désormais considéré comme relié à une structure sociale constituée par la famille proche et élargie, par les personnes originaires de la même région, du même groupe culturel ou plus largement par des amis et connaissances. Ces réseaux sont à la fois des sources d'informations et des fournisseurs d'aides et d'appui pour le voyage et l'installation dans un pays de destination. On considère en général que l'existence de réseaux facilite la migration (De Jong, 2000, cité par Piguet, 2013).

Dans ce contexte, de nombreux pays sont aujourd'hui des terres d'accueil et/ou de départ, de nouvelles situations apparaissent : déplacés environnementaux, migrants intérieurs et pendulaires, mineurs non accompagnés, touristes, séniors au soleil, soulignant l'interdépendance d'un monde en mouvement, (Wihtol, 2017). Cette diversification de profils migratoires s'est accompagnée d'une croissance du nombre des migrants. En effet, selon les estimations du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES) (2019), 272 millions de personnes vivaient dans un

pays autre que leur pays de naissance en 2019, soit 119 millions de plus qu'en 1990 (153 millions) et plus de trois fois plus qu'en 1970 (84 millions). Cette croissance va se poursuivre car les facteurs de la mobilité augmentent en nombre et se diversifient : écarts entre les niveaux de développement humain, crises politiques et environnementales, productrices de réfugiés et de déplacés, baisse du coût des transports, généralisation de la délivrance des passeports y compris dans les pays d'où il était hier difficile de sortir, absence d'espérance dans les pays pauvres et mal gouvernés, rôle des médias, prise de conscience que l'on peut changer le cours de sa vie par la migration internationale (Wihtol, 2014).

Le premier chapitre de cet ouvrage est consacré à la problématique de la migration qualifiée. Partant du cas des diplômés Maliens vivant en France, il examine cette typologie de migration à travers les facteurs qui la favorisent. Dans ces premières lignes, le chapitre fait la distinction entre la fuite de cerveau et la migration qualifiée. Au Mali, la migration est principalement due à la répression exercée sur les intellectuels animés de l'idéologie marxiste par le régime dictatorial dans les années 80. Les bourses d'études constituent le deuxième facteur de cette migration. En effet, nombreux sont les étudiants ayant bénéficié des bourses de l'Etat malien pour étudier à l'étranger ou des bourses de coopération des pays Maghreb. Beaucoup parmi ces derniers ne sont pas revenus après leurs études. L'inadéquation entre la formation et le besoin du marché de travail au Mali est l'élément explicatif à ce non-retour dans le pays d'origine.

A partir des cas des migrants maliens, le deuxième chapitre dresse la sociohistoire de la migration dans l'espace Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). En effet, du point de vue migratoire, l'espace CEDEAO est un espace de départ, de transit et d'accueil. C'est un espace marqué par des migrations antérieures à la période coloniale à travers le commerce transsaharien de par sa position avec les pays du Maghreb.

La création de la CEDEAO en 1975 formalise la libre circulation des personnes et des biens au sein de cet espace. De ce chapitre, il ressort que la porosité des frontières (liés à l'absence de services étatiques et de contrôle migratoire dans les zones frontalières), la pauvreté et le manque d'opportunités économiques, le changement climatique et l'insécurité liée aux conflits facteurs sont favorisant les migrations au sein de cet espace.

La crise de 2008 qu'a connue l'Espagne a entraîné de vagues d'émigration de l'Espagne vers d'autres pays comme la France. C'est en cette catégorie de migration que le troisième chapitre fait sien. Le chapitre démontre que cette crise a occasionné une forte réduction des arrivées, suivie d'une hausse du nombre de sorties, que ce soit sous la forme de retour de la population immigrée, ou bien de l'émigration autochtone. De ce chapitre, il se dégage trois profils de migrants pour cause de récession économique ayant frappé l'Espagne. Il s'agit des émigrés d'origine espagnole caractérisé par leur âge relativement jeune, un niveau d'instruction élevé et disposant d'une expérience de mobilité par le biais de la formation. Pour cette catégorie, l'insertion professionnelle est conditionnée par les qualifications exportables, le niveau élevé de connaissance de la langue utilisée dans ce pays.

Le deuxième profil est celui des ré-émigré/es arrivé/es en Espagne en provenance de pays tiers et que la crise économique de 2008 a expulsé/es vers une nouvelle destination européenne. Pour cette catégorie la raison principale de la ré-émigration est

principalement basée sur le manque d'emploi en Espagne, la souffrance vécue pendant la crise économique, et la fuite de la crise hypothécaire qui provoque l'endettement de beaucoup d'immigré/es en Espagne.

Enfin, la troisième catégorie, celle des descendant/es d'immigré/es qui est composé des jeunes qui connaissent les mêmes problèmes de manque d'emploi que le groupe autochtone, avec un niveau d'éducation moyen-elevé, et des expériences diverses liées au statut migratoire de leur famille.

Le chapitre 4 de cet ouvrage aborde la migration sous l'angle du genre à travers la migration des femmes Capverdiennes en Galice. Ce texte démontre que les femmes occupent des positions centrales dans l'organisation des groupes domestiques. En plus du rôle qui leur est traditionnellement reconnu (la gestion des ménages), ces femmes occupent des positions non négligeables au sein des institutions publiques et privées. Elles deviennent de plus, autonomes particulièrement avec le phénomène global de la féminisation de la migration. Cette catégorie de femmes est particulièrement, celle des femmes ayant rejoint leurs maris dans leurs projets migratoires. A cette catégorie de femmes, s'ajoute celle des femmes célibataires qui portent leurs projets migratoires indépendamment du cadre matrimoniale. Ces dernières travaillent et envoient des fonds aux membres de la famille restés dans le pays d'origine.

Le cinquième chapitre analyse les dynamiques transnationales et de genre et les stratégies migratoires des hommes et femmes sénégalais vivant en Galice. Il montre l'importance du rôle du fils/fille migrant et révèle également la pertinence d'autres rôles familiaux, tels que celui de la belle-fille soignante. Ses rôles sont structurés autour de l'envoi et la réception de transferts de fonds contribuant ainsi à la restructuration du travail domestique et de soins de la famille lorsqu'un membre du ménage émigre. A travers une catégorisation faite autour du statut matrimonial du migrant selon qu'il soit marié ou célibataire, du type de la famille d'origine ainsi que du projet migratoire, ce texte explique l'influence de ces variables sur les motivations de transfert des fonds.

Le chapitre 6 analyse la passerelle entre les dynamiques de migrations forcées et celles des migrations volontaires. Ce chapitre s'intéresse aux réfugiés maliens installés au Niger et explique comment les migrations forcées se transforment en migrations volontaires. Dans les premières lignes, ce chapitre dresse l'historique des migrations au Mali à travers quatre vagues migratoires entre 1960 et 1990. Ce chapitre révèle que les camps des réfugiés, ouverts pour accueillir les réfugiés de façon temporaire, sont devenus permanents en raison de l'insécurité qui prévaut toujours au Mali. Cependant, les dernières lignes du chapitre évoquent le risque pour les jeunes réfugiés de rejoindre les groupes terroristes et celui de prendre le chemin de la migration pour rejoindre l'Europe.

Le terrorisme est devenu de plus en plus un phénomène planétaire. Il touche presque toutes les régions du globe. En dépit des victimes civiles et militaires que cela engendre, le terrorisme est aussi un facteur de migration. Ainsi, à partir du cas du Mali, le chapitre 7 examine les mouvements migratoires induits par le terrorisme au Sahel qui sévit dans ce pays depuis 2012. De même, il met en évidence les lacunes des efforts déployés ainsi que la manière dont ceux-ci pourraient être améliorés. Face à ce terrorisme, les forces nationales et multinationales se sont mobilisées afin de le combattre. Cette mobilisation multi-force s'est révélée peu efficace, ce phénomène prend de plus en plus de l'ampleur, augmentant au passage le nombre des déplacés pour cause du terrorisme.

Le dernier chapitre examine le fonctionnement de l'Office de Protection Internationale (OFI) installé dans le périmètre frontalier de Ceuta en 2015. Les premières lignes exposent les motifs de la création de cet office principalement à travers la volonté de renforcer les garanties du système de protection internationale et permettre un meilleur respect des exigences du régime d'asile européen commun. En effet, ce chapitre révèle que le dysfonctionnement de cet office expliquant la non-demande d'asile à Ceuta est lié à la difficulté d'accéder à l'OFI à la frontière et aux préjugés portés sur les migrants originaires d'Afrique subsaharienne, limitent considérablement les possibilités aux migrants Subsahariens d'accéder à l'office. Aussi, les mesures prises à travers le règlement du Dublin constituent-elles, une entrave à la demande de protection internationale à Ceuta ; car selon ces dispositions, une personne qui a précédemment demandé l'asile en Espagne ne peut pas présenter une nouvelle demande d'asile dans un État tiers, membre de l'Union Européenne, et en cas d'identification sans avoir régularisé sa situation, elle peut alors être renvoyée en Espagne. La priorité pour les migrants étant d'atteindre les Etats du Nord, cela reste un facteur dissuasif pour eux de demander l'asile à partir de cet office.

Bibliographie

- Bodyvarsson, Ö. B. & Van den Berg, H. (2013). *The Economics of Immigration: Theory and Policy*. New York : Springer.
- DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies). *International Migration Stock (2019)*. Disponible à l'adresse [www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/docs/](http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/docs/MigrationStockDocumentation_2019) MigrationStockDocumentation_2019.
- Martiniello, M. & Poncelet, M. (dir) (1993). *Migrations et minorités ethniques dans l'espace européen*.
- Ndiaye, M. & Robin, N. (2010). Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest. *Hommes & migrations*, 1286-1287, 48-61.
- Nieto Sanchez, C. (2012). *Relation entre migration et développement : analyse du capital économique, humain et social des migrants rentrés à Quillabamba*, Pérou (Thèse doctorale). Université Catholique de Louvain. Récupéré <http://hdl.handle.net/2078.1/109440>
- Outougane, E. (2016). Analyse des fondements théoriques des facteurs initiant la migration internationale. *IOSR Journal of Economics and Finance (IOSR-JEF)*, 7(3), 11-23.
- Piguet, E. (2013). Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle. *Revue européenne des migrations internationales*, 29(3), 141-161.
- Piché, V. (2013). Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs. *Population*, 68, 153-178.
- Portes, A. & Walton, J. (1981). *Labor, Class, and the International System*. New York : Academic Press.
- Simmons, A. B. (2002). Mondialisation et migration internationale : tendances, interrogations et modèles théoriques. *Cahiers québécois de démographie*, 31(1), 7-33.
- Stark, O. (1991). *The migration of labor*. Cambridge : Basil Blackwell.

- Wihtol de Wenden, C. (2014). Mondialisation et régionalisation des flux migratoires. In A. Gana & R. Yann (dir), *La régionalisation du monde : construction territoriale et articulation global/local* (pp. 181-192). Paris : IRMC-Karthala.
- Wihtol de Wenden, C. (2017). *La question migratoire au XXI^e siècle*. Paris : Presses de Sciences Po.

Ibrahim Malam Mamane Sani
Université Abdou Moumouni de Niamey

Rosa María Verdugo Matés
Rubén Camilo Lois González
Membres du Groupe de recherche ANTE de l'USC

Émigration Qualifiée des maliens. Une critique des théories du Brain drain

Fodié TANDJIGORA

tandjigoraf@yahoo.fr

Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako

Résumé

Les travaux sur les migrations maliennes ont longtemps porté sur le cas des ouvriers qui émigrent à la recherche des moyens de subsistance pour leur communauté. Cependant, d'autres formes de migration ont existé comme celle des étudiants maliens ayant opté pour des études supérieures à l'étranger et qui ne sont plus retournés. Dans la littérature sur les migrations qualifiées, le concept de Brain drain est présenté comme une fuite irréversible des compétences qui quittent un territoire national pour s'installer ailleurs. Les ingénieurs, médecins, universitaires, etc. formés en Afrique sont souvent récupérés dans les pays occidentaux alimentant ainsi le débat sur la fuite des cerveaux.

L'objection de cette contribution est de déconstruire cette théorie unilatérale de fuite des cerveaux tout en démontrant que les individus concernés sont plutôt dans une stratégie de quête de promotion sociale. Les familles et autres lignages parentaux restés au Mali, poussent souvent un fils, neveu, frère à rester en Europe dans l'espoir qu'il contribue davantage au bien-être familial. Cette situation d'acteur stratège démontre que les débats sur le Brain Drain est souvent détaché des réalités que vivent les acteurs eux-mêmes.

Mots clés : Migration qualifiée ; fuite des cerveaux ; Brain Drain ; Mali

1. Méthodologie

Cette contribution s'appuie sur des données essentiellement bibliographiques sur la problématique du Brain Drain ou fuite des cerveaux. Elle s'appuie également sur des interviews menés auprès des maliens qualifiés en France notamment leur projet professionnel et leur parcours en tant qu'élite intellectuelle. L'échantillon est constitué de maliens qualifiés résidents en France et qui occupent des fonctions comme enseignants, ingénieurs, financiers, etc.

2. Critique des théories de l'émigration qualifiée à partir du cas malien

Une relecture des théories sur l'immigration qualifiée semble nécessaire au regard du cas malien. Dans de nombreux travaux de recherche, F. Docquier (2007), Meyer J.-B (1995), A.M., J. Gaillard (1999) le concept de «migration qualifiée» apparaît mais il est loin de faire unanimité. Si pour certains c'est le diplôme qui détermine, comme la

position de Gaillard et Gaillard, pour d'autre c'est le statut et la profession qui emportent comme c'est le cas chez Docquier et Marfouk.

Par exemple pour le cas malien on retrouve des universitaires tout comme que des titulaires de BTS en hôtellerie et restauration et qui sont considérés par l'État malien comme des migrants qualifiés. Notons, pour lever toutes controverses, qu'il n'existe aucun système international d'enregistrement de l'émigration qualifiée jusqu'en 2003 (BIT, 2003). Ainsi, la qualification de tel ou tel migrant pourrait être fonction de son statut dans le pays d'accueil qui n'est pas nécessairement lié au diplômé élevé comme c'est le cas des aides-soignants qui pourraient avoir le même statut que les ingénieurs étrangers. Dans le même document de synthèse du B.I.T, une seule étude est citée comme étant celle qui a essayé d'établir une carte des migrants qualifiés du sud vers les pays du nord dans les années 1990, (Carrington, William J. and Enrica Detragiache.1998). Cette étude utilise des méthodes rudimentaires mais empiriques afin de classer les migrants par niveau d'étude : primaire (0-8ans), secondaire (9-12 ans), tertiaire (au-delà de 12 et collège). Le constat est que les données restent trop globales et dispersées entre les disciplines qui en font leur objet d'étude : géographie, économie, sociologie.

L'immigration qualifiée est donc un concept assez flou dont l'emploi est fonction des types de formation académique, du statut du migrant. Si l'on considère le cas des diplômés maliens, on y retrouve des titulaires de doctorat ou de Master mais sur le document du ministère des maliens de l'extérieur on y retrouve même des gens qui sont titulaires d'un BTS et qui sont considérés comme migrants qualifiés. Il existe une réelle controverse au niveau même de la classification car l'uniformisation n'est pas effective.

On peut également penser qu'à la base de cette situation de flou se trouve les besoins des pays d'immigration. En effet, les pays d'immigration n'ont pas les mêmes besoins en personnel qualifié et par conséquent la dénomination ainsi que la catégorisation restent relatives. Par exemple de nombreux pays de l'OCDE ont un besoin accru en personnel sanitaire (OCDE, 2007) tandis que d'autre pays peuvent avoir des besoins dans d'autres secteurs. Ainsi, il s'en suit que chaque pays considère sa main d'œuvre comme étant qualifiée car correspondant à l'idée qu'il se fait du travail qualifié. Les migrants appartiennent à diverses branches d'activité : professeurs, infirmiers, cadres, médecins, etc.

3. Les facteurs qui prédisposent à la migration qualifiée

Nous voulons mettre en lumière l'ensemble des facteurs nationaux qui prédisposent les migrants qualifiés à rester en France. La fuite des compétences est observable dans divers domaines d'où la multiplicité des causes qui la créent et l'entretiennent.

Bien que connu comme étant un pays d'émigration essentiellement ouvrière, le Mali est aussi un pays d'émigration qualifiée. De nombreux chercheurs et universitaires maliens travaillent à l'étranger notamment en France et aux USA¹. On note plusieurs vagues d'intellectuels maliens ayant quitté le pays pour diverses raisons : un contexte politique hostile aux élites intellectuelles et l'opportunité des bourses d'études.

¹ Voir le répertoire des intellectuels maliens à l'étranger, document du ministère des maliens de l'extérieurs et de l'intégration africaine, 2010.

Une première vague serait arrivée en France dans les années 70 par le biais de la coopération internationale à travers les bourses de formation. L'objectif était de former des cadres capables de prendre la relève dans l'administration afin de raffermir la souveraineté de l'État.

Une seconde vague moins importante arrivée au cours des années 80 mais qui a la particularité d'avoir un taux élevé de non retour à cause de la répression du régime dictatorial qui prévalait. La particularité de cette période au Mali est le régime militaire avec un parti unique constitutionnel. Les principaux pôles de contestation étaient les étudiants mais aussi les universitaires en quête du multipartisme. Certes, l'incidence du régime politique dans la fuite des élites intellectuelles maliens reste faible mais considérable dans des pays comme la Guinée, le Cameroun, le Nigéria, le Zimbabwe, le Ghana etc. Partout dans ces pays, les élites intellectuelles furent persécutées à la fois pour leurs opinions politiques mais aussi pour leurs engagements politiques. Au Mali, au temps du régime militaire, les intellectuels ont toujours eu des rapports difficiles avec les pouvoirs politiques d'où l'expatriation d'une part importante des élites. Les régimes politiques en place dans de nombreux pays africains réprimaient les contestataires d'où le choix constraint des intellectuels à prendre l'exil (Mbembe 1985, Gueye 2001, Maingari 2001, Kouvibidila 2009).

Au Mali, durant ces années sombres de dictature militaire, les élites intellectuelles ont montré leur mécontentement et la nécessité d'aller au multipartisme. Plusieurs d'entre eux seront renvoyés dans les bagnes les plus dures du Mali :

« (...) Ce régime contrôlait tout, même les programmes d'enseignement : on disait qu'il ne fallait pas enseigner le Marxisme en Philo et on brûlait tous les livres « rouges » de l'Union Soviétique. Lorsqu'un enseignant parlait de droits de l'homme et de liberté d'expression, il risquait de passer devant le commissaire pour s'expliquer. Les gens de ma génération ont connu cette difficulté de retour, la solution était de rester voir l'évolution de la situation».²

(M. Diakité, notre interlocuteur, est un enseignant et ancien syndicaliste au Mali).

Le régime militaire en place avait dessiné un nouveau visage à la politique qui rime désormais avec cruauté et clientélisme au meilleur des cas. Pour donc casser toutes velléités de contestation, le régime militaire en place à l'époque au Mali visera d'abord les universitaires afin de les contraindre à se mettre au service de l'appareil d'État. L'école normale supérieure était alors le principal bastion des contestataires dont nombreux furent formés en ex URSS. Le régime militaire va particulièrement cibler cet établissement avec des suspensions de bourses d'étudiants et de salaires d'enseignants. La stratégie était de réduire la lutte des élites intellectuelles à une lutte de survie de sorte qu'ils ne pensent plus à la démocratie.

Ainsi, le facteur politique a été déterminant dans la fuite des cerveaux notamment les persécutions à l'endroit des intellectuels peu dociles.

La méthode semble avoir été efficace dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne où les fonctionnaires avaient déjà des difficultés à vivre de leur salaire. A cela s'ajoute la méthode de « diviser pour mieux régner » avec l'acquisition à leur cause de certaines élites intellectuelles dont la conviction fut ébranlée par les difficultés que le

² Bandjougou. Diakité, enseignant de collège à Paris.

régime leur a affligées. L'indépendance intellectuelle des enseignants/chercheurs en fut profondément affectée occasionnant ainsi des départs :

« L'ingérence politique dans les travaux universitaires, les politiques nationales déficientes, l'inertie bureaucratique et le non-respect de l'indépendance des enseignants—chercheurs, l'absence de sécurité individuelle et collective, l'ignorance des principes liés à la légitimation démocratique du pouvoir et à l'organisation plurielle des sociétés africaines encourageaient cette fuite des cerveaux » (Guadilla, 1996).

Pour le cas du Mali et bien d'autres pays d'Afrique, ce sont les périodes d'indépendance qui ont connu des difficultés de coordination entre les forces vives de la nation. Les conflits socio politiques ainsi que les troubles politiques finiront par dégrader les rapports entre les élites intellectuelles et la classe dirigeante constituée, pour beaucoup de pays, de militaires (Nigéria, Ghana, Togo, Libéria). Les élites intellectuelles qui ont voulu s'opposer à l'État se sont vu passer devant des tribunaux de complaisance avec des procès pour trouble à l'ordre public.

La dernière vague des migrants qualifiés maliens est sans doute la plus importante et qui est constituée de boursiers du Maghreb et des boursiers d'excellence qui partent en France. Leur nombre est considérable par rapport aux autres et ils sont ceux qui ont le mieux réussi à faire leur insertion en France.

Par ailleurs, l'État malien octroie des bourses de formation mais sans une politique de suivi concernant l'insertion des boursiers formés. Initialement ils sont sensés faire des formations dont le Mali a besoin pour son développement économique mais dans la pratique les boursiers parviennent même à changer de cursus. Du côté de l'État malien aucune mesure n'est prise pour faciliter l'insertion socio professionnelle des boursiers :

*« Moi personnellement j'ai été boursier de l'Etat malien. Nous étions à l'époque 300 jeunes à avoir obtenu la bourse pour aller : au Maroc, en Algérie et en France pour les excellents (ils n'étaient pas plus de 20 à aller à Valence près de Grenoble). Quand j'ai eu ma Licence professionnelle en Algérie, je suis rentré chercher du boulot mais j'ai constaté que l'Etat ne s'intéresse même pas au devenir des boursiers. Au niveau du Mali ceux qui s'occupent des services de bourses ne suivent pas l'insertion socioprofessionnelle des boursiers. Pour eux, l'essentiel est d'attribuer la bourse, mais le retour sur investissement ne les regarde pas »*³.

Ici, notre interlocuteur se situe dans la trajectoire d'une partie importante des cadres maliens en activité en France. Tous ceux qui avaient été envoyés par l'État malien au Maghreb ont été abandonnés à eux-mêmes durant leurs études ainsi que dans l'insertion professionnelle. Manifestement, les jeunes boursiers suivent parfois des formations qui ne sont pas consommables par l'économie malienne. Il se pose ici de sérieux problèmes d'encadrement des bourses mais aussi de choix judicieux pour l'avenir du Mali. Selon beaucoup de témoignages, les bourses sont octroyées sans que le Mali ne dégage ses besoins en matière de formation. Il s'agit pour les pays donataires d'attribuer les bourses par domaine pour lesquels elles sont attribuées. C'est une problématique qui renvoie à toute la stratégie de coopération dans différents domaines entre le Mali et ses partenaires.

³ Ousmane Gouro, ingénieur malien en France.

Un autre facteur d'augmentation des diplômés maliens serait la nature des formations suivies qui sont des domaines pointus (informatique, finance, gestion informatisée, etc.).

4. Critique de la théorie du Brain drain à partir du cas malien

A son origine, le Brain drain concernait les scientifiques et d'autres intellectuels ayant quitté l'Europe dévastée par le Nazisme. Poussés par le sentiment de survie et la recherche d'un lendemain meilleur, ils vont migrer en Amérique du nord mais aussi principalement aux USA. C'est donc dans ce contexte de départ massif que serait née l'expression brain drain. C'est dans un rapport de la Royal Society qu'on voit pour la première fois apparaître l'expression de brain drain. Le concept, à l'origine, s'appliquait à des intellectuels de haut niveau formés dans la tradition anglo-saxon et dont l'émigration était considérée comme une hémorragie scientifique.

Ce serait donc cette terminologie qui a pris de l'ampleur pour devenir le concept descripteur des flux unilatéraux des migrations qualifiées des périphéries vers les centres. Aujourd'hui, le brain drain s'applique-t-il qu'à cette catégorie d'élites intellectuelles ? On serait tenter de répondre par la négative tant-il est vrai que la majorité des migrants qualifiés ne sont pas des universitaires. Pour le cas des diplômés maliens, la grande majorité n'est pas constituée d'universitaire mais de titulaires de master.

Cependant, les contours de cette migration d'étudiants demeurent flous, et les populations étudiées varient d'un auteur à un autre. Pour certains, il convient de tout intégrer dans la migration internationale des élites intellectuelles tandis que pour d'autres on doit les intégrer dans le même cas que les migrations hautement qualifiées. Dans la littérature scientifique, on rencontre beaucoup de terminologies : exode des compétences, fuite des cerveaux, et brain drain pour la terminologie anglo-saxon. Cependant le terme même d'étudiants étrangers est une catégorie statistique qui désigne une population non homogène d'autant plus que les étudiants étrangers n'ont pas les mêmes conditions de vie et d'étude. On y trouve des étudiants aux origines sociales modestes, des étudiants aisés, des boursiers de l'Etat ; tous ont un parcours propre et une histoire spécifique. C'est pourquoi la catégorie d'étudiants étrangers ne rend pas forcement compte des conditions d'études et des itinéraires professionnels. Comme l'ont remarqué Gaillard et Gaillard (1999), le débat sur la fuite des cerveaux s'intensifie alors qu'il existe peu d'études sur le devenir des étudiants. Cependant, le débat reste vivace à cause de l'augmentation significative du nombre d'étudiants étrangers à travers le monde. Le terme brain drain reste le symbole du phénomène en question même si, selon Gaillard et Gaillard (1999), sa définition n'a jamais été définitivement acquise.

4.1. L'immigration qualifiée des maliens comme stratégie de mobilité sociale dans un contexte de l'offre et de la demande

Bien que l'on présente les migrants qualifiés dans le débat scientifique comme étant «aspirés» par une politique fatale d'attrait des talents, leur propre projet professionnel ainsi que la promotion sociale dont ils cherchent sont passés sous silence. Nous avons constaté, durant nos enquêtes, tout le contraire de ce qui prédomine dans le débat scientifique international à savoir le «pillage» des cerveaux ou encore la fuite des

cerveaux, (Dia 2005, Kouvibidila 2008). Concernant les analyses de Simon G (2008), elles effacent les migrants eux-mêmes qui sont les acteurs au cœur du système. On voit la naissance des termes comme mondialisation des flux migratoires se manifestant par l'émergence d'un marché international de compétences entraînant une migration des spécialistes dans différents domaines que Simon G (1995 :97) qualifie de «noria mondiale des savoir-faire et des compétences». Les analyses ont beaucoup porté sur les systèmes, les dispositifs en matière de circulation des compétences mais rarement sur les migrants en tant qu'individus en quête d'un lendemain meilleur. La migration qualifiée a été longtemps analysée dans un schéma bipolaire d'appel et de rejet encore appelé « la dynamique de pull et du push »⁴. Les migrants, avec leur projet professionnel et le rôle d'acteur, doivent apparaître en premier plan des analyses. Or, très souvent l'immigré est perçu comme victime des rapports de force qui le dépassent. L'article de Leveau, R. (1989 : 113-126) met justement en garde contre cette forme d'analyse qui escamote un comportement d'acteur social dans le jeu politique dont les migrants et les Etats en sont les acteurs.

Par ailleurs, les analyses de Simon G (1995) mettent en lumière l'existence d'un nouvel espace migratoire notamment avec le recrutement qui se mondialise, et la circulation internationale des compétences est devenant de plus en plus indispensable. Il est vrai qu'on assiste de plus en plus à l'extension de l'espace migratoire et que les bassins traditionnels d'immigration évoluent tout comme les législations en la matière. Mais il faut également admettre qu'au cœur du système se trouvent des acteurs et non des systèmes. La réalité qu'on observe un peu partout contraste avec les discours officiels mais assez souvent aussi avec certains paradigmes dominants. Si en France, la politique de l'immigration choisie est célébrée dans les discours officiels, il reste à préciser que cette immigration choisie correspond aussi, sur le plan individuel, à un projet de migratoire de beaucoup de diplômés.

Nous devons reconnaître que dans notre échantillon d'enquête, les raisons personnelle et professionnelle occupent une place importante dans la migration des diplômés maliens.

«J'ai fait ce choix de rester et travailler en France au lieu de retourner au Mali pour dire toujours à papa et maman de me dépanner, c'était mal vu pour moi. C'était déjà dans mon projet professionnel de faire cette expérience de travail avant un retour éventuel. Je n'aimerai pas me jeter dans l'inconnu car rien ne vaut la stabilité »⁵.

Les raisons professionnelles ou personnelles sont très souvent les arguments développés pour justifier l'installation. Cependant dans le discours de notre interlocuteur, il existe une dimension qui relève de la culture malienne. C'est-à-dire que dans l'imaginaire des maliens, venir de la France et tomber dans une situation de dépravation matérielle est une abomination. Les migrants qui souhaitent retourner et commencer en bas de l'échelle sont même dissuadés par la famille. Les études en France ont toujours été interprétées comme une voie de promotion sociale. Etudier à l'étranger, c'est augmenter sa chance d'insertion socioprofessionnelle. Jean-Yves Blum Lecoat, dans

⁴ Autrement dit les facteurs qui poussent à sortir et ceux qui attirent dans les pays d'accueil.

⁵ OUMOU CISSÉ., Juriste et conseillère auprès d'une agence immobilière à Courbevoie, France.

sa thèse (2011) sur les migrations congolaises pour études met en parallèle les études à l'étranger et la promotion sociale dans le pays d'origine après les indépendances. La fonction publique congolaise était ouverte aux diplômés étrangers dès leur retour mais malheureusement cette réalité n'est plus vivace car les retours sont de moindre proportion. Autrement dit, la promotion n'est plus dans le retour mais de plus en plus dans l'installation car la fonction publique en Afrique et précisément au Mali, a des capacités d'employabilité limitées.

4.2. Des logiques d'acteurs au cœur d'un système

La situation doit être pensée en termes de logique d'acteurs car il s'agit bien des acteurs au cœur d'un système et dont ils font usage de la manière la plus utilitaire qui soit. Les analyses par systèmes et dispositifs migratoires ne rendent pas compte des stratégies d'acteurs et du jeu qui se déroule à l'intérieur du système.

On doit à Max Weber la méthode compréhensive qui cherche à saisir le sens que les individus donnent à leurs actions. Son objectif est de rendre les comportements intelligibles notamment en attribuant une certaine «rationalité» à l'acteur à travers la signification qu'il attribue à ses actes. L'action, ici, est orientée vers une finalité qui en constitue sa cause. L'immigration et l'insertion des diplômés maliens doivent, ainsi, être pensées en termes de rationalité en finalité. La recherche d'un lendemain meilleur, les craintes légitimes du chômage, le poids de la famille font que les diplômés prennent la décision de rester en France. Le déterminisme sociologique ne rend pas compte de l'autonomie des migrants en tant qu'acteur et calculateur au cœur d'un système. De façon concrète, il s'agit de démontrer que même avec l'existence de contraintes liées aux dispositifs politiques et institutionnels, les migrants disposent d'une marge de manœuvre dans leurs choix et qu'il est nécessaire de restituer à travers l'analyse par acteur. Une telle approche s'est généralisée en sociologie à cause du déclin des approches structuralistes ou marxistes qui opèrent par grands schémas. Le retour de l'*acteur* se justifie par le souci de dépasser les interprétations globalistes et déterministes en vue de mieux affiner l'analyse sociologique.

5. Conclusion

Cette contribution était partie du constat que les théories sur la fuite des cerveaux ne rendaient pas compte des causes réelles de ce phénomène pour le cas malien. En effet, on est en face des individus qui sont en quête d'un lendemain meilleur et qui sont également sous l'emprise de leur famille. Plusieurs autres facteurs objectifs expliquent le départ et le non retour des élites diplômés comme la faiblesse des dispositifs universitaires, le contexte de répression politique et aussi la loi de l'offre et de la demande qui prévaut sur le marché mondial. Cependant, il convient de préciser qu'une frange des diplômés retournent après leur formation à l'étranger mais dont il convient de connaître leur parcours d'insertion au Mali.

Bibliographie

- Amougou, E. (1997). *Etudiants d'Afrique noire en France, une jeunesse sacrifiée*. Paris : Harmattan.
- Beaudelet, C. et al. (1981). *Les étudiants, l'emploi, la crise*. Paris : Maspéro.
- Berthomiere, W. (2007). Globalisation des migrations internationales, dynamiques et modalités. Une contribution réflexive du cas Israélien. *Revue des mondes musulmans et de la méditerranée*, 119-120 : 157-177.
- Bocquier, P. et Fall. A. S. (1992). *Le recours aux réseaux sociaux pour l'accès à l'emploi le cas d'une ville en développement*. Dakar, 21 conférences de l'association canadienne des études africaines, Montréal du 13 au 16 mai.
- Bocquier, P. (1996). *Insertion et mobilité professionnelle à Dakar*. Paris : ORSTOM.
- Borgono, V., Steiff-Fenart J., et al. (1996). *Les étudiants étrangers en France : trajectoires et devenir*. Université de Nice-Sophia Antipolis.
- Busino, G. (1992). *Elites (s) et Elitisme*. Paris : PUF.
- Camilieri, C. (1983). Les étudiants étrangers en France et leur discours sur l'identité culturelle. *Bulletin de Psychologie*, 364 : 287-297.
- Carrington, W. et Detragiache, E. (1999). Quelle est l'ampleur de l'exode des cerveaux. *Finance&Développement*, juin : 46-49.
- Dedieu, J-P (2003). Les élites africaines, enjeu de la diplomatie scientifique des Etats-Unis. *Politique étrangère*, 1 : 119-131.
- Dia, I. M. (2005). «Migrations internationales estudiantines, internationalisation de l'enseignement supérieur et fuite des cerveaux. *Global migration perspectives*, 54 : 1-33.
- Docquier, F. & Rapoport, H. (2005). Migration du travail qualifié et formation de capital humain dans les pays en développement : un modèle stylisé et une revue de la littérature récente. *Économie internationale*, 104 : 1-27.
- Docquier, F. (2007). Fuite des cerveaux et inégalités entre pays. *Revue économie du développement*, 21 : 49-88.
- Docquier, F. & Rapoport, H. (2007). L'immigration qualifiée, remède miracle aux problèmes économiques européens ? *Reflets et perspectives de la vie économique*, 1 : 95-111.
- Gaillard, A.M. & Gaillard, J. (1999). *Les enjeux des migrations scientifiques internationales : de la quête du savoir à la circulation des compétences*. Paris : L'Harmattan.
- Gossman, C. S. et al. (1968). *Migration of college and University Students in the United States*. Seattle: University of Washington Press.
- Guimont, F. (1997). *Les étudiants africains en France (1950-1965)*. Paris : Harmattan.
- Kouame, A. (2000). Exode des compétences et développement des capacités : quelques réflexions à partir du cas camerounais. In Tapsoba, S.M. & al., *Exode des compétences et développement des capacités en Afrique / Brain Drain and Capacity Building in Africa* (156-171). Dakar : ECA/IDRC/IOM.
- Kouvibidila, G-J. (2008). *La fuite des cerveaux du continent noir, le drame d'un continent réservoir*. Paris : Harmattan.
- Krishna, V. V. (1994). Brain drain and institutionalisation of frontier areas of S&T in a developing country context. Communication présentée au symposium *Les sciences hors d'occident au xxie siècle*. Paris, UNESCO, 19-23 septembre 1994.
- Latreche, A. (2001). Les migrations étudiantes de par le monde. *Homme& Migration*, 1233 : 13-27.
- Le Boterf, G. (1995). *De la compétence : essai sur un attracteur étrange*. Paris : Editions d'Organisation.

- Leger, J. (2004). Les entrées d'étrangers sur le marché du travail français (1990-2001). *Revue européenne des migrations internationales*, 20(1) : 2-20.
- Leveau, R. (1989). Immigrés, Etats et société. *Revue Européenne des Migrations internationales*, 5(1): 113-126.
- Limoges, J. (1997). *Réussir son insertion professionnelle, Avant, pendant et après*. Québec, Collection pratique professionnelles.
- Simon, G. (1995). *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*. Paris : PUF.

La migration au sein de l'espace CEDEAO : contexte historique, dynamiques actuelles et cas des Maliens

Bréma Ely DICKO

bremaelydicko@gmail.com

Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako

Résumé

De nombreuses recherches lient les migrations en l'Afrique de l'Ouest à la signature en 1979 du protocole de libre des personnes. Or, l'Afrique de l'Ouest est un espace de vieilles mobilités. A partir d'une perspective sociohistorique, cet article décrit les contextes précoloniaux et coloniaux qui ont structuré les mouvements des populations. Puis, il analyse la migration malienne dans la sous-région avant de conclure sur les dynamiques récentes observées.

Il en ressort que les flux migratoires sont essentiellement orientés vers l'espace sous-régional même si d'autres destinations sont convoitées. Enfin, il apparaît que les logiques migratoires des citoyens de la CEDEAO et plus spécifiquement les Maliens sont complexes et résultent de facteurs multiples et imbriqués.

Mots clés : migration ; CEDEAO ; migrants maliens ; libre circulation ; Afrique de l'Ouest

1. Introduction

L'historicité des mobilités et des migrations en Afrique de l'Ouest n'est plus à démontrer. L'ensemble des pays de la CEDEAO sont aussi bien des pays de départ, de transit et de destination. En effet, entre juillet et décembre 2018, 80 % de tous les flux migratoires observés sont internes à la région (OIM, 2019b). Selon les données récentes des deux organisations OIM et UNHCR (2019), entre 2% et 3% de la population d'Afrique de l'Ouest, soit plus de 8,66 millions d'individus, sont concernés, chaque année, par la mobilité. Transfrontaliers pour l'essentiel, Ces mouvements sont internes à la sous-région ouest-africaine. Qu'est-ce qui explique cette situation ? Qu'en est-il de la migration malienne dans cet espace politique et économique ?

Les réponses à ces interrogations s'appuient sur nos enquêtes personnelles des quinze dernières années portant sur la migration malienne ainsi que sur l'analyse documentaire des migrations en Afrique.

2. L'Afrique de l'Ouest, un carrefour historique des mobilités

En Afrique de l'Ouest, les mobilités sont ancrées dans les mœurs. Elles sont antérieures à la période coloniale et prennent leurs sources dans les empires et royaumes (Wagadu, Mali, Mossi, Baoulé, etc.). De plus, sa proximité géographique avec les pays du Maghreb a favorisé l'émergence d'un vaste réseau de commerce transsahélien qui a attiré de multiples populations migrantes. A partir du 8e siècle, la région a commencé à entretenir des liens réguliers avec le Nord de l'Afrique, puis avec l'Europe Musulmane, notamment à travers l'échange de matières précieuses (pierreries, ivoire et or), de sel et de main d'œuvre esclave. Cette région du monde était aussi reliée par un circuit commercial caravanier au reste du monde musulman, du Maroc actuel jusqu'à la Chine.

2.1. Les migrations forcées sous la colonisation

La période coloniale s'est aussi caractérisée par de vastes mouvements de déplacements et recrutements forcés (Charrière & Frésia, 2008). Les puissances coloniales anglaises et françaises notamment, ont créé de vastes pôles économiques autour des cultures de rente (arachide, coton, riz) et l'aménagement des ports (Côte d'Ivoire, Sénégal, Nigeria, Togo, etc.). En plus de ces entreprises coloniales, l'obligation faite aux indigènes de payer l'impôt en numéraire ainsi que la mobilisation des combattants africains lors des deux guerres mondiales ont été les principaux facteurs des migrations de l'époque.

Les flux étaient essentiellement transfrontaliers et concernaient des jeunes hommes non alphabétisés et célibataires.

2.2. La migration post-coloniale

L'indépendance a consacré l'avènement des États modernes actuels avec des frontières héritées de la colonisation. Cette période est marquée par des flux migratoires Sud-Sud et Sud-Nord en réponse à la demande des économies agricoles africaines tournées vers l'exportation et des pays européens industrialisés (ICMPD et OIM, 2015) (Devillard et al., 2015). Ainsi, à la fin des années 1960, les systèmes migratoires structurent la circulation régionale, malgré les bouleversements politiques liés à la décolonisation. Ces mouvements se concentraient principalement entre quelques pôles économiques à savoir la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Sénégal et dans une moindre mesure le Ghana. Essentiellement infrarégionales, les migrations ouest-africaines se sont diversifiées en direction notamment du Maghreb, au cours des années 1960 (Ammassari 2004).

2.3. La création de la CEDEAO et la promotion de la libre circulation

La CEDEAO est une organisation ouest-africaine créée le 28 mai 1975 qui compte aujourd'hui 15 États membres. Son but principal est de promouvoir la coopération et l'intégration régionale. Sa population s'est accrue en Afrique de l'Ouest de 2,67% entre 2015 et 2020. Le *Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies* projette que la population de la région va doubler à l'horizon 2050. Les pays du Sahel Central (Burkina Faso, Mali et Niger) (plus la Gambie) sont aussi les pays avec le taux de

croissance le plus rapide de la région, avec un taux proche des 3% pour la période 2015-2020 (ONU DAES, 2019).

A partir de 1970, la CEDEAO a mis en place un arsenal juridique qui favorise la libre circulation des personnes et de leurs biens. Il s'agit du :

- protocole (1979) sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement des citoyens de la communauté.
- protocole additionnel (1985) oblige les États à fournir des documents de voyages et énumère les protections pour les migrants illégaux ;
- protocole additionnel (1986) : droit de résider et de s'installer pour raisons professionnelles
- protocole additionnel (1989) : droit d'établissement pour faciliter l'entrepreneuriat
- lancement d'un passeport CEDEAO (2000).

En 2006, la CEDEAO a adopté une approche commune des migrations qui fait la promotion de la migration légale comme vecteur de développement pour les pays membres. Cependant, au Niger, la loi relative au trafic illicite des migrants de 2015 est identifiée par le Rapporteur spécial des Nations Unies pour les droits humains des migrants comme étant contradictoire aux principes de libre circulation dans la région CEDEAO ainsi qu'aux obligations internationales des États (HCDH, 2019). D'autres pays en Afrique de l'Ouest, comme le Nigéria, adoptent une approche sécuritaire de criminalisation des migrants. Le contexte d'instabilité et la présence du groupe Boko Haram au nord du Nigéria facilitent le développement de ce type de politique.

Les autres phénomènes qui accentuent, de manière générale, la migration en Afrique de l'Ouest sont : la porosité des frontières (liés à l'absence de services étatiques et de contrôle migratoire dans les zones frontalières), la pauvreté et le manque d'opportunités économiques, le changement climatique et l'insécurité liée aux conflits (ONU, 2019 ; OIM, 2012). Les effets multiples de la croissance de la population provoquent à leur tour une hausse de la migration (Canning, David ; Raja, Sangeeta ; Yazbeck, Abdo S. 2015) (OIM, 2012).

S'agissant des profils, les migrations concernent toutes catégories sociales (enfants, jeunes, personnes âgées, les femmes, les hommes, les musulmans, les chrétiens, les ruraux ainsi que les citadins).

Selon une agence des Nations Unies (UNPD, 2020), le top 10 des pays d'immigration au sein de la CEDEAO sont :

- Côte d'Ivoire : 2 564 857 immigrés
- Nigeria : 1 308 568
- Burkina Faso : 723 989
- Mali : 485 829
- Ghana : 476 412
- Benin : 394 276
- Niger : 348 056
- Togo : 279 936
- Sénégal : 279 926
- Gambie : 215 659

Maintenant, nous allons examiner la migration au sein de l'espace CEDEAO au prisme de la migration des Maliens.

2.4. La migration malienne dans l'espace CEDEAO

Pays enclavé, situé au cœur de l'Afrique de l'ouest, le Mali a une longue tradition migratoire.

Les épisodes successifs de son histoire ont occasionné de vastes mouvements de personnes. Le Mali a été un constant pourvoyeur de migrants à la recherche de travail, en particulier pour le Sénégal et la Côte d'Ivoire (Dougnon, 2007), le Ghana (Gary-Tounkara, 2008), l'Afrique centrale et l'Europe (Quiminal, 1991), jusqu'à son accession à l'indépendance le 22 septembre 1960. Du fait de l'enracinement historique profond de ses réseaux et des pratiques, la migration malienne est un phénomène continu et durable. Elle participe considérablement au développement du pays à travers les actions et les transferts de la diaspora, la création de lien et l'animation de coopérations entre les territoires et la circulation des savoirs et des idées.

Au niveau régional, le Mali applique les accords signés dans le cadre de la CEDEAO et de l'UEMOA relatifs à la libre circulation des personnes, au droit de résidence et d'établissement. Tous les ressortissants des États membres de ces communautés peuvent effectivement entrer et s'établir au Mali dans le respect des conventions signées et ratifiées.

3. Bref historique de la migration malienne vers les pays de l'Afrique de l'ouest

3.1. L'origine de la migration contemporaine malienne remonte à l'époque coloniale

La colonisation a constitué en effet un premier levier de développement des mobilités maliennes via l'introduction de l'économie monétaire, l'enrôlement des indigènes dans l'armée coloniale et les besoins en main-d'œuvre nécessaires à la construction des infrastructures telles que les routes et les chemins de fer (Mesplé-Somps et al., 2020). Les besoins d'ouvriers dans les ports tels que Dakar et Abidjan ainsi que les migrations forcées des zones frontalières avec la Côte d'Ivoire (actuelle région de Sikasso) vers les zones côtières et forestières de la région du fait des besoins en main-d'œuvre exigés par les cultures du café et du cacao marquent également l'histoire de la mobilité malienne. Après l'accession du pays à l'indépendance en 1960, les accords de libre circulation des personnes furent signés entre le Mali et ses pays voisins mais aussi avec la France. C'est ainsi que de nombreux migrants maliens ruraux, analphabètes et célibataires, participent à l'effort de reconstruction économique et à la redynamisation des activités industrielles d'après-guerre. Durant cette phase, la migration était pendulaire car ces migrants se faisaient remplacer par leurs frères au bout de deux à quatre années.

Le maillage des réseaux de transport ainsi que les pratiques migratoires initiales ont favorisé les mobilités après les indépendances, renforcées par d'importants besoins de main-d'œuvre, durant les années 1960 et 70, qui ont contribué à orienter les migrations vers la France. Elles provenaient essentiellement de la région de Kayes, du fait de la proximité du chemin de fer Bamako–Dakar et des migrations déjà existantes, durant la période coloniale. Plusieurs événements écologiques (sécheresses cycliques notamment),

sociaux culturels, politiques, sécuritaires et économiques favorisèrent ensuite le départ d'un plus grand nombre de migrants.

Les migrations intra-africaines se sont largement développées entre le Mali et les pays voisins tels que l'Algérie, la Mauritanie, la Guinée Conakry, le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Ce dernier pays polarise depuis la période coloniale, l'essentiel des flux de migration en provenance du Mali. La Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur évoque régulièrement le chiffre d'au moins deux millions de maliens vivants en Côte d'Ivoire. D'une manière générale, le Mali est aussi un pays de transit et d'immigration. L'appartenance du Mali à l'Union Monétaire Ouest-africaine et à la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a galvanisé la circulation des personnes et de leurs biens notamment grâce au protocole de 1979 relatif à la libre circulation des personnes et de leurs biens.

D'après les enquêtes EMOP 2011 et 2016, les deux régions les plus pourvoyeuses de migrants sont celles de Kayes et de Sikasso : 38% des Maliens actuellement à l'étranger, soit 121 000 personnes, sont originaires de la région de Kayes (alors que cette région ne représente que 14% de la population du pays), et 27% d'entre eux, soit 86 000 personnes, proviennent de l'ancienne région de Sikasso (qui représentent à elles deux seulement 18% de la population nationale) (Nehara Feldman et al., 2020).

3.2. Vers un élargissement des destinations migratoires

Bien que certaines destinations historiques perdurent, la comparaison des flux migratoires au départ de la région de Kayes entre 2011 et 2016 avec ceux observés durant les 5 années précédentes (2006-2011) tendent à montrer que les comportements des émigrés maliens ont sensiblement changé : ils émigrent désormais de plus en plus vers des pays africains non frontaliers (Nehara Feldman et al., 2020) (Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, Angola, Mozambique, etc.) au détriment des pays sahéliens limitrophes du Mali.

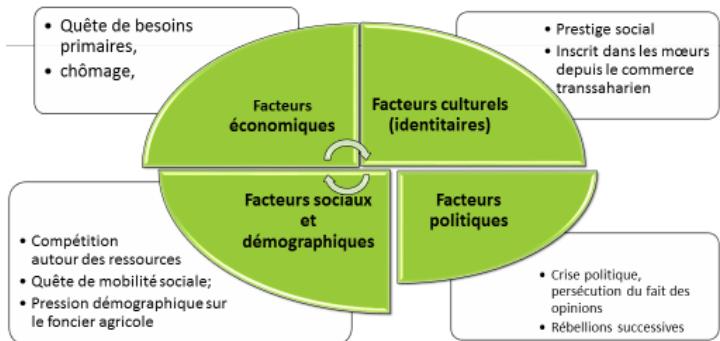
3.3. Les facteurs de mobilité dans le Mali contemporain

La décision de migration subit aujourd'hui l'influence de nouveaux facteurs « push » et « pull ». Le profond ancrage social et culturel, l'enclavement, la forte croissance démographique, la jeunesse de la population (60 %), les conflits, l'insécurité alimentaire, ou encore les effets du changement climatique poussent de nombreux Maliens à quitter leurs milieux de vies pour chercher le mieux-être (sécurité, formation/expérience, emploi, ressources financières...) en interne, dans les pays limitrophes voire au-delà des frontières africaines. Conjuguées aux crises politiques, sociales et sécuritaires, installant le Mali dans une instabilité chronique, les difficultés économiques dans le milieu rural et le manque de perspectives pour les jeunes demandeurs d'emplois participent à alimenter les décisions de départ.

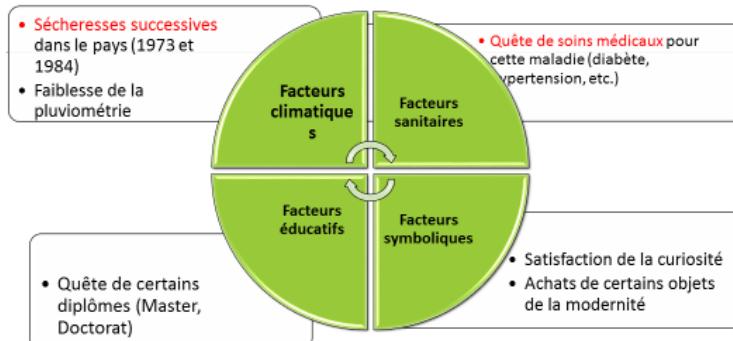
Les facteurs incitatifs au départ des Maliens peuvent se résumer en huit facteurs principaux : économiques, culturels, sociodémographiques, politiques, climatiques, identitaires, éducatifs et symboliques souvent imbriqués. La décision de migrer est généralement motivée par plusieurs facteurs. La famille, les amis, les migrants, etc. jouent différents rôles dans le processus migratoire. Les conflits armés et la terreur qui en sévit,

ainsi que les effets du changement climatique accentuent de plus en plus les départs des Maliens. Les deux schémas qui suivent illustrent les facteurs d'émigration :

1. Déterminants de la migration malienne



Déterminants (suite)



Il est important de noter qu'aujourd'hui, le facteur «push» (incitant au départ) est devenu moins important que le facteur d'attractivité («pull»), alors que la situation était inversée dans les années 1960-1970 (Wihtol de Wenden, 2008). Désormais, c'est davantage l'espoir d'une vie meilleure, la réalisation d'un projet de vie ou la hausse des standards de vie qui pousse les personnes à migrer.

La migration originale de Kayes, particulièrement bien documentée, permet de dessiner de façon un peu plus précise les profils de migrants que l'on rencontre le plus

couramment. 90% des émigrés internationaux en provenance de Kayes sont des hommes, âgés de 25 ans lors du départ et à hauteur de 80% d'origine rurale (Wihtol de Wenden, 2008).

3.4. L'influence de la diaspora et des réseaux migratoires

La diaspora malienne est particulièrement importante, structurée et influente et elle a une certaine influence sur la migration actuelle et future. C'est un phénomène qui se renforce lui-même, les migrants plus anciens ouvrant des possibilités à des nouveaux migrants, via leurs réseaux sociaux et financiers. Ils peuvent ainsi informer, encourager ou financer la migration d'un membre de la famille, assurer l'accueil du nouvel arrivant et sa protection (logement, conseil et orientation) (DRC, 2016). De plus, la diaspora crée au sein de la communauté d'origine un désir d'émigrer vers des destinations spécifiques.

3.5. Le rôle des nouvelles technologies d'information et de communication

L'intensification des contacts et des échanges via les NTIC à l'échelle familiale et communautaire a une influence non négligeable sur les projets migratoires à travers les partages d'expériences, les photos ou même les mises en contact pour le mariage de ressortissants via des groupes de messagerie instantanée qui deviennent de véritables espaces de mise en scène de la réussite sociale des migrants. Les informations transmises par la diaspora peuvent créer ce que certains ont appelé un « espace d'aspiration », où les aspirations sont créées, augmentant ainsi la compulsion et le désir d'émigrer. La migration, pour beaucoup, comble cette absence d'aspiration. Les nouvelles conditions de transport qui facilitent les mouvements rendent la réalisation de ces aspirations plus réelles et les renforcent.

Par ailleurs, ces trente dernières années, le Mali est devenu un pays de transit important pour les candidats à la migration irrégulière vers l'Europe en raison de sa position géographique au cœur de l'Afrique de l'Ouest et sa proximité avec le Maghreb. Selon les données de l'OIM (2020), pour rejoindre l'Europe, la plupart des migrants transitent par la capitale Bamako, dans le but de rejoindre l'une des importantes villes de transit notamment Gao et Tombouctou. Or, les législations des pays de transit africains et d'accueil européens en matière de migration se sont nettement durcies (Adepoju, 2006), rendant la migration légale moins accessible. La mise en place d'un dispositif sécuritaire considérable aux frontières de l'Europe et le renforcement de l'appui à la gestion des frontières des pays de transit, poussent les populations candidates à l'exil à emprunter des chemins toujours plus risqués. Plusieurs familles et villages maliens ont été touchés par la perte de nombreux jeunes sur les routes migratoires notamment dans le Sahara et la Méditerranée (selon le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine-MMEA sur la base de sources locales, 146 jeunes en 2014, 376 jeunes en 2015 ont péri dans les naufrages d'embarcations en méditerranée).

Dans le même temps, la traite des êtres humains connaît un véritable essor. A ce propos, l'OIM (2019) indique que le contexte régional de la libre circulation au sein de l'espace de la CEDEAO ne garantit pas une protection des migrants. En effet, la connaissance des modalités de la libre circulation par les migrants et réfugiés est faible. Bien souvent ils ne disposent d'aucun document de voyage et utilisent les réseaux de

passieurs et de trafic de migrants. D'autre part, la traite des personnes est un phénomène qui reste principalement au sein de la CEDEAO. Il s'agit majoritairement des enfants et principalement des filles et des jeunes femmes pour l'exploitation sexuelle et le travail forcé. Des cas plus nombreux de recrutement d'enfants ont été rapportés durant le premier semestre 2020 (230 cas) par rapport à l'année 2019 toute entière (215 cas), selon un rapport récemment publié par le Groupe mondial de la protection (GPC)¹. Ils sont exposés aux pires formes de travail des enfants, à l'exploitation économique, à la violence sexuelle, physique et psychologique. Des informations provenant de la région de Mopti font état de communautés de femmes et de jeunes filles enlevées, agressées sexuellement et violées. Plus de 1000 cas y ont déjà été enregistrés depuis début 2020². En janvier 2019, les autorités nigériennes estimaient que plus de 20 000 filles nigériennes étaient victimes de la traite à des fins sexuelles au Mali, mais ces données restent à confirmer³.

4. Conclusion

Les migrations au sein de l'espace CEDEAO se caractérisent par leur ancienneté et leur intensité. L'adoption du protocole de libre circulation des ressortissants des pays membres de l'organisation ainsi que l'ancrage des réseaux migratoires sont des opportunités pour les migrants. Les Maliens sont particulièrement concernés par le phénomène. L'instabilité politique, l'insécurité et les conflits, le sous-développement, la pauvreté, les catastrophes naturelles et l'insécurité alimentaire ont également généré de nouveaux mouvements forcés de population. Ces mouvements, en augmentation constante depuis 2017 (avec une augmentation de 40% enregistrée seulement en 2020)⁴, contribuent à la fragilisation des régions de Mopti, Kayes, Ségou et Sikasso et de la nouvelle région de Bougouni qui comptent des centaines de milliers de déplacés forcés, et des pays voisins (Burkina Faso, Mauritanie, Algérie et Niger) qui accueillent des centaines de réfugiés.

Dans ce contexte, les enjeux migratoires sont d'autant plus présents et prioritaires pour le développement et la stabilité du pays et de la sous-région.

Si les régions historiquement pourvoyeuses de migrants demeurent encore les principales régions d'émigration, cela tient à l'importance des réseaux de migrants, mais aussi, voire surtout, au fait que la migration est constitutive du mode de fonctionnement économique et social dans ces régions. Les migrations sont une étape importante d'émancipation sociale et économique et un facteur essentiel de diversification des sources de revenus et d'assurance face aux aléas climatiques et économiques.

¹ Global Protection Update, November 2020, Global Protection Cluster, Réseau dirigé par le HCR qui regroupe des agences des Nations Unies et des ONG assurant des prestations de protection aux personnes affectées par les crises humanitaires.

² Augmentation du trafic d'enfants au Mali en raison du conflit et de la pandémie de Covid-19, HCR, 01 décembre 2020.

³ Rapport annuel du Département d'Etat sur la Traite des Personnes, juin 2019.

⁴ OCHA Mali, Rapport de situation, 3 février 2021.

La CEDEAO a pris la mesure du phénomène d'où sa mobilisation en vue de promouvoir la libre circulation des personnes et de leurs biens.

Bibliographie

- Adepoju, A. (2006). Placing International Migration in the Context of the 3D's: Demography, Development, and Democracy. *International Migration*, 44, 3-13.
- Adepoju, A. (2006). The challenge of labour migration flows between West Africa and the Maghreb. *Migration Research Papers*. Geneva : International Labour Organisation, 2006.
- Ambassade des USA au Mali, juin 2019. *Rapport annuel du Département d'Etat sur la Traite des Personnes*, Bamako. Récupéré <https://ml.usembassy.gov/wp-content/uploads/sites/28/MALI-TIP-2019-FRE-FINAL-for-website-1.pdf>
- Ammassari, S. (2004). Gestion des migrations et politiques de développement. Optimiser les bénéfices de la migration internationale en Afrique de l'Ouest. *Cahiers des migrations internationales*, Genève, BIT.
- Canning, D., Raja, S. & Yazbeck, A. S. (2004). La transition démographique de l'Afrique : dividende ou catastrophe ? *Africa Development Forum*, Washington, DC : World Bank and Agence Française de Développement. Récupéré <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/22036>
- Devillard, A., Bacchi, A. & Noack, M. (2015). *Enquête sur les politiques migratoires en Afrique de l'Ouest*. ICMPD et OIM. Récupéré https://publications.iom.int/system/files/pdf/survey_west_africa_fr.pdf
- DRC (2016): A perfect Storm?. Discussion Paper 3. RMMS. https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2016/05/horwood-and-reitano-a_perfect_storm-may-2016.pdf
- Feldman, N., Lima, S. & Mesplé-Somps, S. (2020). Processus migratoires et dynamiques sociales et politiques dans la région de Kayes au Mali : un nouveau regard pour de nouvelles tendances. *Dialogue*, 58, 1-18.
- HCR, *Augmentation du trafic d'enfants au Mali en raison du conflit et de la pandémie de Covid-19*, 01 décembre 2020. Récupéré <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2020/12/5fc63047a/augmentation-trafic-denfants-mali-raison-conflit-pandemie-covid-19.html>
- Horwood, C. & Reitano, T. (2016). A perfect Storm? RMMS Discussion Paper 3, DRC, mai 2016. Récupéré https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2016/05/horwood-and-reitano-a_perfect_storm-may-2016.pdf
- Mesplé-Somps, S., Bjorn, N. (2020). Les migrations internationales des Maliens. *Revue Région et Développement*, 51, 133-143.
- OCHA (2021). *Rapport de situation*. Mali, 3 février 2021.
- OHCR (2019). *Rapport sur les atteintes sérieuses aux droits de l'homme commises lors de l'attaque du village de Sobane Da (région de Mopti) le 9 juin 2019, Mali*. Consulté le 16 juillet 2021 sur le site : https://www.ohchr.org/Documents/Countries/ML/Public_report_SobaneDa.pdf
- OIM (2012). Migration en Afrique de l'Ouest et Centrale. Aperçu général. Récupéré https://publications.iom.int/system/files/pdf/mpafricaregionaloverview_6march2012_0.pdf

- OIM (2019). Rapport trimestriel régional. Afrique de l'Ouest et du Centre. Matrice de suivi des déplacements (MNT), juillet - décembre 2018. Dakar : OIM.
- OIM (2020). *Suivi des flux de populations au Mali*, novembre 2020.
- Wihtol de Wenden, C. (2008). Les enjeux migratoires comme facteurs de recomposition des sphères d'influence. *Revue internationale et stratégique*, 4(72), 121-130.

La nouvelle émigration espagnole en Europe. Une génération révoltée contre la précarité

Antía PÉREZ CARAMÉS

antia.perez@udc.es

Mónica Belén FERNANDEZ SUAREZ

belen.fernandez.suarez@udc.es

Équipe de Recherche Sociétés en Mouvement (ESOMI), Département de Sociologie et Sciences de la Communication, Universidad de A Coruña

Résumé

Ce chapitre analyse la vague récente d'émigration depuis l'Espagne vers la France à la suite de la crise économique de 2008. La récession a marqué une transformation des flux migratoires en Espagne dans le sens d'une réduction de l'immigration et une augmentation de l'émigration. Ce processus a lieu dans un contexte d'intensification de la mobilité intra-européenne, particulièrement parmi les personnes très qualifiées, et implique un renouvellement des migrations en provenance du sud de l'Europe vers les pays du nord. L'analyse a comme but la comparaison des profils et des projets migratoires de trois types d'émigration depuis l'Espagne : l'émigration autochtone, la ré-émigration, et l'émigration des descendant/es de l'immigration. La démarche méthodologique est de nature qualitative et repose sur des entretiens semi-directifs.

Mots clés : émigration ; diaspora ; ré-émigration ; migration intra-européenne ; Espagne

1. Introduction : le changement de cycle migratoire en Espagne

La rapide transition de l'Espagne de pays d'émigration à pays d'immigration a fait de ce pays du sud de l'Europe l'un des plus grands récepteurs de flux d'immigration, spécialement durant la première décennie du XXI^e siècle, quand le nombre de nouveaux résidents en provenance de l'étranger est passé de 1.472.458 en l'an 2000 à 6.604.181 au début de 2010¹. Le contexte socio-structurel de l'Espagne jouait en faveur de l'accueil de cette population immigrée.

Ainsi, la structure sociale de l'Espagne se caractérisait à cette époque-là par une croissance économique constante, même si très dépendante du secteur du bâtiment et du grossissement de la bulle immobilière. Cette croissance économique n'était pas accompagnée d'une réduction des inégalités sociales, qui s'accrurent pendant les premières années du XXI^e siècle, liée à un processus de changement social accéléré qui

¹ D'après les données du registre local de population au premier de janvier de chaque année (Instituto Nacional de Estadística, INE).

a aggravé les principales fractures sociales. Concernant la population jeune, on peut noter la stratification éducative, c'est-à-dire, la présence d'un haut pourcentage de personnes ayant un diplôme universitaire en même temps que des chiffres d'échec scolaire très élevées. Une tardive et précaire incorporation au marché de travail permet aussi d'expliquer le retard dans l'émancipation juvénile, ainsi que la faible fécondité.

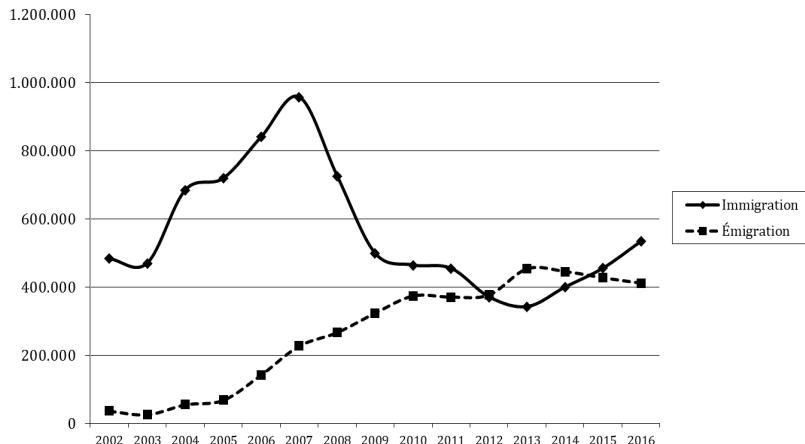
L'irruption de la crise économique en 2008 a impliqué, d'une part, un changement profond de la donne migratoire : une forte réduction des arrivées, suivie d'une hausse du nombre de sorties, que ce soit sous la forme de retour de la population immigrée, ou bien de l'émigration autochtone (López-Sala et Oso, 2015). D'autre part, les possibilités et conditions de travail des jeunes en Espagne se sont dégradées : le taux de chômage a grimpé jusqu'à 55% en 2012 (celui de l'ensemble de la population était à la même date de 26% et de 36% pour la population de nationalité étrangère). Les inégalités sociales se sont ainsi accrues : le taux de risque de pauvreté était de 29% en 2015.

Parmi les conséquences politiques de cette grave crise on peut signaler l'émergence du mouvement du 15M, l'un des premiers exemples au monde de tecnopolitique : des multitudes organisées et connectées pour produire de l'action collective (Toret, 2013). La nouvelle vague d'émigration depuis l'Espagne qui se déclenche à partir de 2008 va y participer avec la création d'un mouvement politique transnational : « *Marea Granate* » (Marée Grenat)².

Le graphique suivant (Figure 1) montre l'évolution des flux d'immigration et d'émigration entre les années 2002 (avant la crise économique) et 2016 (après la récession). On peut voir comment les arrivées ont chuté et les sorties de l'Espagne ont augmenté jusqu'au moins l'année 2013, pour ensuite se stabiliser.

² Dans leurs propres termes, Marée Grenat « est un mouvement transnational et non apartidiste, formé par des émigrant/es provenant de l'État espagnol, dont l'objectif est de dénoncer les causes, ainsi que les responsables, de la crise socio-économique qui nous force à émigrer ». Voir : <https://mareagranate.org/gl/manifiesto/francais/>

Figure 1. Évolution des flux d'immigration et d'émigration en Espagne, 2002-2016.



Source : *Estadística de Variaciones Residenciales. Instituto Nacional de Estadística (INE, www.ine.es)*.

La recherche sur cette nouvelle vague d'émigration depuis l'Espagne est encadrée dans un intérêt renouvelée de l'UE par la mobilité intra-européenne des jeunes qualifié/es (Triandafyllidou et Gropas, 2014 ; Triandafyllidou et Isaakyan, 2016 ; Bygnes, 2017). Quant aux approches développées en Espagne en cette matière, on peut distinguer ceux qui se penchent plutôt sur le retour des immigré/es (Parella et Petroff, 2014 ; López de Lera et Pérez-Caramés, 2015) et ceux qui s'intéressent à l'émigration autochtone (Domingo i Valls, Sabater Coll et Ortega Rivera, 2014 ; González-Ferrer, 2013 ; Capote, Pérez-Caramés et Fernández-Suárez, 2021). La question de la ré-émigration des immigré/es reste encore un sujet de récente exploration en Espagne (Mas Giralt, 2017 ; Ramos, 2018, 2020 ; Pérez-Caramés, Domínguez-Mujica et Ortega-Rivera, 2021).

Il existe nonobstant un manque de traitement analytique des sorties du pays (retour, émigration, ré-émigration) dans son ensemble, ce qui sera l'objet d'attention dans ce chapitre, qui vise à comparer les projets et parcours migratoires de trois profils différents d'émigré/es : les émigré/es autochtones, les descendant/es de la population immigrée en Espagne, et les ré-émigrant/es.

2. Méthodologie

Le travail de recherche pour l'élaboration de ce chapitre a été mené, premièrement, dans le cadre d'un programme de recherche exploratoire développé en 2013 à Hambourg, Allemagne, qui a impliqué la réalisation de 26 entretiens qualitatifs auprès des émigré/es Espagnol/es et qui a donné suite à une publication (Pérez-Caramés, 2017). Et deuxièmement, dans le cadre d'un programme de recherche plus vaste,

développé entre 2017 et 2020, sur la nouvelle vague émigratoire. Dans ce cas, l'attention s'est concentrée sur l'analyse de trois profils migratoires : l'émigration autochtone, la ré-émigration, et l'émigration des descendant/es d'immigré/es (1,5 ou 2^e génération), ainsi que sur la comparaison des trois premiers pays de destination en Europe : le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France. Les cibles de cette recherche étaient la réalisation d'une analyse sociodémographique des flux d'émigration et de leurs caractéristiques, d'une part, et l'étude des stratégies et des projets migratoires, ainsi que des réseaux sociaux et des formes d'activisme politique de cette nouvelle communauté espagnole à l'étranger, d'autre part.

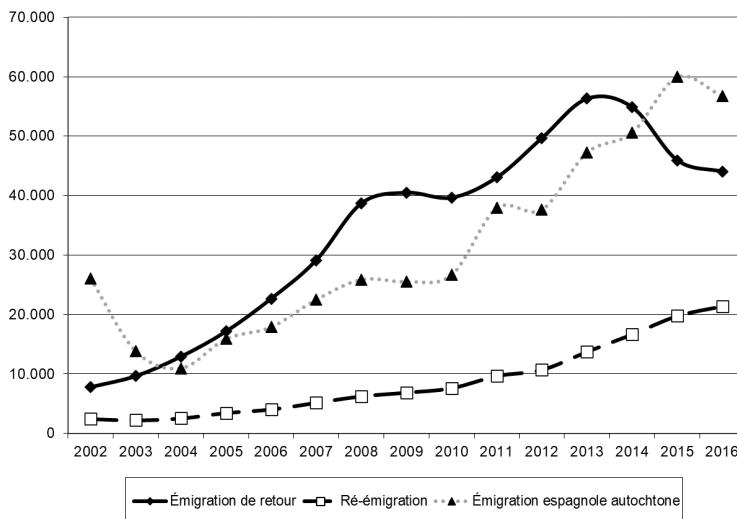
La démarche méthodologique a impliqué l'articulation de techniques quantitatives (analyse sociodémographique), avec des techniques qualitatives. 135 entretiens semi-directifs ont été réalisés avec des émigré/es de l'Espagne, des informateurs clé (personnel des Ambassades et Consulats, associations, restaurants et commerces...), ainsi que des activistes politiques. Aussi, une ethnographie virtuelle a été conduite visant les analyses des cybercommunautés organisées à travers les réseaux sociaux.

Dans ce chapitre on se concentrera exclusivement sur l'analyse comparée des profils et des projets migratoires des trois types de migrant/es : autochtones, ré-émigré/es et descendant/es d'immigré/es.

3. Analyse des résultats : trois profils, des projets diverses

La vague d'émigration intense déclenchée en Espagne à la suite de la crise économique de 2008 a comme différence principale, par rapport aux vagues précédentes, la diversité des profils des personnes partantes (Pérez-Caramés, 2021p). Il y a une partie très importante d'émigration de retour de la population immigrée vers leurs pays d'origine, mais il existe aussi une composante autochtone dans l'émigration qui n'est pas négligeable. Le flux le moins nombreux est composé d'immigré/es partant vers une nouvelle destination (ce que l'on appelle ré-émigration ou migration successive). Le graphique suivant (Figure 2) représente l'évolution temporelle de ces trois courants migratoires.

Figure 2. Évolution des flux d'émigration depuis l'Espagne (retour, ré-émigration, émigration autochtone), 2002-2016.



Source : *Estadística de Variaciones Residenciales. Instituto Nacional de Estadística (INE, www.ine.es)*.

Comme le montre le graphique, l'émigration de retour est le courant prédominant dans les sorties de l'Espagne pendant presque toute la période. La tendance de ce flux montre une augmentation dans les années qui suivent à la récession et une diminution dès que l'économie commence à se récupérer en 2013. Les sorties des Espagnol/es autochtones représentent le deuxième courant en importance, mais leur évolution est légèrement différente de celle du retour. Ainsi, les sorties dans les années qui suivent à l'éclatement de la crise sont moins nombreuses que celles qui se produisent dans les années de l'après-crise (2013-2015), et on n'aperçoit qu'en faible réduction dans l'année 2016. Par rapport au courant de ré-émigration, celui-ci est plus faible en volume, mais il a une tendance à la hausse qui ne s'arrête même pas avec l'amélioration des données économiques en Espagne.

Nous allons ensuite présenter les principales caractéristiques du chacun des profils de l'émigration récente depuis l'Espagne.

Les émigré/es Espagnol/es autochtones, né/es en Espagne et détenteurs d'un passeport espagnol, se caractérisent par leur jeunesse, leur niveau d'éducation élevé et, enfin, dans la plupart des cas, par une expérience antérieure de mobilité par le biais de la formation (Erasmus, cours de langues à l'étranger, stages dans des entreprises européennes, etc.). Dans ces processus de mobilité, nous pouvons constater que les motivations de la migration sont liées à une transition vers la vie adulte, ce qui constitue, en quelque sorte, une émancipation à l'internationale, comme d'autres recherches

l'avaient déjà constaté (Bartolini, Gropas et Triandafyllidou, 2017). Il s'agit alors de processus de mobilité individuels qui sont, en général, exempts de charges familiales.

Ces jeunes émigré/es en quête d'un meilleur avenir en Europe font partie d'une génération touchée par la mondialisation et la précarité. L'internationalisation de l'économie et la concentration des opportunités et des services dans les villes globales de l'Europe ont entraîné une mobilité accrue vers ces centres d'attraction. Certains de ces jeunes natifs ont choisi des occupations étroitement liées à un marché de travail global, comme les diplômés universitaires en ingénierie, les professionnels des sciences de la santé (soins infirmiers ou kinésithérapie), mais aussi des professions telles que la traduction poursuivent la mobilité pour renforcer leurs compétences linguistiques.

Ces jeunes qui visent à s'émanciper par leur projet migratoire sont rejoints par les survivant/es de la crise économique. Celle-ci a d'abord eu, pour le cas de l'Espagne, un fort impact sur le secteur du bâtiment, suivi des politiques d'austérité qui ont entraîné une réduction des dépenses sociales. Les naufragé/es du premier impact de la crise sont lié/es au secteur du bâtiment : architectes, travailleurs manuels de ce secteur, mais aussi débiteurs avec des charges financières auxquelles ils/elles ne peuvent faire face (emprunts, prêts hypothécaires, etc.).

Les points d'entrée sur le marché du travail dans les pays d'accueil sont fortement conditionnés par le capital culturel et social des personnes migrantes. Les personnes les mieux placées sont celles qui possèdent des qualifications exportables et demandées dans le pays d'accueil, qui ont un niveau élevé de connaissance de la langue utilisée dans ce pays et celles qui travaillent dans des entreprises multinationales qui peuvent déplacer leur capital professionnel et social pour trouver de meilleures opportunités. Ceux qui n'ont pas autant de capital culturel et social vont chercher des portes d'entrée plus précaires sur le marché de travail, telles que l'émigration comme filles au pair, par exemple, une figure qui a connu une hausse inouïe dans les mobilités intra-européennes récentes (Cortés, Moncó Rebollo et Barbosa, 2020). La formule « au pair » permet d'avoir un petit travail comme gardienne d'enfants en retour d'un maigre salaire, mais aussi un logement et de la nourriture. Aussi, l'hôtellerie et le ménage dans les hôtels servent de secteur-porte d'entrée. À de nombreuses reprises, c'est par le biais de groupes Facebook du type « *Españoles en...* », que l'on cherchera des informations sur le logement, les éventuelles possibilités d'emploi, mais aussi sur le processus migratoire lui-même.

Ce type de migrant/e partage un sentiment de désenchantement générationnel face au manque d'opportunités offertes par le marché du travail espagnol, qui n'est pas compensé par la qualité des réseaux sociaux et familiaux. Pour ces jeunes, l'image faite de l'Europe est assez idéalisée comme terre d'opportunités. Si quelque chose est resté socialement de l'héritage de l'ancienne émigration espagnole vers l'Europe, c'est cette perception sublimée d'un marché du travail et d'un État-providence qui fonctionnent bien dans les pays d'accueil. À cet héritage, il faut ajouter le fort attachement de la société espagnole à son appartenance à l'Union européenne.

Le deuxième groupe qui constituerait ce processus de « nouvelle émigration espagnole » est celui des ré-émigré/es arrivé/es en Espagne en provenance de pays tiers et que la crise économique de 2008 a expulsé/es vers une nouvelle destination européenne. Dans ce groupe, la condition politique d'accès à une nationalité européenne, ou le statut de résident temporaire, sont des facteurs déterminants dans le processus d'installation, ainsi que dans les opportunités au sein de la société de destination. Ce

groupe est caractérisé par une moyenne d'âge plus élevée, composé de personnes nées en Amérique Latine, de migrant/es en âge de travailler, et ayant une expérience migratoire antérieure qui leur permet d'aborder ce processus avec plus d'habileté.

La raison principale de la ré-émigration de ce groupe migratoire est principalement basée sur le manque d'emploi en Espagne, la souffrance vécue pendant la crise économique, les processus de faillite des petites entreprises ou des commerces, ou la fuite de la crise hypothécaire qui provoque l'endettement de beaucoup d'immigré/es en Espagne. L'accès rapide à la nationalité espagnole signifie que les immigré/es latino-américain/es peuvent se déplacer librement dans toute l'Europe avec un passeport espagnol. Ce facteur facilite sans aucun doute l'entrée en France et, par la suite, sur son marché du travail. Dans ce nouveau mouvement migratoire, l'installation est conditionnée par l'existence de contacts ou de communautés de compatriotes migrant/es qui peuvent les aider pendant ce processus de crise en Espagne.

Dans de nombreux cas, ce nouveau processus migratoire est une stratégie de survie pour la famille. Dans le cas des hommes, en particulier des hommes latino-américains liés au secteur de la construction en Espagne, il est courant que leur projet de ré-émigration soit solitaire, laissant la famille en Espagne, et concevant cette mobilité comme quelque chose de temporaire afin de revenir lorsque les conditions en Espagne s'amélioreront. Les raisons de la mobilité peuvent également impliquer une crise personnelle, qui provoque une tentative de recommencer ailleurs, et donc une nouvelle chance. Pour une partie de ce groupe, le rêve est de revenir vivre en Espagne lors de la retraite et de profiter de la qualité de vie et du bon climat.

Le troisième groupe, le moins nombreux des trois, est celui des descendant/es d'immigré/es : la génération 1,5 ou deuxième génération. Il s'agit d'un groupe jeune qui connaît les mêmes problèmes de manque d'emploi que le groupe autochtone, avec un niveau d'éducation moyen élevé, et des expériences diverses liées au statut migratoire de leur famille. Pour certains de ces membres, la jeunesse a été marquée par des expériences de discrimination et de racisme en Espagne. Ce fait va consolider leur désir ou leur refus de rester en Espagne ou de partir vers une nouvelle destination européenne. La présence de réseaux familiaux et communautaires, c'est-à-dire d'immigrés installés dans le pays d'origine de leurs parents, influencera également leur choix de destination migratoire. Pour ces descendant/es d'immigrés, le processus migratoire est une première expérience de mobilité, marquée par les souvenirs et les histoires familiales de leur arrivée en Espagne. Les raisons de l'émigration vers l'Europe sont, entre autres, le manque d'emploi et d'opportunités, la discrimination dont ils/elles sont victimes sur le marché du travail, l'impact de la crise économique sur leur famille en Espagne, ou encore le désir d'une vie meilleure. Ils/elles ont en partie le sentiment d'être sur un pied d'égalité avec les migrant/es espagnol/es de souche en raison de leur maîtrise de la langue de la société d'accueil, comme c'est le cas des descendant/es de Marocains en France.

En somme, la crise migratoire et la diversité sociétale en Espagne génèrent différents types de migrants qui cherchent des destinations similaires en Europe (comme le Royaume-Uni, l'Allemagne ou la France), mais avec des projets migratoires différents de la société d'origine.

4. Conclusions

La crise économique, sociale et politique a relevé le fait que les conditions économiques et de travail des nouvelles générations étaient pires que celles de la génération précédente. Ce processus a conduit au plus important processus d'expulsion de population du XXI^e siècle, en attendant les conséquences politiques, économiques et sociales de la crise liée à la pandémie de coronavirus. La différence principale par rapport aux crises économiques précédentes subies par l'Espagne est son adhésion à l'Union européenne et la possibilité de mobilité interne au sein de l'UE. En termes généraux, nous pouvons considérer ces processus migratoires intra-européens comme une mobilité de première classe, car le statut de citoyen/ne de l'UE a favorisé, sans aucun doute, l'entrée, la permanence et l'accès au marché du travail et aux droits sociaux et politiques.

Bien que ces processus de mobilité intra-européenne n'aient pas été aussi faciles pour les différents profils migratoires qui entrent dans le cadre de la « nouvelle émigration européenne », il existe des variables qui peuvent conditionner le succès de l'aventure européenne, tels que le capital culturel et le capital social. Nous pouvons comprendre que le capital culturel serait composé de deux facteurs : le niveau d'éducation et la connaissance de la langue de la société de destination. Les diplômes universitaires n'ont pas la même valeur et le même prestige, ce qui se traduit par une meilleure employabilité. De même, un diplôme universitaire obtenu dans un pays tiers est difficilement reconnu dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, ce qui place le groupe des ré-émigré/es dans une position plus défavorable que celle des natifs ou des descendant/es d'émigrés. La connaissance de la langue de la société d'accueil est un facteur déterminant pour un parcours professionnel plus conforme à la formation. Enfin, le capital social est un facteur qui détermine le processus d'intégration et la trajectoire d'emploi dans les pays d'Europe centrale et du nord. Dans ce sens, l'intégration harmonieuse sur le marché du travail des travailleurs expatriés dans les entreprises multinationales et mondiales n'a rien à voir avec celle des émigré/es qui partent « à l'aventure » sans compétences linguistiques et sans aucun réseau de contacts dans la société d'accueil. Les réseaux sociaux à destination peuvent devenir des liens forts, comme la famille ou les amis, ou bien jouer un rôle plus faible, comme les communautés de migrants ou les communautés virtuelles.

Les projets de migration des autochtones se situent dans une phase vitale de transition entre la jeunesse et l'âge adulte. La grande majorité d'entre eux/elles ont des études universitaires, un passé de mobilité durant leur phase de formation, et leur profil formatif peut favoriser l'insertion professionnelle, comme c'est le cas des ingénieurs en Allemagne ou des kinésithérapeutes en France. Mais cette formation peut aussi conduire à l'insertion professionnelle dans des emplois plus précaires, comme celui de « fille au pair » dans un pays européen.

Le projet migratoire des ré-émigré/es est caractérisé par un capital migratoire élevé ; après tout, il s'agirait au moins de leur deuxième mouvement en Europe. C'est le groupe qui est le plus directement touché par la crise économique et la destruction des emplois en Espagne. Leur mobilité intra-européenne est principalement marquée par des projets familiaux, il s'agit parfois de mouvements de résistance pour obtenir des revenus. Dans ces cas leur engagement d'intégration sera également marqué par un moindre effort dû, en quelque sorte, au cycle de vie et à l'âge avancé. Finalement, le projet migratoire des

descendant/es d'immigrés est conditionné par les expériences d'intégration ou de discrimination subies en Espagne, qui vont marquer le caractère temporaire ou plus permanent de la migration. Les expériences de rejet vécues par certains descendants d'émigrés marquent une distance émotionnelle vis-à-vis de leur retour éventuel pour vivre en Espagne. Leur mobilité sera conditionnée par la perception de l'acceptation ou du rejet dans la nouvelle société d'accueil, ce qui veut dire que l'origine ethnique peut impliquer un accès plus ou moins bon au marché du travail. Ici aussi, les origines et la famille peuvent être utiles pour améliorer leurs chances dans ces destinations.

Remerciements

Le travail qui soutient ce chapitre a été mené dans le cadre des programmes de recherche « La nouvelle émigration depuis l'Espagne : profils, stratégies de mobilité et activisme politique transnational » (CSO2016-80158-R), financé par le Ministère espagnol de l'Économie et la Compétitivité, et « Intégration et retour de la nouvelle émigration espagnole : une analyse comparée des communautés espagnoles au Royaume-Uni et en France (EMIGRAREIN) » (PID2019-105041RA-I00), financé par le Ministère espagnol de Science et d'Innovation.

Bibliographie

- Bartolini, L. ; Gropas, R. & Triandafyllidou, A. (2017). Drivers of highly skilled mobility from Southern Europe: escaping the crisis and emancipating oneself. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 43 (4), 652-673, doi: <https://doi.org/10.1080/1369183X.2016.1249048>
- Bygnes, S. (2017). Are They Leaving Because of the Crisis? The Sociological Significance of *Anomie* as a Motivation for Migration? *Sociology*, 51 (2), 258-273, doi: <https://doi.org/10.1177%2F0038038515589300>
- Capote, A. ; Pérez-Caramés, A. & Fernández-Suárez, B. (2021). L'émigration des jeunes espagnols vers l'Europe après la crise économique de 2008 : le désenchantement d'une génération déclassée. Dans G. Bellis ; M. Carella ; J-F. Léger & A. Parant (éd.) *Population et crises en Méditerranée* (pp. 45-63). Milan : Franco Angeli.
- Cortés, A. ; Moncó Rebollo, B. & Barbosa, F. (2020). Young Spanish au pairs in London: migration and gender tensions in the context of intra-EU mobilities. *Ethnic and Racial Studies*, 43 (14), 2590-2606, doi: <https://doi.org/10.1080/01419870.2020.1774071>
- Domingo i Valls, A.; Sabater Coll, A. & Ortega Rivera, E. (2014). ¿Migración neohispánica? El impacto de la crisis económica en la emigración española. *Empiria*, 29: 39-66, doi: <https://doi.org/10.5944/empiria.29.2014.12940>
- López de Lera, D. & Pérez-Caramés, A. (2015). La decisión de retornar en tiempos de crisis. Una perspectiva comparada de los migrantes ecuatorianos y rumanos en España. *Migraciones*, 37: 171-194, doi: <https://doi.org/10.14422/mig.i37.y2015.008>
- López-Sala, A. & Oso, L. (2015). Inmigración en tiempos de crisis: dinámicas de movilidad emergentes y nuevos impactos sociales. *Migraciones*, 37: 9-27, doi: <https://doi.org/10.14422/mig.i37.y2015.001>
- Mas Giralt, R. (2017). Onward Migration as a Coping Strategy? Latin Americans Moving from Spain to the UK Post-2008. *Population, Space and Place*, 23 (3), doi: <https://doi.org/10.1002/psp.2017>

- Parella, S. & Petroff, A. (2014). Migración de retorno en España: salidas de inmigrantes y programas de retorno en un contexto de crisis. *Anuario CIDOB de la Inmigración*, 2014, 61-88.
- Pérez-Caramés, A. (2017). Una nueva generación española en Alemania. Análisis de las motivaciones para la emigración bajo el manto de la crisis. *Migraciones*, 43: 91-116, <https://doi.org/10.14422/mig.i43.y2017.005>
- Pérez-Caramés, A. (2021p). La diversificación de los patrones de movilidad en el cambio de ciclo migratorio: procesos emergentes en la nueva emigración desde España. *Revista Española de Sociología*.
- Pérez-Caramés, A.; Domínguez-Mujica, J. & Ortega-Rivera. E. (2021) Se hace camino al andar : Reemigración de latinoamericanos desde España hacia otros países europeos (2006-2018). *Revista Española de Sociología*, 30 (4), <https://doi.org/10.22325/fes/res.2021.74>
- Ramos, C. (2018). Onward migration from Spain to London in times of crisis: the importance of life-course junctures in secondary migrations. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44 (11) : 1841-1587, <https://doi.org/10.1080/1369183X.2017.1368372>
- Ramos, C. (2020). Searching for Stability: Onward Migration and Pathways of Precarious Incorporation in and Out of Spain. *International Migration*, <https://doi.org/10.1111/imig.12756>
- Toret, J. (2013). *Tecnopolítica: la potencia de las multitudes conectadas. El sistema red 15M, un nuevo paradigma de la política distribuida*. Barcelone: Internet Interdisciplinary Institute, Universitat Oberta de Catalunya (UOC).
- Triandafyllidou, A. & Gropas, R. (2015). « Voting With Their Feet »: Highly Skilled Emigrants From Southern Europe. *American Behavioral Scientist*, 58 (12) : 1614-1633, <https://doi.org/10.1177%2F0002764214534665>
- Triandafyllidou, A. & Issakyan, I. (éds.) (2016). *High Skill Migration and Recesssion*. Londres : Palgrave Macmillan.

Le genre, un facteur structurel dans les processus migratoires. Femmes Capverdiennes en Galice

Lucía OCA GONZÁLEZ

luziag@utad.pt

CETRAD¹ -Universidade de Trás-os-Montes e Alto Douro

Résumé

Notre proposition vise à montrer les processus de migration comme des processus de genre, en comprenant le genre comme une catégorie dynamique, susceptible de transformations, qui joue un rôle structurel dans la configuration des migrations. Nous nous baserons sur les théories articulationnistes avec une approche féministe, en analysant un cas ethnographique, celui de la communauté capverdienne de Burela, installée dans cette ville de la Galice Cantabrique depuis 1978.

Mots clés : genre ; migration ; Cap-Vert

1. Les femmes dans les Études migratoires

Les femmes étaient un élément absent de la recherche et de la théorisation des processus migratoires jusqu'aux années 1970, coïncidant avec l'entrée d'universitaires féministes dans différents domaines de la connaissance.

Initialement, la catégorie des femmes a été incluse dans de nombreuses recherches, mais sans utiliser le genre comme catégorie d'analyse, produisant une visibilité descriptive des migrants, sans tenir compte de leurs contributions aux flux migratoires et à l'organisation de la migration dans les pays d'accueil (Campani, 2010). Mahler et Pessar (2006) considèrent que cette visibilité, nécessaire à l'époque, a marqué l'introduction de la variable du genre dans diverses études quantitatives, ce qui a conduit à une grande profusion d'études portant sur les femmes migrantes.

Le sexe n'a été pris en compte en tant que variable pour l'analyse de la migration qu'à partir de la seconde moitié des années 1980, avec une importance accrue au cours de la décennie suivante. À l'époque, la formule dite « trinitaire » (Campani, 2010) prédominait, ce qui a donné lieu à de multiples analyses, fondées sur l'intersection des variables de genre, de race/ethnicité et de classe sociale. L'application de ce cadre théorique s'est avérée très utile pour reconnaître la diversité du collectif des femmes, car elle a mis fin à la focalisation sur les femmes en tant que catégorie universelle. D'autre part, elle a

¹ Ce travail a été financé par des fonds nationaux à travers la FCT – Fundação para a Ciência e a Tecnologia, I.P., dans le cadre du projet UIDB/04011/2020.

également conduit à la reconnaissance de la fluidité des relations de genre, en se concentrant principalement sur deux aspects : la dimension de genre des modèles de migration et la reconfiguration de nouveaux systèmes de différenciation de genre pour les hommes et les femmes dans les sociétés d'accueil. Le genre a commencé à être considéré comme fluide et relationnel, et à être défini comme une construction sociale dynamique, qui peut être transformée par les changements apportés par la migration.

L'introduction de la perspective de genre dans les études sur les migrations s'est consolidée à partir des années 1990, favorisant les études sur les flux strictement féminins. À partir du début du siècle, le genre a commencé à être considéré comme un élément clé qui façonne une variabilité de pratiques, d'identités et d'institutions dans les processus de migration. L'un des apports de cette approche est la condition dynamique et relationnelle implicite dans la définition du genre, considérée en termes processuels. Selon ces propositions, le genre est dialectiquement lié aux structures des sociétés d'origine et de réception. Cela a permis de lancer une analyse plus large du genre en tant que moyen de structuration du pouvoir, présent dans toutes les relations humaines et étroitement lié à d'autres axes de pouvoir, tels que la classe sociale ou l'ethnicité.

La migration a été considérée non seulement comme un processus économique ou politique, mais aussi comme un processus socioculturel, médiatisé par les idéologies de genre et de parenté, ainsi que par les institutions et les pratiques qui y sont liées. Des auteurs tels que Grassmuck et Pessar (1991) et Hondagneu-Sotelo (1994) ont souligné son importance dans les processus de prise de décision des familles au sujet des migrants, ainsi que dans les pratiques de recrutement, d'installation et de retour.

En confrontant ce cadre aux théories articulationnistes de la migration, deux catégories principales d'analyse émergent : le groupe domestique et les réseaux de migration. Tous deux occupent une place centrale en tant que principes d'organisation sociale qui doivent être pris en compte pour comprendre les mouvements migratoires dans toute leur complexité (Gregorio, 1998).

En suivant cette proposition théorique, nous analyserons le processus migratoire féminin au sein du flux qui relie l'île de Santiago de Cabo Verde à la Galice depuis 1978, jusqu'en 2008. Les principales tendances dans la formation des groupes domestiques dans la société d'origine seront prises en compte, liées aux processus historiques présents dans la formation de la société capverdienne, qui ont abouti à une double orientation, matri locale et patrilocal. Nous réfléchirons aux changements dans l'organisation des groupes domestiques lors de leur installation à Burela, en essayant de comprendre les positions et les rôles des femmes, et en les comparant à ceux de la société d'origine. D'autre part, les réseaux migratoires qui ont relié l'origine et la destination tout au long de la période étudiée seront décrits et analysés, en tenant compte de l'évolution des cadres juridiques et du marché du travail.

2. Méthodologie

Le travail de terrain au sein de la communauté susmentionnée s'est déroulé sur une période de plus de quinze ans. Il s'agit d'une recherche anthropologique appliquée et impliquée, qui a coïncidé dans sa phase initiale (1998/2001) avec deux processus d'intervention sociale visant l'intégration de cette communauté dans la localité.

La matière première de ce travail provient d'une expérience ethnographique multi-située (Hannerz, 2003 ; Marcus, 2001), puisque l'expérience professionnelle susmentionnée nous a amené, après avoir fait des recherches sur le contexte communautaire de destination en Galice, à connaître le contexte d'origine à Santiago de Cabo Verde. Notre premier voyage dans l'archipel, en 2000, a été suivi de beaucoup d'autres, ayant voyagé régulièrement. Les séjours dans les lieux d'origine varient de trois à six semaines, à l'exception d'une longue période de séjour continu entre 2007 et 2009, en tant que travailleur dans un projet d'autonomisation des femmes dans le domaine de la coopération au développement.

L'ampleur du travail de recherche a permis d'acquérir une connaissance approfondie des migrants capverdiens à différents moments de leur processus migratoire, grâce à l'observation participante et aux recensements effectués à différentes époques, ainsi qu'aux entretiens individuels et collectifs qui nous ont permis de retracer différents itinéraires typiques tout au long des trois décennies couvertes par la recherche.

3. Les femmes badia² dans la migration capverdienne

La connaissance des clés culturelles du système de genre au Cap-Vert constitue le point de départ pour analyser la réalité des femmes Capverdiennes à Burela, en tenant compte des différentes positions qu'elles occupent dans la structure de parenté et dans les groupes domestiques sur la côte ouest de Santiago. Les conditions extrêmes de survie sur les îles ont conduit à la constitution d'un système de parenté très souple, enveloppé dans une superstructure patriarcale, dont le modèle idéal est celui de la famille catholique, peu concrétisé dans la pratique (15% en 2006, selon l'INE -CV), la plupart des couples étant constitués en unions de fait.

Dans le cadre de cette flexibilité, les femmes tendent à occuper des positions centrales dans l'organisation des groupes domestiques, les ménages monoparentaux étant très fréquents, dirigés par des femmes seules et dépassant ces dernières décennies 50% des groupes domestiques dans les communautés d'origine. Cette centralité féminine au niveau domestique est rarement transférée au domaine public et social, en raison de la force de l'idéologie patriarcale dominante, basée sur l'idée qu'une femme sans homme n'a aucune valeur sociale, limitant le potentiel transformateur des pratiques matrifocales (Oca, 2013).

L'émigration est un élément historique fondamental de la société capverdienne. L'existence d'une forte culture de l'émigration et les bases migratoires consolidées dans divers pays et continents ont fait de l'émigration un phénomène structurel de la société capverdienne contemporaine, avec une énorme communauté transnationale, connue sous le nom de « diaspore ».

² L'expression capverdienne *badiu/badia* vient du terme portugais *radio*, avec le sens négatif de vagabond ou clochard, qui était appliqué aux esclaves en fuite à Santiago et à ceux qui refusaient de travailler pour leurs maîtres (Soares, 2005). Les esclaves ont fini par se l'approprier, en subvertissant sa signification et en la transformant en une qualité positive, qui a fini par être liée à l'identité des habitants de Santiago.

L'archipel a été le théâtre de mouvements démographiques intenses et continus depuis son peuplement dans la seconde moitié du XV^e siècle, avec une minorité d'Européens et un grand groupe hétérogène d'esclaves venus de la côte africaine. À partir du XVII^e siècle, divers flux quittent l'archipel, fuyant les sécheresses répétées et les crises alimentaires pour aller chercher leur subsistance dans d'autres régions du monde, notamment sur la côte est des États-Unis. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, suite à l'abolition de l'esclavage, le pouvoir colonial portugais, profitant des périodes de crise alimentaire, a encouragé un flux vers les plantations coloniales de São Tomé e Príncipe et d'Angola, qui avaient besoin de main-d'œuvre pour remplacer les esclaves libérés. L'État a procédé à une gestion différenciée des flux migratoires, ce qui fait que les *badiu* (habitants de Santiago) étaient majoritaires dans ce flux, tandis que les habitants des autres îles émigraient vers des pays plus attractifs (États-Unis, Argentine, Brésil).

Dans les années 1960, l'émigration capverdienne s'oriente vers les pays européens, utilisant la métropole coloniale comme un passage vers d'autres destinations, avec une distinction entre les destinations des migrants des différentes îles. La présence de migrants capverdiens en Espagne remonte aux années 1970, avec quatre communautés historiques nées après 1975, dont une en Galice, ainsi que les zones minières de León, Madrid et Saragosse (Oca, 2013).

La place des femmes dans les flux migratoires de l'archipel a été variable, l'existence des femmes étant notable dans toutes les communautés migrantes. Les femmes Capverdiennes deviennent de plus en plus des sujets autonomes dans la formation des communautés migrantes, en accord avec le phénomène global de la féminisation de la migration. Dans le cas européen, cette présence est notoire depuis la décennie dite de regroupement des années 1980 (Góis, 2006).

Historiquement, la communauté s'est féminisée depuis son installation dans les années 1960. Il s'agit du courant italien, provenant des îles de Barlavento, dont la destination principale était le service domestique. Un groupe moins important de femmes de la même origine se retrouve concentré à Madrid depuis la fin des années 1970.

La migration de Santiago vers l'Europe s'est déroulée principalement au Portugal, en France, en Suisse, au Luxembourg et en Espagne. Au départ, il s'agissait essentiellement d'hommes, suivis dans de nombreux cas par des processus de regroupement familial, qui ont nourri des communautés de femmes et d'enfants. La culture migratoire à Santiago considérait jusqu'à très récemment les hommes comme les acteurs principaux des processus migratoires, alors que les femmes occupaient une place subordonnée en tant qu'épouses, de sorte que les possibilités de migration pour elles étaient étroitement liées au mariage.

4. *Badias de Burela : épouses et ouvrières*

Deux périodes seront distinguées dans l'analyse de cette communauté de migrants. La première comprend les deux premières décennies d'installation sur la côte galicienne (1978/1998). Au cours de la dernière année de cette période, a commencé notre travail sur le terrain, ainsi que le lancement des processus d'intervention sociale avec le groupe

et la réactivation du flux migratoire, ce qui a conduit à la multiplication par trois de la communauté au cours de la deuxième période (1998/2008).

4.1. Les pionnières

Les premiers migrants à arriver sur la côte de Lugo ont été des hommes qui ont participé à la construction de l'usine Alúmina-Aluminio, vers 1977. Une fois le travail terminé, on les a empêchés de travailler dans l'industrie, de sorte que la plupart d'entre eux ont émigré vers d'autres destinations. L'ouverture de l'usine d'aluminium a provoqué un transfert de la main-d'œuvre locale du secteur primaire vers le secteur industriel, ce qui a entraîné une pénurie de marins dans le port de Burela. Presque par hasard, en 1978, quelques Capverdiens ont commencé à travailler dans la pêche hauturière. À partir de ce moment, le développement de l'économie de la pêche à Burela a déterminé la naissance et l'évolution d'une communauté stable, qui s'est forgée grâce à l'arrivée de femmes et d'enfants. Les phases de l'économie portuaire reflètent parfaitement l'évolution de la communauté capverdienne, basée sur le travail des hommes dans la pêche hauturière, seul secteur d'emploi jusqu'en 2004/05 (Oca, 2007).

Dans une première phase (1978/1993), la communauté s'est lentement développée pour atteindre environ 250 membres. Entre 1993 et 1998, il y a eu une période de crise et de déclin, liée à une crise de l'emploi dans la pêche hauturière, conséquence de la mise en œuvre de la politique européenne de la pêche. Cette étape a été marquée par la réémigration d'une centaine de personnes, et par l'isolement, car tant les voyages vers le Cap-Vert que l'arrivée de migrants en provenance de l'archipel étaient peu fréquents (Oca, 2013).

Au cours des deux premières décennies d'installation, la plupart des femmes sont arrivées par des procédés irréguliers via Lisbonne, encouragées par leurs maris. Une fois en Galice, elles ont profité des régularisations basées sur leur statut d'épouse, ce qui impliquait une dépendance légale vis-à-vis de leur mari et l'impossibilité de travailler légalement, limitant ainsi leurs droits de citoyenneté.

À ce stade, la communauté était organisée en groupes de ménages nucléaires de deux générations, suivant le modèle idéal de la société d'origine. Mais l'absence périodique des hommes lors de chaque marée a laissé place dans la pratique à une structure familiale matrifocale, où les femmes géraient seules les ménages la plupart du temps.

En l'absence des hommes, les femmes (qui étaient toutes des épouses) ont structuré la communauté, créant et consolidant un réseau de soutien et de relations entre les groupes de ménages. Au fil du temps, elles sont devenues les représentantes de la communauté auprès de la société et des institutions, ce qui les distingue des autres communautés de migrants de l'île de Santiago. Elles en sont venues à occuper tous les postes de l'organisation communautaire, l'Association culturelle de Tabanka, créée en 1987 et sans activité régulière depuis le début des années 1990. Selon Villarino (1995), à cette époque, le collectif capverdien maintenait une position d'intégration basée sur le renoncement à la lutte pour les droits de citoyenneté et la création d'un micro-espace social qui avait ses limites dans la communauté elle-même.

La deuxième étape considérée dans l'analyse de la communauté, comme il a été mentionné ci-dessus, comprend la période entre 1998 et 2008, coïncidant avec le début

du projet Bogavante, la première intervention sociale dans le collectif capverdien, après deux décennies de colonisation. Son diagnostic initial concluait que la communauté était immergée dans un modèle de séparation (Berry, 1984), dans lequel les pratiques culturelles étaient maintenues dans la sphère privée, sans chercher à établir des relations avec les groupes autochtones au-delà du lieu de travail. Avec le développement du projet, les femmes sont apparues comme un élément central et structurant de la communauté. Dans le même temps, la culture capverdienne est apparue comme un outil privilégié d'intégration, ouvrant un processus de visibilité dans la localité qui a réuni la communauté capverdienne autour de l'association communautaire, qui est redevenue active.

4.2. Les nouvelles badias

Une fois le projet terminé au début des années 2000, le pouvoir politique local, mal à l'aise avec ses fondements et ses actions, a réussi à prendre le contrôle de l'intervention dans le collectif de migrants, en appliquant une nouvelle approche basée sur le discours de la « parfaite intégration » (Oca, 2013), qui se poursuit jusqu'à présent, dans laquelle la communauté est devenue un objet passif de l'intervention.

C'est également au début de cette étape qu'est apparu un nouveau réseau de migration légale, via Dakar, entre Santiago et Burela, dont le flux s'est accru tout au long de la décennie, entraînant le triplement du collectif capverdien en seulement 10 ans (de 134 personnes en 1998 à 440 en 2008). A cette période, le cycle migratoire s'est refermé avec la retraite des pêcheurs pionniers et l'arrivée à l'âge adulte des descendants nés dans les années 1970 et 1980 (Oca, 2013).

Dans le cadre de ce processus, de nouveaux profils de migrants sont apparus, avec la diversification des classes d'âge, avec une augmentation du poids des premières générations et un renforcement de la masculinisation du collectif en général. Les lieux d'origine de l'île se sont diversifiés et la différence entre les expériences migratoires des anciens et des nouveaux migrants est devenue évidente. La vie communautaire, de plus en plus complexe, a vu naître de nouveaux réseaux et dynamiques, renforçant le schéma de séparation qui avait caractérisé les premières étapes des relations interethniques (Oca, 2013).

Dans le nouveau contexte du XXI^e siècle, l'émergence d'offres d'emploi dans des secteurs féminisés a donné lieu à une migration de la main-d'œuvre féminine, auparavant inexistante. Sur un total de 69 femmes migrantes au cours de la période considérée³, 26% n'étaient pas liées à un partenaire ou à un mari, la plupart d'entre elles étant des mères célibataires. Pour la plupart des femmes de ce groupe, la décision d'émigrer a été prise par leur famille dans le cadre d'une articulation transnationale, généralement après la concrétisation de la migration préférentielle des hommes du groupe domestique ou des épouses qui ont suivi leur mari pour profiter d'offres d'emploi. Généralement, ces femmes sans homme, sœurs ou nièces des familles qui ont facilité leur migration, sont arrivées avec un projet migratoire prédéterminé : travailler, envoyer des fonds et ensuite regrouper leurs enfants, qui sont restés sous la responsabilité d'un membre féminin de

³ Les données présentées dans cette section sont issues de notre travail de thèse (Oca, 2013).

la famille dans l'archipel. Cependant, la considération du manque de valeur sociale des femmes sans mari a été plus forte que les pressions familiales, de sorte que la plupart de ces femmes ont contrarié le projet de migration familiale, rejoignant un homme capverdien à leur destination, redevenant mères et formant des groupes de ménages nucléaires.

D'autre part, les épouses ont continué à arriver, mais aussi les femmes en union de fait, reflétant les typologies habituelles de la structure familiale capverdienne actuelle. Ainsi, 55% ont migré en tant qu'épouses dans le cadre de processus de regroupement familial, généralement accompagnées de leurs enfants, étant légalement dépendantes de leurs maris dans les premières années de résidence en Espagne, tout comme les femmes d'autrefois. Nombre de ces femmes se sont mariées par procuration au Cap-Vert afin de matérialiser le processus migratoire par cette figure juridique. Les 19% restants des femmes migrantes Capverdiennes arrivées entre 1998 et 2008 faisaient partie de couples non mariés, ayant migré en parallèle avec leur partenaire de manière régulière, profitant des offres d'emploi et regroupant ensuite leurs enfants, initialement restés dans l'archipel.

Sur le total de ces femmes, 82% ont migré régulièrement, via Dakar, restant indéfiniment dans la capitale sénégalaise dans l'attente d'un visa. Les autres sont arrivées de manière irrégulière, profitant dans de nombreux cas des visas Schengen pour se rendre à Lisbonne ou dans d'autres pays européens.

Les nouvelles migrantes ont accédé aux secteurs traditionnels (ménage et services domestiques), mais aussi à de nouveaux secteurs tels que l'agriculture, les soins aux personnes dépendantes ou l'industrie agro-alimentaire. Elles se sont fortement engagées dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, qui implique de longues heures de travail et l'impossibilité de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Tout au long de la décennie, de nouvelles formes d'insertion professionnelle masculine sont apparues, brisant le déterminisme de l'insertion professionnelle dans la pêche hauturière qui avait caractérisé les deux premières décennies de colonisation et conduisant à la constitution de groupes domestiques matrifocaux. Entre 2004/05, les pêcheurs capverdiens ont commencé à être recrutés pour la pêche côtière, ce qui implique moins d'absence. Dans le même temps, de nombreux hommes ont commencé à émigrer grâce aux offres d'emploi dans le secteur de la construction, et beaucoup d'entre eux se sont retrouvés au chômage dans les dernières années de la décennie. Enfin, la retraite des pionniers a commencé, entraînant des processus de renégociation des relations domestiques avec leurs épouses, après de longues années d'absence régulière de leur foyer.

Les nouvelles réalités professionnelles ont donné lieu à une plus grande présence masculine dans les groupes domestiques au quotidien, et l'organisation en familles matrifocales qui définissait auparavant le collectif a perdu du poids. En 2008, ce type de groupe domestique avec des hommes absents, ajouté aux nouveaux groupes de femmes monoparentales ou célibataires (inexistants au départ), ne dépassait pas 67% du total. Dans les autres ménages, la typologie de la famille nucléaire avec une figure masculine de pouvoir et d'autorité quotidienne a été reproduite, ce qui a entraîné une régression évidente de l'autonomie des femmes.

5. Conclusions

Le cadre théorique articulationniste-féministe, qui considère le genre comme un élément structurant de la migration, défini par sa fluidité et son dynamisme, est valable et approprié pour analyser les positions des femmes dans les processus migratoires. Celles-ci sont déterminées par une multiplicité de facteurs, dont la culture migratoire et le système de genre de la société d'origine, le rôle des femmes dans les groupes domestiques, leur statut marital et les opportunités de travail dans la société de destination.

Dans le cas présent, en raison des nouvelles réalités dans le contexte des processus migratoires et des relations de genre, on peut affirmer que la matrifocalité, qui a défini la communauté pendant deux décennies, a émergé de manière circonstancielle, déterminée par les caractéristiques de l'insertion professionnelle des hommes. Lorsque les circonstances ont changé, les pratiques organisationnelles androcentriques sont revenues, reproduisant l'idéal de genre de la société d'origine (femme subordonnée et servante), qui a trouvé dans le nouveau contexte migratoire les conditions matérielles et de travail nécessaires.

Dans le contexte de la migration de l'île de Santiago, les femmes occupaient des positions subordonnées jusqu'à une époque récente, car leurs possibilités de migration étaient liées au mariage. Au XXI^e siècle, les offres d'emploi féminisées dans les pays du sud de l'Europe ont rendu possible la migration de femmes autonomes, bien que liées aux projets migratoires de leurs groupes domestiques, dans une articulation transnationale.

Les anciennes *badias* de Burela constituent un cas exceptionnel de centralité féminine dans la diaspora capverdienne, rendue possible par l'absence des hommes puis renforcée par une intervention sociale transformatrice, démontrant la fluidité du genre comme élément structurant des migrations.

Au cours de la décennie pendant laquelle la communauté s'est multipliée et diversifiée, cette exceptionnalité s'est atténuée parallèlement aux changements des contextes matériels et de travail et au processus de diversification de la configuration des groupes domestiques, de sorte que les avancées obtenues ont perdu de leur pertinence en tant qu'élément de définition de la communauté.

L'expérience des anciennes *badias* montre comment, malgré la force du stéréotype des migrations féminines comme subalternes et subordonnées aux migrations masculines, il y a de la place pour l'agence des femmes. L'expérience des nouvelles *badias*, en revanche, montre la force des idéologies patriarcales, qui ne sont que ponctuellement flexibles, revenant à la rigidité de la domination masculine dès que les conditions changent.

Bibliographie

- Campani, G. (2010). Género e Inmigración. In L.V. Amador & M.C. Monreal, *Intervención Social y Género* (pp. 133-152). Madrid: Narcea.

- Góis, P. (2006). *Emigração Cabo-verdiana para (e na) Europa e a sua Inserção em Mercados de Trabalho Locais: Lisboa, Milão, Roterdão*. Lisboa: ACIME.
- Grassmuck, S. & Pessar, P. (1991). *Between Two Islands. Dominican Transnational Migration*, California: University of California Press.
- Gregorio, C. (1998). *Migración femenina. Su impacto en las relaciones de género*. Madrid: Narcea.
- Hannerz, U. (2003). Being there . . . and there . . . and there! Reflections on multi-site ethnography. *Ethnography*, 4(2), 201-216.
- Hondagneu-Sotelo, P. (1994). *Gendered Transitions. Mexican Experiences on Immigration*, Bekerley e Los Angeles: University of California Press.
- Mahler, S. & Pessar, P. (2006). Gender Matters: Ethnographers Bring Gender from the Periphery toward the Core of Migration Studies. *International Migration Review*, XL (1), 27-63.
- Marcus, G. (2001). Etnografía en/del Sistema Mundo. El surgimiento de la etnografía multilocal. *Alteridades*, 11(22), 111-127.
- Oca, L. (2007). Badiu na Galiza: mar di homi – tera di mudxeres. In M. Grassi & I. Évora (orgs.), *Género e Migrações Cabo-verdianas* (pp. 99-122). Lisboa: ICS.
- Oca, L. (2013). *Cabo-verdianas en Burela (1978/2008): Migración, relacóns de xénero e intervención social*. Tese de Doutoramento, Departamento de Filosofía e Antropología Social, Universidade de Santiago de Compostela.
- Villarino, A. (1995). Integración, adaptación ou renúncia : A Comunidade Caboverdiana de Burela. *Outrasvozes, Revista Galega para a Solidariedade*, 6, 14-15.

L'immigration sénégalaise en Galice : une étude de cas sur les soins et les envois de fonds transnationaux

Iria VÁZQUEZ SILVA

ivazquez@uvigo.es

Universidade de Vigo

Résumé

Dans ce chapitre, nous réaliserons une analyse transnationale et de genre des dynamiques et stratégies migratoires des hommes et femmes sénégalais vivant en Galice. Ainsi, nous analyserons comment les sphères productives et reproductives des familles transnationales sénégalaises sont assemblées, en accordant une attention particulière à la manière dont les rôles de genre fonctionnent et sont restructurés dans les familles analysées. À cette fin, deux aspects centraux du fonctionnement de ces familles sont examinés : l'envoi et la réception de fonds et la réorganisation du travail domestique et de soins de la famille après que la migration de l'un de ses membres a déjà eu lieu. Dans ce chapitre, nous profiterons de certaines des caractéristiques spécifiques de nombreuses familles sénégalaises, comme leur structure étendue et patrilocale, pour remettre en question leurs effets sur le processus de migration. Un examen longitudinal, avant et après l'émigration, montre l'importance du rôle du fils/fille migrant, et révèle également la pertinence d'autres rôles familiaux, tels que celui de la belle-fille soignante.

Mots clés : immigration sénégalaise ; familles transnationales ; soins ; transferts de fonds ; belle-fille soignante.

1. Introduction

La nouvelle migration sénégalaise, majoritairement d'ethnie wolof, a une composition éminemment masculine et présente une très forte séparation entre les membres de familles entre l'Espagne (et la Galice) et le Sénégal. En réalité, une image stéréotypée tend à identifier les Sénégalais comme des migrants solitaires, arrivant en Espagne dans des pirogues, déracinés de leur contexte d'origine et sans famille ; cependant, le fait de retracer l'histoire migratoire de ce groupe et d'analyser en profondeur les sources statistiques disponibles détruit radicalement cette idée préconçue.

En effet, depuis les années 1990, la littérature académique a placé cette « nouvelle migration sénégalaise » comme l'un des paradigmes de la migration transnationale. Cependant, ces études se sont concentrées sur l'analyse des connexions commerciales et religieuses de cette migration internationale sénégalaise, sans examiner les dynamiques familiales transnationales.

Bien que la « famille transnationale » fasse l'objet d'un intérêt académique croissant depuis la fin des années 1990, l'examen théorique a révélé des lacunes importantes dans son étude. D'une part, la plupart des études portent sur des familles dont la structure est clairement nucléaire et se concentrent principalement sur la relation entre les parents migrants et leurs enfants d'origine. Ce n'est que ces dernières années que d'autres types de liens familiaux transfrontaliers ont commencé à être étudiés. D'autre part, il existe peu d'études qui réfléchissent sur les familles africaines transnationales, et il s'agit d'un champ d'étude relativement marginalisé. C'est pourquoi ce chapitre traite spécifiquement de cette question.

2. Méthodologie

En assumant une perspective théorique transnationale, le plan de recherche que nous avons réalisé devait nécessairement être ancré dans deux espaces géographiques : spécifiquement la Galice et le Sénégal. Ainsi, la documentation et l'exploitation des données quantitatives, ainsi que le travail de terrain qualitatif, ont été réalisés sur les deux rives.

Les cas analysés se résument au suivi de quatorze familles transnationales, en interrogeant d'une part les migrants résidant en Galice et, d'autre part, différents membres de leur famille au Sénégal, notamment les mères, les conjoints, les frères et sœurs et, dans certains cas, les tantes et nièces. De cette manière, le travail de terrain a été divisé en différentes phases temporelles, en interrogeant un total de trente migrants résidant en Galice et dix-neuf membres de leurs familles au Sénégal (lors de deux voyages différents). En outre, et dans le but d'enrichir le contexte et l'analyse de la migration sénégalaise, plusieurs entretiens ont été réalisés avec des informateurs clés, tant en Galice qu'au Sénégal. Plus précisément, vingt et une personnes ont été interrogées en tant qu'informateurs clés en raison de leur lien particulier avec la migration sénégalaise, et de leur appartenance à des mondes aussi divers que le monde associatif, politique, institutionnel et académique.

3. Résultats

3.1. Le renforcement du rôle du fils et de la belle-fille dans les familles transnationales sénégalaises

La recherche présentée ici a révélé l'importance de certaines variables pour comprendre l'organisation transnationale des familles sénégalaises. L'analyse a porté sur deux domaines : l'envoi et la réception de transferts de fonds, et la restructuration du travail domestique et de soins de la famille lorsqu'un membre du ménage émigre. Dans la recherche présentée ici, nous nous sommes efforcés d'analyser comment les sphères productives et reproductives des familles transnationales sénégalaises sont assemblées, en accordant une attention particulière à la manière dont les rôles de genre opèrent dans les familles analysées.

Plus précisément, quatre variables fondamentales ont été identifiées dans l'analyse. Le travail de terrain a révélé l'influence du sexe et de l'état civil du migrant, de la nature

extensive et patrilocale (ou non) de son foyer d'origine, ainsi que du type de projet migratoire, dans la détermination des différentes priorités en matière d'envoi de fonds et de la réorganisation du travail de soins, ce qui influence à son tour le processus de décision en matière de migration.

Une approche longitudinale, considérant la situation familiale temporairement avant et après le processus de migration, a permis d'analyser quels rôles familiaux sont renforcés après l'émigration, en tenant compte de la contribution monétaire et non monétaire des migrants.

Tout d'abord, l'un des principaux résultats montre que le rôle du « fils/fille », tant sur le plan économique que sur celui de la prise en charge, est clairement renforcé dans le comportement transnational des familles sénégalaises. Cela se confirme pour les hommes migrants, quel que soit leur statut matrimonial, et pour les femmes célibataires et mariées, ces dernières surtout dans le cas où elles sont les pionnières de leur projet migratoire.

Cependant, le rôle du fils/fille n'est pas le seul rôle familial qui a été renforcé après l'émigration. Le rôle de la belle-fille, dans certains cas en ce qui concerne l'envoi de fonds, mais surtout en tant que soignante au Sénégal, est un constat qui n'était pas prévu initialement dans la recherche. En effet, le triangle économique et de soins entre l'homme migrant, sa femme (surtout lorsqu'elle réside dans le pays d'origine, mais aussi lorsqu'elle émigre) et la mère de l'homme, a été particulièrement fécond dans l'analyse des résultats. La réflexion sur ce triangle a montré la nécessité de ne pas supposer une conception coopérative du ménage ou une conception qui prend pour acquis l'existence d'un objectif commun entre ses membres.

En ce sens, la famille transnationale nucléaire, centrée uniquement sur la relation entre les conjoints et leurs enfants, s'est avérée nettement insuffisante pour l'étude de la dynamique des familles transnationales sénégalaises. En effet, la relation entre certains beaux-parents a été fondamentale pour comprendre comment sont gérées les vies transnationales des migrants sénégalais.

D'une part, on constate l'existence d'une série de points communs en ce qui concerne le comportement de transfert de fonds des migrants sénégalais en Galice. Bien qu'il y ait quelques nuances, l'uniformité prévaut sur deux questions principales : le profil des membres de la famille qui reçoivent les transferts de fonds et la motivation pour envoyer de l'argent à ces membres de la famille en particulier. Ainsi, les hommes et les femmes envoient des fonds principalement à leurs parents (surtout à leur mère) et, dans de nombreux cas, à leurs frères et sœurs. Cela montre la pertinence du « flux économique intergénérationnel ascendant » (Baykara-Krumme, 2008 : 287) dans le comportement économique des migrants sénégalais. Ces envois de fonds, du moins pour les migrants masculins, sont maintenus dans le temps et ne sont guère affectés par des processus tels que le regroupement familial d'autres membres de la famille, comme les conjoints ou les enfants.

Les résultats obtenus dans cette étude de cas nuancent certains aspects importants de la littérature antérieure. D'une part, le renforcement du rôle économique de l'enfant contraste avec la majorité des études précédentes, qui insistent pour ne voir les migrants que dans leur rôle économique de parents. Cela peut être dû au fait qu'un phénomène plutôt exceptionnel, qui s'est produit dans certaines sociétés dotées de systèmes de protection sociale assez avancés, est supposé être général et consiste dans le fait que les

personnes âgées d'aujourd'hui ne doivent pratiquement plus recevoir de soutien financier de leurs enfants, comme c'était le cas pour leurs ancêtres (Bazo, 2008 : 83). Le cas sénégalais contredit clairement cette supposée « généralité ».

D'autre part, la migration des hommes sénégalais ne représente pas, comme dans d'autres études, une continuation du rôle absent de l'homme dans le ménage. Par exemple, l'article de Tacoli (1999 : 672) montre comment les jeunes hommes migrants ont une capacité particulière à économiser de l'argent pour leurs dépenses personnelles, au détriment des transferts de fonds vers leurs familles. Les résultats de notre recherche réfutent l'idée partagée dans certains ouvrages selon laquelle lorsque les fils envoient de l'argent chez eux, c'est parce qu'ils pensent à l'héritage ou à un investissement, alors que les filles envoient des fonds pour soutenir leurs parents (Sana & Massey, 2005). Nos résultats montrent, en revanche, le rôle joué par les hommes (indépendamment de leur statut marital) en tant que soutien de famille pour leurs parents, et en particulier pour leurs mères.

3.2. L'importance de la structure du foyer d'origine

Il convient de noter qu'il existe certaines nuances en fonction de l'état civil du migrant et du type de structure des foyers d'origine des migrants, deux variables qui sont, en règle générale, interdépendantes.

La famille élargie caractérise généralement le foyer d'origine des migrants masculins célibataires ou mariés. Dans le cas des migrants mariés, le projet migratoire répond à une stratégie familiale dans laquelle trois générations différentes sont prises en compte : les parents - surtout la mère -, l'épouse et les enfants restés au Sénégal. Dans les cas où le mariage entre le migrant et sa femme est récent, le contrôle économique de la belle-famille (et surtout de la belle-mère) sur la femme du migrant est important, d'autant plus s'ils vivent ensemble sous le même toit. Le « soupçon » que l'épouse s'est mariée pour un intérêt purement économique fera pression sur ce contrôle économique. Le cycle de vie de la famille et le mode de résidence se sont donc révélés des variables clés pour comprendre la domination de la belle-mère sur la belle-fille, en accord avec d'autres études spécifiques sur ce sujet (Brown, 1997). Ces relations d'oppression entre les femmes elles-mêmes s'expliquent par le fait que la structure patriarcale fonctionne avec des relations de domination à la fois intra- et inter-sexes (Lagarde, 2005).

Cependant, la controverse autour de l'alliance conjugale par rapport à l'alliance avec la propre lignée du migrant (mère et frères et sœurs) s'est révélée dynamique et mouvante. En d'autres termes, si les transferts de fonds à la mère sont fondamentaux, certains migrants masculins optent pour l'alliance conjugale (une fois que le mariage est temporairement stable), en veillant toutefois à ce que cela ne signifie pas une rupture économique totale avec la lignée, et surtout avec la mère.

Tout au long de nos recherches, nous sommes partis du principe que l'envoi et la réception de fonds est un indicateur du type de relation familiale que le migrant entretient avec ses proches non-migrants. Toutefois, reconnaître ce fait n'implique pas de clarifier les motivations spécifiques qui sous-tendent ces transferts de fonds. Sur cette question, nous sommes d'accord avec le point de vue proposé par Janet Finch (1989). Elle résout ce problème en soulignant qu'il n'est pas vraiment judicieux d'offrir une réponse

générale, mais qu'il vaut mieux se poser la question suivante dans chaque cas particulier : quelle est la part de devoir dans une activité particulière de soutien aux familles ? Finch introduit le concept de « sentiment d'obligation » afin d'évaluer dans chaque cas son incidence plus ou moins grande dans la motivation du soutien apporté à la famille.

Par conséquent, parmi les causes de la réaffirmation de certaines positions familiales par les migrants sénégalais, différents types de processus sociaux s'entremêlent. Parmi ceux-ci, nous pouvons distinguer les normes sociales qui ont trait aux rôles attribués à chaque position familiale. C'est une source de fierté pour les hommes et les femmes de soutenir leurs parents et leurs frères et sœurs, tandis que c'est une obligation pour les hommes de soutenir leur femme et leurs enfants. Comme dans d'autres travaux précédents, les obligations et les normes qui caractérisent chaque figure familiale sont fondamentales pour comprendre pourquoi certains membres reçoivent des fonds et pas d'autres. Les résultats obtenus partagent une nuance relevée par Tacoli (1999) : l'abnégation et l'intérêt personnel comme moteur des transferts de fonds ne sont pas nécessairement mutuellement exclusifs. En d'autres termes, on a constaté que le comportement économique combine différents éléments des deux types.

D'autre part, l'un des résultats imprévus et le plus pertinent de notre recherche concerne « l'adéquation » particulière de la sphère monétaire et de la sphère des soins dans les foyers où les hommes mariés sont ceux qui migrent. Si le migrant joue un rôle économique clair en tant que fils en envoyant des fonds, il est fréquent que sa femme reste sur place pour s'occuper de sa mère au Sénégal. Dans ces cas, le migrant et la famille d'origine dans son ensemble comprennent que le migrant lui-même prend en charge sa mère. Le migrant remplit le rôle de « bon fils » grâce au travail de soins accompli par sa ou ses femmes. Cela ne dispense pas l'homme migrant de se rendre (tous les ans ou tous les deux ans) au Sénégal pour rendre visite, principalement, à ses parents, à sa femme et à ses enfants ; bien que les soins prodigues par ces hommes lors de leurs séjours dans le pays d'origine se limitent uniquement à « s'occuper » de leurs parents, et non à fournir des soins essentiels.

Il est important de noter que dans ces ménages étendus et patrilocaux (où belle-mère et belle-fille vivent ensemble), le rôle des mères des migrants peut être un facteur déterminant pour comprendre la permanence des épouses des migrants dans le foyer. Le fait que l'épouse s'occupe de sa belle-mère influence parfois cette permanence. Nous pouvons ainsi déceler comment l'idéologie familiale et les rôles normatifs de genre, se référant ici à l'attention et aux soins reçus par la mère du migrant, affectent la sélectivité migratoire. Pour les belles-filles sénégalaises, cette idéologie familiale permet de comprendre qui reste à la maison et donc ne migre pas (ou trouve plus difficile de migrer).

En revanche, dans le cas de la migration des hommes célibataires, il existe certaines spécificités. Dans ces situations, étant donné l'absence de famille de procréation, les bénéficiaires des transferts de fonds appartiennent entièrement à la famille d'orientation (élargie) du migrant. Ainsi, les transferts de fonds sont généralement envoyés à ses parents, ses frères et sœurs et ses neveux et nièces. Ces migrants célibataires ont tendance à se limiter à ce rôle de soutien de famille et sont, dans une certaine mesure, dispensés de s'occuper de leurs parents ou d'autres membres dépendants de leur famille.

Les femmes ont des spécificités différentes selon leur statut marital et le type de projet de migration. En général, dans le cas des femmes, « l'impératif moral » de

contribuer si elles migrent à l'étranger est contrebalancé par l'impératif moral de ne pas migrer et de s'occuper de la maison du mari et de la belle-famille (s'il y en a une). Et c'est déjà une différence fondamentale par rapport à leurs compatriotes masculins. De ce point de vue, la pratique des femmes d'envoyer des fonds, notamment aux familles au Sénégal, semble, plus encore que celle des hommes, être une stratégie pour gagner du capital social et symbolique.

D'une part, les femmes mariées, si elles sont regroupées, effectuent une série de transferts stratégiques au profit de leur belle-famille, principalement de leur belle-mère, un type de transfert qui n'est pas observé, d'autre part, chez les hommes mariés. Il a été constaté que l'existence de la règle patrilocale avant l'émigration de ces femmes a un effet positif sur ces envois de fonds. Là encore, le mode de résidence avant l'émigration apparaît comme une variable clé de l'analyse.

Cependant, les femmes mariées qui ont migré de manière indépendante et les femmes célibataires partent d'un type de foyer radicalement différent. Les ménages nucléaires ont tendance à être la norme. Cependant, dans ces circonstances, le projet migratoire reste familial, les parents (et surtout les mères) jouant un rôle clé dans la motivation de l'émigration et l'envoi de fonds. Dans ces cas, la préoccupation et les soins de leurs propres parents occupent une place centrale. Le cas d'Aminata en est un bon exemple. Aminata, une femme mariée qui n'a jamais vécu avec la famille de son mari, envoie des fonds à ses parents depuis son arrivée à Vigo. Lorsqu'elle était à Vigo depuis plusieurs années, elle a accueilli temporairement sa mère malade pour un traitement médical à l'hôpital.

Dans le cas des femmes migrantes célibataires, le cycle de vie familial, comme dans le cas des hommes célibataires, les « dispense » dans une certaine mesure de s'occuper de leurs parents, qui sont pour l'instant assez jeunes. La jeunesse de ces filles, et par conséquent celle de leurs mères, explique que ces femmes célibataires n'aient pas à s'occuper de leurs mères. Ainsi, deux facteurs cruciaux expliquent cette « libération des obligations de soins » de la part de ces jeunes filles célibataires. L'une d'entre elles fait référence à la composition nucléaire de leur foyer d'origine, et l'autre est liée à leur cycle de vie individuel : ce sont des filles qui ont migré jeunes, célibataires et sans enfants.

3.3. L'impact de la chaîne globale de soins sur cette étude de cas

L'impact de la chaîne globale de soins a varié en fonction du fait que le foyer d'origine du migrant soit grand ou nucléaire. Une chaîne de soins qui a été théorisée pour expliquer comment lorsqu'une femme migre, d'autres femmes (plus pauvres, plus âgées, plus jeunes ou rurales) la « remplacent » dans le pays d'origine. Pour les migrantes indépendantes, la difficulté de déléguer le travail de soins à domicile a été notée. Cependant, pour d'autres femmes migrantes issues de ménages étendus et patrilocaux, plutôt que de parler d'un transfert direct du travail de soins d'un maillon à l'autre, nous devrions parler d'un transfert d'une femme à un groupe de femmes. Cependant, ce n'est pas seulement le nombre de femmes résidant dans ce type de foyer qui favorise la délégation du travail de soins, mais plutôt la spécificité de la famille élargie sénégalaise qui réside dans son système particulier d'alternance dans le partage du travail reproductif et de soins.

Quoi qu'il en soit, de notre point de vue, la famille élargie, plutôt que de minimiser, distribue les coûts subis par les derniers maillons de la chaîne globale de soins, qui continuent d'être composés de femmes, comme cette théorie nous en a avertis. En fait, parmi ces derniers liens, on observe la marginalité spécifique de nombreuses femmes de ménage au Sénégal, dont beaucoup sont impliquées dans la migration rurale-urbaine. Ces femmes de chambre comblent parfois le vide laissé par les femmes migrantes, mais dans d'autres cas, elles sont engagées pour des raisons de commodité lorsque la femme migrante est en visite au Sénégal, tout en remplissant la fonction classique d'amélioration de son statut. Ainsi, l'embauche de ces femmes de ménage ne peut être interprétée exclusivement du point de vue qu'elles comblent le « vide » laissé par le migrant absent.

4. Conclusions

Les résultats ont ainsi montré l'importance d'une perspective d'analyse du travail reproductif (dans les contextes migratoires) qui va au-delà des relations tissées entre mari, femme et enfants. Autrement dit, si la littérature s'est principalement concentrée sur deux types de relations : celle de la mère avec ses enfants et celle entre les deux conjoints, ce cadre est néanmoins trop étroit pour comprendre les transformations qui se produisent dans le travail reproductif des foyers transnationaux sénégalais. Un exemple clair de cela est la relation susmentionnée entre la belle-mère et la belle-fille, un type de relation fondamental dans de nombreuses familles transnationales sénégalaises analysées, indépendamment du fait que les deux résident au Sénégal ou que la femme émigre à l'étranger.

En somme, s'il existe plusieurs cadres conceptuels qui analysent les normes de responsabilité filiale et les attentes entre les enfants adultes et les parents âgés (Bazo, 2008 : 77), les familles sénégalaises semblent s'inscrire principalement dans la « théorie de l'échange », une théorie qui se concentre en partie sur les obligations contractées par le soutien antérieur reçu. Ainsi, l'obligation morale de soutien financier et de soins aux personnes âgées de la part des enfants adultes est importante, bien que son intensité varie en fonction de différentes variables. Dans tous les cas, les personnes interrogées soulignent que leurs parents « méritent » d'être bien traités pour les avoir mis au monde et pour les avoir nourris et soignés lorsqu'ils étaient jeunes. La réciprocité (Mazzucato, 2008) est une valeur clé pour comprendre le type de soins transnationaux effectués par les migrants sénégalais.

Bibliographie

- Baykara- Krumme, H. (2008): Reliable bonds? A comparative perspective of intergenerational support patterns among migrant families in Germany. In C. Saraceno (ed.) *Families, ageing and social policy* (pp. 285-311). Cheltenham : Edward Elgar.
- Bazo, M.T. (2008): Personas mayores y solidaridad familiar. *Política y Sociedad*, 45 (2): 73-85.

- Brown, J.K. (1997): Agitators and peace-makers : cross-cultural perspectives on older women and the abuse of young wives. In A. Sev'Er (ed.), *A cross-cultural exploration of wife abuse* (pp. 79-99), Lewiston: Edwin Mellen Press.
- Finch, J. (1989): *Family obligations and social change*. Cambridge: Polity Press.
- Lagarde, M. (2005): Claves feministas para el poderío y la autonomía de las mujeres. In M. Lagarde, *Para mis socias de la vida* (pp. 25-158). Madrid: horas y HORAS.
- Mazzucato, V. (2008) : Transnational reciprocity: ghanaian migrants and the care of their parents back home. In E. Alber, S. Van der Geest, W. Geissler & S. Whyte (eds.): *Generations in Africa. Connections and Conflicts* (pp. 111-133). Münster: LIT Verlag.
- Sana, M. & Massey, D. (2005): Household Composition, Family Migration, and Community Context: Migrant Remittances in Four Countries. *Social Science Quarterly* 86(2), 509-528.
- Tacoli, C. (1999): International migration and the restructuring of gender asymmetries: continuity and change among filipino labor migrants in Rome. *International Migration Review*, 33(3), 658-682.

Regard croisé migrations volontaires et migrations forcées : cas du Mali

Mariame SIDIBE

mariamesidibe@yahoo.fr

Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)

Résumé

Comment s'analyse les dynamiques de migrations forcées et volontaires dans un contexte de crise au Sahel et plus singulièrement au Mali ? Le présent article se propose d'analyser la passerelle entre les dynamiques de migrations forcées et celles des migrations volontaires. Cette réflexion s'intéresse au cas particulier des réfugiés maliens nés du conflit de 2012 au Mali et installés dans des camps de réfugiés dans la région de Tillabéry au Niger. L'idée est d'analyser comment les projets de migrations forcées se transforment en projet de migrations volontaires ? Comment les camps de réfugiés maliens à Tillabéry deviennent des routes migratoires vers l'Europe ?

Mots clés : migrations forcées ; migrations volontaires ; réfugiés maliens ; camps de réfugiés ; Tillabéry (Niger)

1. Le champ des études migratoire en science politique

Les migrations comme objet d'étude pour la science politique et les relations internationales est assez récent. En ce sens Wihtol de Wenden, souligne que jusqu'au début des années 1990, les migrations étaient analysées comme un objet d'étude interne aux États, échappant de fait au champ des relations internationales (Wihtol, 2013). Le concept de migration renvoie au déplacement d'un individu ou d'un groupe d'individus, soit par de-là une frontière internationale soit au sein d'un État. Aussi, « Il s'agit d'un mouvement de population, qui englobe tout type de mouvement de personnes, quelles que soient sa durée, sa composition et sa cause, incluant notamment les mouvements des réfugiés, des personnes déplacées, des migrants économiques ou des personnes se déplaçant pour d'autres raisons, notamment la réunification familiale » (OIM, 2007). Dans le présent article nous nous intéressons aux migrations forcées et aux migrations volontaires. Par migration forcée, il faut entendre un déplacement collectif qui survient dans un contexte de crise, violence politique le plus souvent, mais aussi famine et épidémie, catastrophe ou destruction environnementale ou encore, intervention coercitive des Etats à des fins d'aménagement du territoire (Lassailly-Jacob, 2009). Les migrations forcées renvoient à la fois aux réfugiés et aux déplacés. Selon la convention de Genève en son article 1er, le terme réfugié s'applique à toute personne « qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer

de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner¹ ». La terminologie des "déplacés" indique un « mouvement de personnes suite de catastrophes naturelles, de conflits armés ou d'autres situations de violence en tant que mécanisme de survie, lorsque la fuite est le seul moyen d'échapper à un danger imminent ou à la misère » (Vivet, 2015). A l'inverse des réfugiés, les déplacés ne franchissent pas les frontières internationales pour chercher asile dans un autre pays mais ont fui leur zone de résidence vers d'autres agglomérations du même pays, cependant pour des raisons identiques à celles des réfugiés. La littérature scientifique traite différemment ces deux catégories de migrants forcés. Cette différenciation en est de même pour les structures humanitaires qui les prend en charge (Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales, 2012).

Plusieurs travaux notamment de Luc CAMBREZY, Michel AGIER et Véronique LASSY-JACOB démontrent que la plupart des réfugiés originaires des pays du Sud sont au Sud, restent au Sud et le camp de réfugiés est la forme la plus courante d'assistance. Bien que les pays du Sud reçoivent les flux de réfugiés les plus importants, les politiques d'accueil et d'asile de ces pays ont été peu analysées, particulièrement en Afrique subsaharienne. Alors que la majorité des études met l'accent sur l'aide internationale, avec l'implication du HCR et des ONG humanitaires, ou sur l'auto-organisation locale, liée à la proximité ethnique entre les réfugiés et leurs hôtes, les États sont au centre de la gestion des réfugiés.

La migration dite volontaire est aussi un déplacement d'un ou de plusieurs individus, non pas par instincts de survie ou de contraintes (conflits, catastrophes naturelles, percussions...) mais pour la recherche d'un cadre de vie meilleur (Elias et al., 1996).

2. L'analyse des dynamiques migratoires au Mali

La recherche sur les migrations au Mali demeure encore assez peu explorée, et est souvent abordée sous l'angle des migrations historiques, pré et postcoloniales avec la formation de l'État². L'empire du Mali, et l'Etat contemporain au Mali ont toujours été désignés comme la « terre des traditions migratoires » (Ndione et Lombard, 2004), sa position au cœur du Sahel à l'entrée du Maghreb en est pour beaucoup (Sidibé, 2019). Au-delà de cette tradition de migration, la trajectoire de l'Etat contemporain au Mali est marquée par plusieurs vagues de migrations dues aux crises alimentaires, politiques, sécuritaires et de changement climatique. Chacune de ces crises produit un lot important de migrations. En effet, entre 1960 et 1990, le Mali a connu quatre grandes vagues de migrations de populations, essentiellement touarègues et principalement vers l'Algérie et la Libye. Les migrations de 1963, 1984 puis de 1990-1991 avaient des raisons essentiellement politiques et sécuritaires. Les vagues de déplacements de 1972-1973 et 1985-1986, avaient pour causes essentielles la situation de sécheresse au Mali et dans

¹ Convention et protocole relatifs au statut des réfugiés, www.unhcr.org, consulté 12 octobre 2021.

² Point Sud, Migration et tensions sociales dans le sud-Mali, Rapport de synthèse, juin 2007 www.ascleiden.nl, consulté le 5 octobre 2021.

d'autres pays du Sahel. Le début des années 1990 est aussi marqué par d'autres vagues de migration, pour les mêmes logiques politiques, cette fois-ci plus vers la Mauritanie, le Burkina Faso et le Niger. Les épisodes de sécheresse (1996, 2006, 2009, 2011), d'inondation et d'épidémie, combinés avec la pauvreté chronique et l'instabilité des marchés, provoquent des migrations qui sont autant une stratégie de survie qu'une méthode d'adaptation à ces situations de crise. Au Mali cette mobilité forcée concerne essentiellement les populations du nord, les plus exposées, qui sont majoritairement des Touaregs (Sidibé, 2019). Malgré que les déplacements massifs de populations pour les raisons invoquées ci-dessus soient fréquents dans la trajectoire de l'État au Mali, la crise de 2012 se démarque des autres de par le nombre de personnes déplacées avec de fortes implications sociales. Depuis 2012 le nombre de déplacés est de plus en plus croissant,

Pour autant ce phénomène de déplacements forcés n'est pas propre au Mali seulement, mais aux autres pays du Sahel. Le Sahel, qui aussi demeure marqué par de multiples crises et risques sécuritaires : terrorisme, présence de groupes armés, économies illicites et flux transfrontaliers, migrations, faiblesse du développement. La fragilité de ces Etats au Sahel est un facteur déterminant dans les dynamiques migratoires. Par le concept d'Etat fragile il faut entendre «État fragile est en situation de crise politico-sécuritaire qui peut se traduire par une anarchie, une guerre civile ou une absence totale de contrôle de l'État ... l'État fragile a une faible gouvernance qui met en exergue les failles de la légitimité de l'État et les limites de sa capacité à assurer la sécurité publique, contribuant au développement de la criminalité et des conflits armés» (Hatzigeorgopoulos, 2016). Pour le cas spécifique du Mali, le constat est que la problématique de l'État au Mali occupe une place centrale dans les dynamiques de migrations. L'Etat au Mali s'inscrit dans cette logique de déplacements produits par son incapacité à remplir ses fonctions régaliennes. Aussi, les migrations sont les symptômes d'une crise du pouvoir politique.

3. Les réfugiés de 2012

Le Mali traverse depuis 2012 la plus grande crise de son histoire depuis son accession à l'indépendance. Cette crise est à la fois institutionnelle, sociopolitique et sécuritaire se démarque des prétendantes de par sa nature, sa profondeur mais aussi ces ramifications sociales. Le Mali n'a jamais connu autant de réfugiés et de déplacés. Au Mali en 2021, on estime que 11,7 millions de personnes sont affectées par la crise, parmi lesquelles 5,9 millions sont désormais dans le besoin d'une assistance humanitaire relative aux besoins vitaux, à l'accès aux services sociaux de base et des conditions de vie, ainsi qu'au renforcement de leurs capacités de relèvement et résilience face aux chocs (OCHA, 2021). En juillet 2021 le nombre de personnes déplacées internes est estimé à **377 781³**. Ainsi entre mai et juillet 2021, une baisse de 8 673 personnes déplacées a été constatée. Le Niger à lui seul à abriter à partir de 2012 près de 50 000 réfugiés maliens, basés dans

³ Mali — Rapport Sur Les Déplacements (JUILLET 2021), <https://displacement.iom.int/reports/mali>, consulté le 12 octobre 2021.

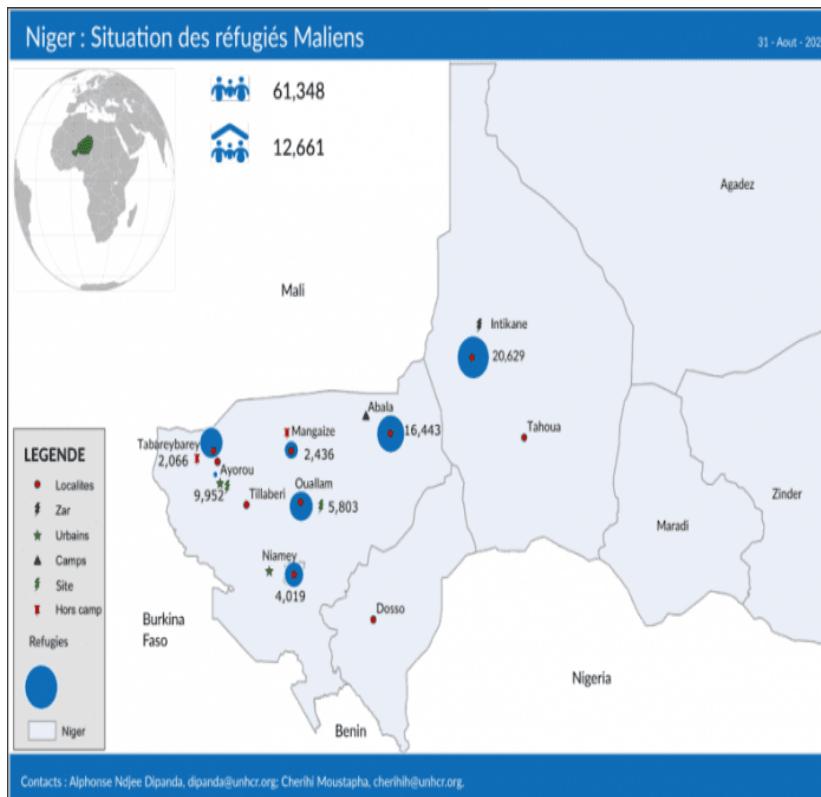
la région de Tillabéry⁴. Cette région renferme trois camps officiels : Abala, Tabarey-Barey et Magaizé⁵. Les différentes ethnies présentes dans ces camps sont majoritairement des Touaregs qui constituent environ 85 %, en plus des Haoussas, Peulhs, Arabes, Songhaïs et Bambaras (Sidibé, 2019).

Le choix du Niger et de la région de Tillabéry pour nombre de réfugiés maliens comme lieu de refuge tient à des considérations sécuritaires, culturelles, anthropologiques, géographique et de proximité ethniques. Aussi, ce choix est motivé par le brassage socioculturel entre ces deux localités à travers les liens familiaux, les liens ethniques et linguistiques, les liens culturels, les échanges économiques et commerciaux (UNHCR, 2017). De 2012 à 2021 la situation générale au Mali vacille entre stagnation et recul. La récente situation politique au Mali avec un nouveau coup d'Etat en 2020, laisse apparaître une aggravation de la crise au Mali.

Les accords de paix ne dénouent presque rien à la crise en raison de leurs caractères trop général et de leurs inapplicabilités par les différentes parties prenantes signataires, des réformes de gouvernance qui progressent peu, une persistance du terrorisme au Nord, le tout cumulé avec une avancée des groupes terroristes vers le centre et une recrudescence généralisée de la violence. Toutes ces dynamiques constituent naturellement une entrave au retour des réfugiés. Ces camps de réfugiés ont bientôt dix ans, alors qu'ils devraient être provisoires. Le retour des réfugiés est conditionné à la pacification de leurs régions d'origine. La perspective de paix au Mali est loin d'être acquise. La crise de l'Etat est à la fois la cause de départ de ces réfugiés, et aussi leur retour demeure conditionné à la résolution de cette crise.

⁴ Ibidem.

⁵ ACTED : Du Niger au Mali, ACTED coordonne l'appui aux Maliens déplacés par la crise - consulté le 12 octobre 2021.



Sources : <https://reliefweb.int/map/niger/unhcr-niger-situation-des-refugiés-maliens-31-ao-t-2021>

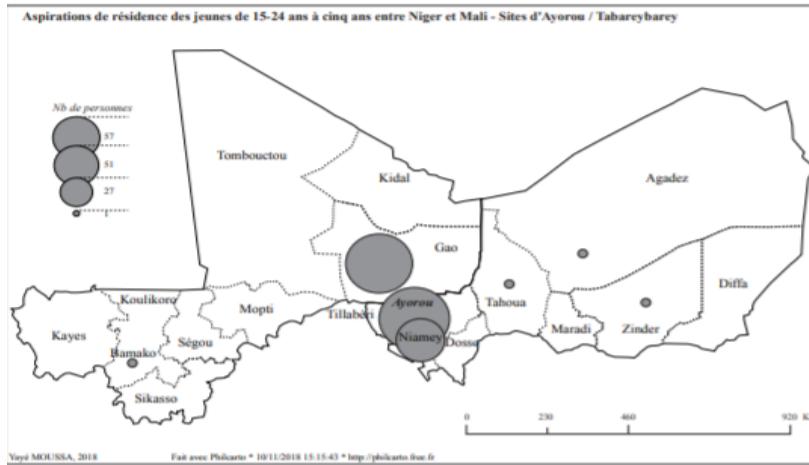
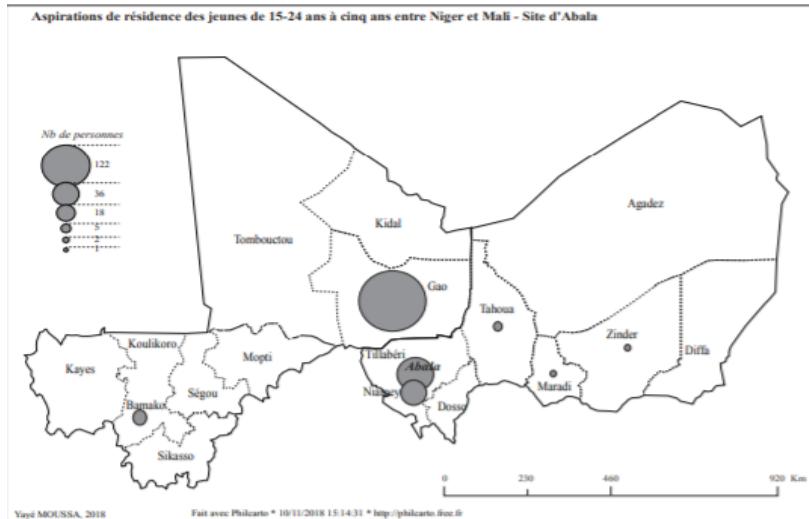
Les accords de paix ne dénouent presque rien à la crise en raison de leurs caractères trop général et de leurs inapplicabilités par les différentes parties prenantes signataires, des réformes de gouvernance qui progressent peu, une persistance du terrorisme au Nord, le tout cumulé avec une avancée des groupes terroristes vers le centre et une recrudescence généralisée de la violence. Toutes ces dynamiques constituent naturellement une entrave au retour des réfugiés. Ces camps de réfugiés ont bientôt dix ans, alors qu'ils devraient être provisoires. Le retour des réfugiés est conditionné à la pacification de leurs régions d'origine. La perspective de paix au Mali est loin d'être acquis. La crise de l'Etat est à la fois la cause de départ de ces réfugiés, et aussi leur retour demeure conditionné à la résolution de cette crise.

La gestion des camps de réfugiés maliens de Tillabéry est de plus en complexes. Près de dix ans après leurs ouvertures ils ne sont plus prioritaires, puisqu'ayant passé la phase d'urgence. Dans l'optique du respect de son agenda assez restreint et la pression de produire des résultats, la politique de l'UNHCR semble plus opter pour les chiffres à travers le nombre de réfugiés accueillis, rapatriés et intégrés. Pour des raisons financières la gestion du camp de réfugiés a été modifiée par l'UNHCR. Initialement confiée à

l'ONG internationale française, depuis cette année 2016, cette ONG a été remplacée par des ONG locales peu expérimentées et peu efficaces dans la gestion du camp, mais avec le seul avantage d'être moins couteux qu'une ONG internationale. Aussi la situation humanitaire et sécuritaire s'est fortement dégradée dans la région de Tillabéry. L'acheminement de l'aide humanitaire vers ces camps est de plus en plus difficile. Le montant alloué à la prise en charge des réfugiés est passé de 300 UDS à 70 USD par réfugiés. La situation précaire laisse très peu de chance de survie aux réfugiés. Le retour n'est pas possible au Mali, puisque les régions d'origines sont toujours en proie à l'instabilité, aux crises sécuritaires, alimentaires... Les conditions de vie aux camps de réfugiés sont de plus en difficiles de par la perte de la qualité et de la quantité de l'aide attribuée au réfugiés.

Un lien étroit entre la présence des trois camps de réfugiés et la dégradation de la situation sécuritaire à Tillabéry peut être établi. Malgré l'instauration de l'état d'urgence par le gouvernement dans cette région, celle-ci continue à essuyer de nombreuses attaques par des groupes non identifiés ainsi que des groupes extrémistes violents. En plus de la présence des réfugiés maliens, la dégradation de la situation sécuritaire a causé de nombreux déplacements internes. La particularité de ces réfugiés est la jeunesse de sa population. Plusieurs études dénotent deux risques majeurs avec cette jeune population. D'abord, le risque pour ces jeunes de rejoindre les groupes armés pour des raisons économiques (UNHCR, 2018). Ensuite, le risque pour ces jeunes de prendre la route migratoire à partir des camps de réfugiés est de plus en plus fort. Les migrations internationales notamment vers l'Europe constituent donc une alternative forte pour les jeunes des camps de réfugiés de Tillabéry, et potentiellement une stratégie d'adaptation face aux difficultés vécues dans ces camps et dans leur pays d'origine. L'histoire locale propre aussi à cette région peut constituer des pistes d'explications complémentaires à ce choix migratoire. « les régions de Tillabéri et Tahoua se dessine un espace migratoire potentiel à inscrire d'une part dans l'histoire migratoire du Zarmaganda et du Kourfey et d'autre part dans l'histoire migratoire de la région de Gao au Mali, les deux se rejoignant autour du partage de mêmes destinations, de métiers spécifiques, voire de filières et réseaux migratoires communs (Boyer, 2018) ». Certes au Niger plusieurs campagnes de lutte contre le trafic de migrant sont menées, toutefois il n'y a eu que très peu voire pas d'actions concrètes qui prend en compte le changement du parcours migratoire des réfugiés, à partir des camps vers l'Europe.

Regard croisé migrations volontaires et migrations forcées : cas du Mali



Source : F. BOYER, *Aspirer à la mobilité pour construire son autonomie : s'ancrer dans l'espace transfrontalier ou «aller chercher» plus loin ? Étude sur les trajectoires et les représentations de la migration chez les jeunes sous mandat UNHCR et hôtes dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Diffa*, ird presse

4. Conclusion

Une migration forcée au départ, se transforme en cours en une migration volontaire. La trajectoire des jeunes réfugiés des camps de Tillabéry est assez édifiante sur la frontière très fine entre ces deux types de migrations. Les migrations volontaires ou forcées sont au cœur des dynamiques de conflits au Sahel et nécessitent une réponse régionale et coordonnée. La stabilité des Etats est synonyme de la réduction des flux de migration au Sahel. Puisque le besoin d'Etat se dessine au cœur des dynamiques migratoires volontaires ou forcées.

Bibliographie

- Boyer, F. (2018) : Aspirer à la mobilité pour construire son autonomie : s'ancrer dans l'espace transfrontalier ou «aller chercher» plus loin ? Étude sur les trajectoires et les représentations de la migration chez les jeunes sous mandat UNHCR et hôtes dans les régions de Tillabéri. Tahoua et Diffa, ird presse.
- Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales (2012) : « Bibliographie sélective », *Migrations Société*, 144(6), 183-188.
- Elias, H. ; Domenach, H. & Picouet, M. (1996) : Les Migrations. *Hommes et Migrations*, 1194, 50-51.
- Garrido Martín, B. Le contexte migratoire dans la République du Mali et le rôle de l'Ombudsman pour les droits des migrants, www.ieee.es/Galerias/fichero/docs_opinion/2020/DIEEEO124_2020BLAGAR_Mali-FR.pdf, consulté le 05 octobre 2021.
- Hatzigeorgopoulos, M. (2016) : L'assistance militaire : quel rôle dans la prévention des conflits en Afrique ? *Sécurité & stratégie*, 123, <http://www.irsd.be>.
- Lassailly-Jacob, V. (2009) : Réflexions autour des migrations forcées en Afrique sub-saharienne. Perspectives de la géographie en Afrique sub-saharienne. Abidjan, Côte d'Ivoire, Université de Cocody.
- Ndione, B. & Lombard, J. (2004) : Diagnostic des projets de réinsertion économique des migrants de retour : étude de cas au Mali (Bamako, Kayes). *Revue européenne des migrations internationales*, 20(1), 7.
- Picouet, M. : *Les migrations*. Récupéré <https://horizon.documentation.ird.fr>.
- Sidibé, M. (2019). Une approche sociopolitique de la question des réfugiés dans la crise de l'Etat au Mali : Cas des réfugiés maliens de la région de Tillabéry au Niger.
- Vivet, J. (2015) : « Déplacés de guerre et dynamiques territoriales post conflit au Mozambique », *Hérodote*, 158(3) : 160-181.
- Wihtol de Wenden, C. (2013) : *La question migratoire au XXIe siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*. Paris : Les Presses de Sciences Po.

Rapports, notes d'analyse

- ACTED, du Niger au Mali, ACTED coordonne l'appui aux Maliens déplacés par la crise, consulté le 12 octobre 2021.
- Mali — Rapport Sur Les Déplacements (JUILLET 2021), <https://displacement.iom.int/reports/mali>, consulté le 12 octobre 2021.

- OCHA (2021) : Plan de Réponse Humanitaire Mali 2021, <https://fscluster.org/mali/document/ocha-plan-de-reponse-humanitaire-mali>, consulté le 12 octobre 2021.
- OIM (2007) : Glossaire de la migration, https://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_9_fr.pdf, consulté le 05 octobre 2021.
- Point Sud, Migration et tensions sociales dans le sud-Mali, Rapport de synthèse, juin 2007 www.ascleiden.nl, consulté le 5 octobre 2021.
- UNHCR (2018) : « Irmakay Tillabéri Ce ! Unis pour Tillabéri ». www.sfcg.org/wp-content/uploads/2019/03/SFCG_-_NIG712_Rapport-Conflict-Scan_Tillabéri_092018-VF-30_01_2019-Emilie-Roy.pdf
- UNHCR (2017) : Rapport d'évaluation des besoins en information, communication et sensibilisation dans le cadre du projet « IRMAKAY TILLABERI ».

Documents officiels (accords, Conventions, lois)

Convention et protocole relatifs au statut des réfugiés, www.unhcr.org, consulté 12 octobre 2021.

Terrorisme et migration au Sahel

Abdoul SOGODOGO

sogodogoabdoul@gmail.com

Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)

Résumé

Parfois qualifié de Sahelistan en référence à l'Afghanistan, le Sahel s'étend sur des milliers de kilomètres où les Etats peinent à exercer le contrôle effectif sur l'ensemble de leur territoire, à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens de manière globale et permanente. L'insécurité induite avec l'occupation de territoires, dans la région, par les groupes terroristes a provoqué de nouvelles vagues migratoires depuis 2010.

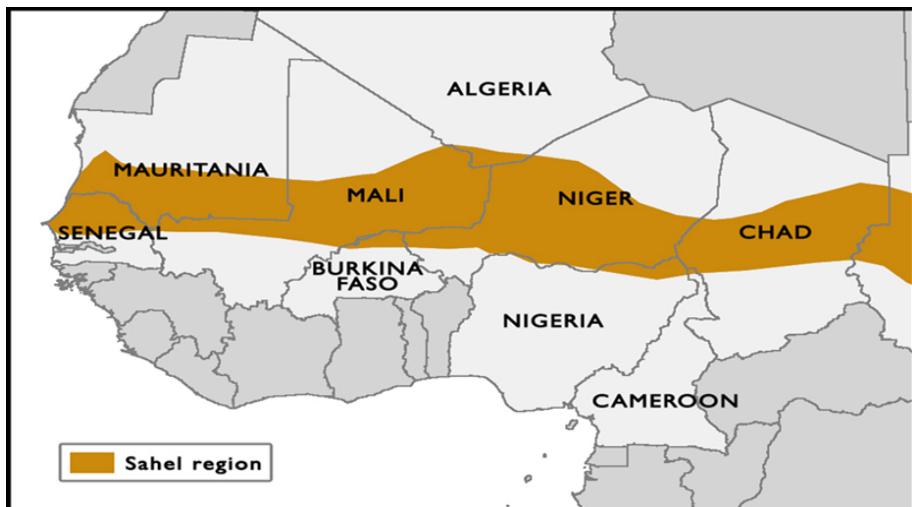
Cet article montre comment le terrorisme au Sahel impacte sur la population provoquant ainsi des mouvements migratoires. Dans une approche qualitative, cette étude analyse la montée du terrorisme au Sahel ainsi que ses liens avec les dynamiques migratoires. Elle examine les mécanismes de lutte contre le terrorisme aux niveaux national, régional et international. Enfin, elle recommande aux acteurs engagés dans la lutte contre le terrorisme au Sahel, de combiner les approches de développement avec la lutte armée. Les deux approches sont en effet nécessaires pour la mise en œuvre de la lutte antiterroriste à des doses appropriées suivant les réalités locales.

Mots-clés : Terrorisme ; Migration ; Sahel ; Mali ; G5-Sahel.

1. Introduction

Le Sahel est une immense zone éco-climatique qui s'étend sur la frange sud du désert du Sahara. Le Sahel comprend des parties du nord du Sénégal, du sud de la Mauritanie, du centre du Mali, du nord du Burkina Faso, la région la plus méridionale de l'Algérie, le Niger, la région la plus au nord du Nigéria, le centre du Tchad, le Soudan du centre et du sud, l'extrême nord du Sud-Soudan, de l'Erythrée, du Cameroun, de la République d'Afrique Centrale, et l'extrême nord de l'Ethiopie.

Bien avant la colonisation, le Sahara était déjà une zone d'interaction entre l'Afrique arabo-méditerranéenne et l'Afrique noire, où les échanges de toutes sortes ont eu lieu. En effet, la route du sel passait à l'époque par la ville de Tombouctou au Nord du Mali et à Marrakech au Maroc. La zone a connu en 1970-1980 une période de terrible sécheresse et de famines (100 000 morts et en ont touché 50 millions d'habitants) qui ont occasionné une forte migration des populations. (Elie, 2017).



Source : <https://voice4thought.org/fr/le-sahel-entre-deux-guerres/>

Actuellement, le Sahel subit une nouvelle situation de vulnérabilité encore plus compliquée du fait de la montée du terrorisme, la fragilité des Etats de la zone, les conflits ethniques, etc., à tel enseigne qu'il est appelé «Sahelistan» (Laurent, 2013; Serwonska, 2015). En fait, le Sahel est devenu une zone non contrôlée où les djihadistes se forment et préparent des attentats terroristes de nature internationale et régionale contre les gouvernements et les populations civiles. (Lounnas, 2014).

L'organisation des Nations Unies n'est pas parvenue à trouver un accord entre tous les Etats membres sur une définition du terrorisme, car la notion est toujours en partie politique et ne peut être articulée d'une manière qui exclue l'Etat. Ainsi, le droit international ne définit pas le terrorisme, mais il interdit les actes de terrorisme que plusieurs instruments internationaux mentionnent¹.

¹ En effet, dans la résolution 1374 (2001) du conseil de sécurité, il a été demandé aux membres des Nations Unis d'adhérer aux instruments (13 au total) relatifs au terrorisme : la Convention de 1963 relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs « conventions de Tokyo » sur la (sûreté de l'aviation) ; la convention de 1970 pour la répression de la capture illicite des aéronefs « convention de la Haye » ; la convention de 1971 pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sûreté de l'aviation civile « convention de Montréal » ; la convention de 1973 sur la prévention et la répression contre les personnes jouissant d'une protection internationale; la convention internationale de 1979 contre la prise d'otage ; la convention de 1980 sur la protection physique des matières nucléaires, acquisition et utilisation illicite de matières nucléaires ; le protocole de 1988 pour la répression d'actes illicites servant à l'aviation civile internationale ; la convention de 1988 pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime ; le protocole de 1988 pour la répression d'actes illicites contre la sécurité des plates-formes fixes situées sur le plateau continental ; la convention de 1991 sur le marquage des explosifs plastiques et en feuilles aux fins de détentions ; la convention internationale de 1997 pour la répression des attentats terroristes à l'explosif ; la convention

Pour la doctrine, le terrorisme est l'usage de la violence à des fins politiques, visant à faire pressions par la terreur (Wahl, 2010). Les actes terroristes sont de multiples natures : assassinat, attentats visant les biens et les personnes, prises d'otages avec leurs corolaires de demandes de rançons. Si les motivations des terroristes peuvent être profondément divergentes, leur objectif immédiat qui consiste à susciter la terreur est identique.

L'objectif de la présente étude est de montrer le lien complexe existant entre le terrorisme et la migration au Sahel depuis la chute du Guide de la révolution libyenne, Mouammar Kadhafi. Il ne s'agit nullement de faire une étude intégrale du phénomène de la migration et du terrorisme, mais plutôt d'interroger l'interconnexion qui peut exister entre les deux concepts qui ont des significations différentes avec des rapports souvent connexes. L'article examine les déplacements massifs de populations dans le Sahel, précisément depuis l'éclatement de la guerre contre le terrorisme au Mali en 2012. Il analyse les efforts qui ont été et qui sont toujours entrain déployés par l'Etat malien, les organisations régionales et l'Organisation des Nations unies. De même, il met en évidence les lacunes des efforts déployés ainsi que la manière dont ceux-ci pourraient être améliorés. Enfin, l'article montre l'évolution des défis sécuritaires auxquels le Sahel est confronté lors de ces dernières années, dans le but de contribuer à une meilleure formulation des politiques publiques de prévention et d'intervention en matière de terrorisme.

2. Méthodologie

L'étude est fondée sur une importante analyse documentaire de la littérature existante et sur les entrevues menées auprès de personnes déplacées et des acteurs clés du phénomène pour une meilleure compréhension des liens entre le terrorisme et les migrations au Sahel. En plus, cette approche qualitative permet de se faire une idée des rôles, des responsabilités et des relations existant entre les acteurs nationaux et internationaux ainsi que la synergie d'actions qui ont jusqu'ici été menées pour lutter contre le terrorisme.

3. Résultats et discussion

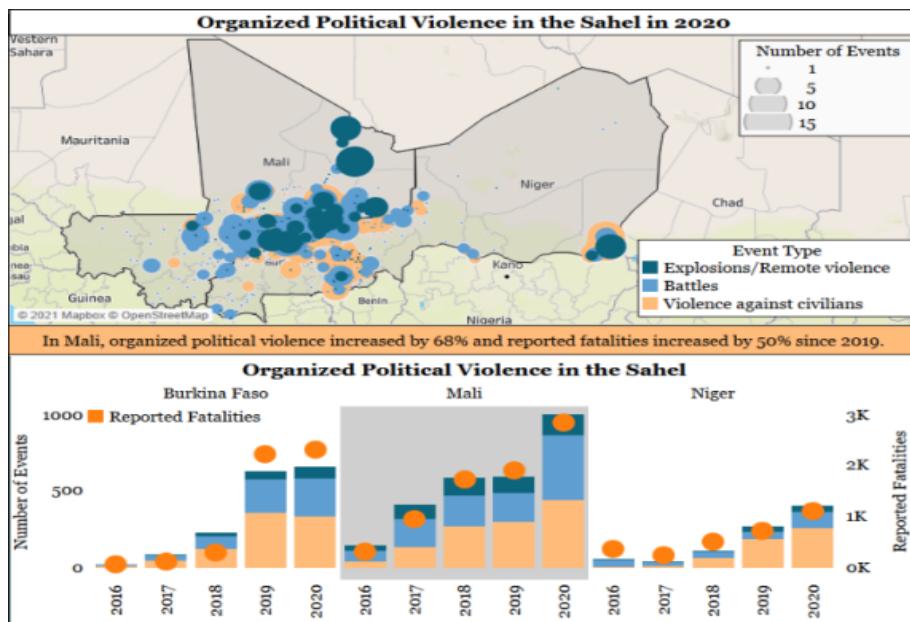
Les entretiens et l'analyse documentaire (documents relatifs au terrorisme et à la migration) dans le cadre de cette étude montrent une montée importante du terrorisme au Sahel à partir de 2010. Par ailleurs, on remarque que les mécanismes et les stratégies de lutte contre le terrorisme adoptés par les pays de la région et leurs partenaires peinent à donner des résultats pouvant satisfaire les populations qui se voient dans la contrainte de quitter parfois leur terroir pour assurer leur sécurité.

internationale de 1999 pour la répression du financement du terrorisme ; la convention internationale de 2005 pour la répression des actes de terrorisme nucléaire.

3.1. Montée du terrorisme

Les récentes manifestations d'activités terroristes, notamment, l'occupation des régions du Nord du Mali par des djihadistes, les attentats à la bombe, les attentats suicides, les enlèvements et les prises d'otages sont devenus monnaie courante dans «La zone des trois frontières» Liptako-Gourma (Africanews, 2021). En effet, la région est devenue un champ d'entraînement pour les organisations terroristes, une route pour le trafic de drogue, d'êtres humains et d'armes, etc.

A ce sujet, Mady Ibrahim Kanté souligne que «Depuis l'intervention militaire au Mali en 2013, nous avons fait le constat de l'intégration massive de populations locales dans les groupes terroristes, tels que le JNIM, El-Katibat Macina, qui sont des groupes créés par la population locale au Mali et El-Mourabitoun, qui est constitué de la population originaire des pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest» (Kanté, 2020). La lutte contre le terrorisme au Sahel est devenue l'un des défis majeurs, depuis 2010, pour les pays de la zone et la communauté internationale. Les Etats de la région ont du mal à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens. Ainsi, comme on peut le constater sur l'image ci-dessous, la violence contre les populations civiles augmente de façon significative depuis 2016 jusqu'en 2020 dans différents pays du Sahel notamment le Mali, le Burkina Faso et le Niger.



Source : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/docs/RINFEANR5L15B4089.raw>

3.2. Le terrorisme comme facteur de la migration

Certes, il est largement admis que la pauvreté, la marginalisation, la mauvaise gouvernance, l'impunité et l'injustice sociale alimentent la montée du terrorisme. Cependant, les conflits à caractères terroristes qui ont éclaté dans la région du Sahel à partir de la Libye et du Mali en janvier 2012 ont provoqué une crise migratoire d'une portée et d'une ampleur considérables, tant à l'intérieur des pays du Sahel qu'à l'extérieur. C'est dans ce contexte que le Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, a déclaré qu'au «Burkina Faso, au Mali et au Niger, le nombre de victimes d'attaques terroristes a quintuplé depuis 2016 avec plus de 4000 décès signalés en 2019 contre 770 en 2016». Il ajoute que «l'exposition géographique des attaques terroristes s'est déplacée de l'est du Mali vers le Burkina Faso et la menace s'étend de plus en plus vers les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest» (Mohamed Ibn Chambas, 2020).

Tableau : Population de réfugiées par pays ou par territoire d'asile.

	Burkina F.	Algérie	Libye	Mali	Mauritanie	Niger	Tchad
2010	530	94141	7922	13552	26709	315	347931
2011	549	94145	10130	15618	26535	301	366491
2012	39304	94130	7065	13930	80500	50509	373690
2013	29233	94142	25561	14317	92767	57657	434476
2014	31894	94119	27964	15193	75629	77826	452897
2015	34017	94176	9305	15913	77390	124717	369538
2016	32551	94220	9311	17510	74147	166089	391235
2017	24152	94248	9352	17036	77425	165729	411475
2018	25120	94341	8792	26538	83184	175413	451203
2019	25869	98599	4730	26672	84901	179997	442670
2020	20252	97671	4184	47385	93638	233308	478664

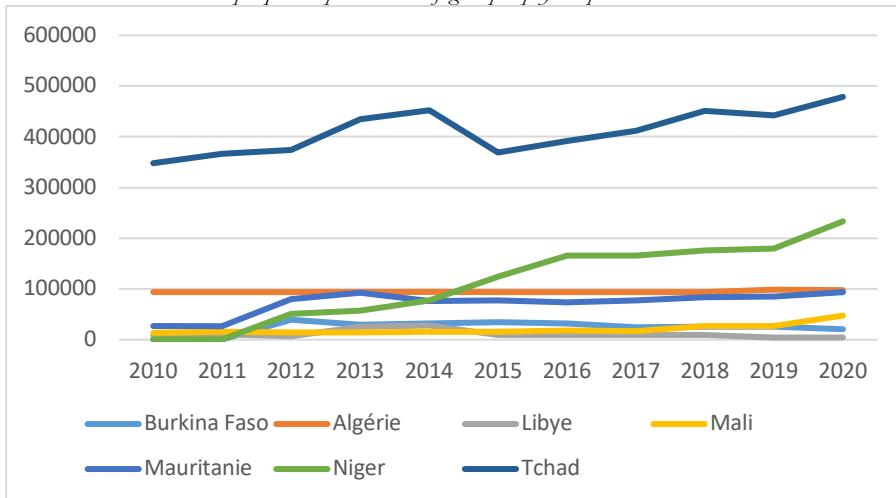
Source : https://donnees.banquemondiale.org/indicator/SM.POP.REFG?end=2020&name_desc=false&start=2012

Le tableau ci-dessus et le graphique ci-dessous montrent aisément le déplacement de la population de 2010 à 2020. On constate une évolution à la hausse, du nombre de personnes déplacées et des réfugiés. Ces migrations sont devenues plus importantes à l'ère du terrorisme au Sahel. Toute porte à croire que les populations se déplacent de plus en plus pour échapper aux attaques terroristes ou djihadistes. Certaines populations sont obligées de fuir leur localité, car elles n'ont plus d'activités économiques pour survivre et sont privées des services sociaux de base en raison de l'absence de l'Etat sur certains territoires. La montée des attaques armées contre les civils a entraîné la fermeture

(surtout dans les régions du Nord et du Centre) des écoles, des centres de santé et certaines institutions et infrastructures publiques. Le rapport de l'UNICEF sur les attaques contre les enfants indique que «de nombre d'écoles fermées ou non opérationnelles est passé de 512 en avril 2017 à 4 116 écoles en juillet 2020» (UNICEF, 2020) au Mali, le Niger et au Burkina Faso. «Dans tout le Sahel central, 137 centres de santé sont fermés en raison de l'insécurité, et la plupart de ceux qui sont encore ouverts ne sont pas pleinement opérationnels».

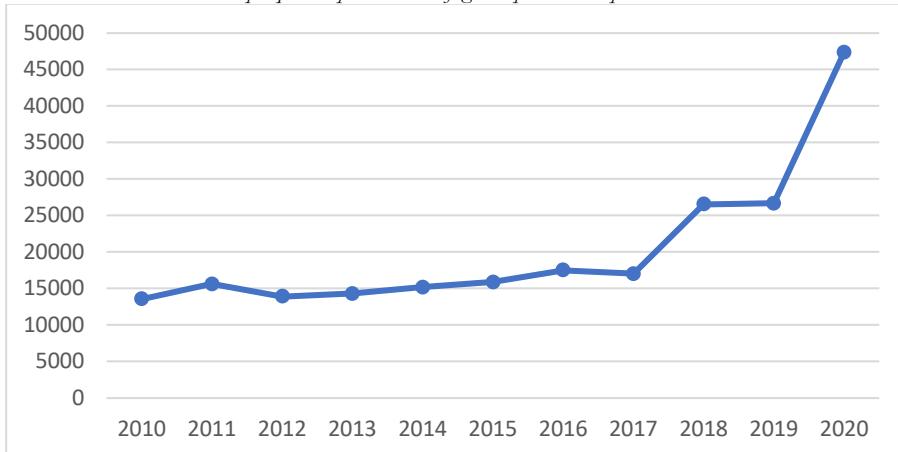
On remarque sur le graphique que le Tchad enregistre le plus grand nombre de mouvement migratoire. Cela peut s'expliquer par la lutte acharnée que ce pays mène contre le mouvement Boko Haram et la rébellion qu'il traverse depuis de longues années. Le Niger occupe la seconde place après le Niger. Ce pays qui vit une situation particulière est attaqué par des groupes terroristes à l'ouest notamment la région de Tillabéri (AQMI, JNIM et EIGS) et au Sud par Boko Haram dans la région de Diffa (Lac Tchad). La crise libyenne a engendré beaucoup de déplacement dans la zone frontalière de la Libye. En troisième lieu, nous avons l'Algérie qui reste un passage privilégié pour l'immigration clandestine vers l'Europe. L'Algérie de 2010 à 2020 garde une trajectoire quasi constante. Elle a été moins impactée par la crise libyenne et les migrants clandestins qui rentrent en Algérie ne sont pas enregistrés par les autorités publiques.

Graphique : Population de réfugiées par pays ou par territoire d'asile.



Source: https://donnees.banquemondiale.org/indicator/SM.POP.REFG?end=2020&name_desc=false&start=2012

Graphique : Population de réfugiés et personnes déplacées au Mali



La situation de conflit au nord du Mali a déclenché des déplacements massifs de population vers le centre et le sud du pays, ainsi que dans les autres pays du G5 Sahel. On note une montée des mouvements migratoires croissants au Mali depuis 2011 jusqu'à 2021. En fait, le Mali est au cœur de la lutte contre le terrorisme dans le Sahel, en ce sens que toute la communauté internationale y est aujourd'hui mobilisée dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. En réalité, le Mali est devenue l'épicentre des attaques terroristes et la pépinière des organisations terroristes.

Le graphique montre une croissance plus importante de déplacement des populations à partir de 2017. Cette intensification de déplacements des personnes s'explique en grande partie par l'alliance qui existe entre des groupes terroristes (AQMI, Ansar Dine, Al-Mourabitoune et Katibat Macina) qui ont créé JNIM. Après la création de JNIM, ce groupe a aussitôt occupé le centre du pays, en provocant aussi le conflit intercommunautaire (Peulhs et Dogons) dans les régions de Mopti et de Ségou. Ce conflit intercommunautaire très violent qui a occasionné le massacre de plusieurs villages (Ogossagou : 134 civils y ont été tués, dont des femmes et des enfants, et 55 autres blessés ; Sobane Da : 101 morts ; Ouonkoro : 22 dogons sont exécutés).

3.3. Mécanismes de lutte contre le terrorisme au Sahel

Les Etats sahéliens s'inscrivent tous dans la dynamique de la lutte contre le terrorisme. Cependant, ces Etats n'arrivent pas encore à organiser suffisamment leur action en matière de lutte contre le terrorisme. En effet, tous les Etats du Sahel ne sont pas membre de la CEDEAO ; à titre d'exemple on peut citer la Lybie, la Mauritanie, le Tchad et l'Algérie qui ne font pas partie de cette organisation. La nouvelle organisation dédiée à la lutte contre le terrorisme au Sahel, en l'occurrence le G5 Sahel, reste une porte fermée à la grande majorité des pays du Sahel. Cette organisation est constituée du Mali, du Niger, du Burkina Faso, de la Mauritanie et du Tchad, avec le soutien de la France.

La stratégie d'endiguement du terrorisme par le G5 Sahel, la CEDEAO et les Etats de la région repose essentiellement sur la lutte armée. Cependant son mécanisme de développement peine à se mettre en place en raison des faibles revenus des Etats qui accordent toute la priorité aux opérations militaires. Rappelons que les pays du Sahel ont tous pratiquement ratifié les différents instruments internationaux de lutte contre le terrorisme. Et la plupart, ont adopté des textes antiterroristes au niveau national. A titre d'exemple, le Mali a adopté la Loi N° 08-025 du 23 juillet 2008 portant répression du terrorisme et la Loi N°2016-008 du 17 mars 2016 portant loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

En réponse à la crise sécuritaire, le Mali a adopté une politique nationale de sécurité qui a été élaborée en 2010 ; et aussi, une stratégie nationale de Réforme du secteur de la sécurité (RSS) a été adoptée en 2018 avec un plan d'actions. Ce plan d'actions vise à traduire les objectifs de la stratégie en activités. Nos échanges avec des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la RSS révèlent que les populations ont de faibles connaissances sur la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité et sont peu impliquées dans le processus. Celles-ci constituent une entrave majeure à l'appropriation inclusive de la RSS.

Le centre euromaghrébin de recherches et d'études stratégiques (2019) dans une étude intitulée «comment soutenir les pays du Sahel à faire face au terrorisme» recommande aux partenaires de procéder à un investissement conséquent dans l'éducation publique, de soutenir les actions de la société civile. Il souligne aussi la nécessité de repenser le rôle combien important de la religion et la restauration de l'Etat. L'observation que nous avons pu faire sur le terrain et les entretiens que nous avons menés auprès d'acteurs clés et certains responsables (communautaires, leaders religieux et coutumiers) montrent que les groupes terroristes profitent de l'ignorance des populations et l'absence de l'Etat pour grossir leur rangs dans certaines localités.

4. Conclusion

On retiendra que la nouvelle vague de migration actuellement en cours au Sahel s'explique en grande partie par la montée du terrorisme dans la région. Les politiques sécuritaires et de développement comme réponse envisagée et mise en œuvre semblent insuffisantes.

La lutte contre le terrorisme nécessite une gestion participative, inclusive et transparente des affaires publiques et des ressources naturelles. Il faut également que les autorités créent des conditions d'épanouissement et d'intégration de toutes les couches socioprofessionnelles. Aucune couche sociale, culturelle, ethnique et religieuse ne doit être laissée pour compte. Rappelons que c'est parmi les personnes vulnérables que les groupes terroristes recrutent leurs combattants en général. L'éducation en tant que vecteur de socialisation et d'intégration sociale constitue l'un des meilleurs moyens pour barrer la voie à la radicalisation. C'est pourquoi, il importe d'introduire l'enseignement de la culture de la paix dans les programmes formel et non formel.

En plus des voies classiques d'éducation et de formation, les réseaux sociaux peuvent être mobilisés pour diffuser des programmes contre l'idéologie terroriste radicale. Les organisations religieuses peuvent également jouer un grand rôle dans une approche

holistique de lutte contre l'idéologie radicale. Dans ce sens, le gouvernement malien envoie depuis 2014 des imams en formation au Maroc et en Egypte. Pour lutter contre le terrorisme, de façon efficace et durable, il est urgent que les pays du Sahel mettent en place un cadre de coopération à l'échelle sous régionale voire mondiale.

Bibliographie

- Africanews (2021). La zone des trois frontières au Sahel, foyer de crise multiforme. En ligne [<https://fr.africanews.com/2021/08/18/la-zone-des-trois-frontieres-au-sahel-foyer-de-crise-multiforme/>].
- González Santamaría, A. I. (2019). Comment soutenir les pays du sahel pour faire face au terrorisme ? Les approches économiques, sociales et culturelles. Récupéré https://publicaciones.defensa.gob.es/media/downloadable/files/links/e/l/el_apo_yo_a_los_paises_del_sahel_frances_.pdf.
- Elie, M. (2017). Les steppes bouleversées. *Etudes rurales*, 2, 80-105.
- Kanté. M. (2020). Gestion des menaces terroristes au Sahel et en Afrique de l'Ouest. *Revue africaine sur le terrorisme*, 10(1), 69-83.
- Lounnas, D. (2014). L'évolution de l'environnement stratégique de l'Algérie post-Printemps arabe. *Maghreb - Machrek*, 221, 47-64. <https://doi.org/10.3917/machr.221.0047>
- Mohamed Ibn Chambas (2020). Briefing au Conseil de sécurité du Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel : "Malgré des développements politiques positifs, la région continue de faire face à une recrudescence dévastatrice des attaques terroristes". Récupéré <https://unowas.unmissions.org/sites/default/files/200208-srsgbriefingunscfr.pdf>.
- OCHA (2021). Crise du Sahel : Aperçu des Besoins Humanitaires et Financiers. Récupéré <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/crise-du-sahel-aper-u-des-besoins-humanitaires-et-financiers-avril-2021>.
- Serwonska, S. E. (2015). Samuel Laurent, Kalifat terroru. Kulisy dziatania Państwa Islamskiego [The Caliphate of terror. The backstage of the Islamic State's actions]. *Reality of Politics: Estimate-Comments-Forecasts*, 6, 137-140.
- Wahl, E. (2010). Laurent Mucchielli, Xavier Crettiez, Les violences politiques en Europe. Un état des lieux. Lectures.
- UNICEF (2020). Le Sahel Central. Récupéré <https://www.unicef.org/wca/media/5416/file/UNICEF-WCARO-Central-Sahel-Advocacy-October-2020-FR.pdf>.

Le non-asile à la frontière. Examen des dispositifs de protection défaillants à la frontière terrestre de Ceuta (Espagne-Maroc, Schengen/UE-Afrique)

Keina ESPÍNEIRA
keina.espineira@udc.es
Universidade da Coruña

Résumé

Cet article fait partie d'un projet de recherche sur l'asile et les technologies frontalieres mené dans les enclaves terrestres de l'Espagne en Afrique du Nord : les villes de Ceuta et Melilla. Ce sont les seules frontières terrestres que l'Union européenne possède en territoire africain, et leur intérêt analytique réside en grande partie dans ce caractère exceptionnel. L'étude repose sur l'hypothèse selon laquelle il existe dans ces enclaves des mécanismes de gestion/contrôle des frontières qui semblent être conçus pour échouer. À travers une méthodologie empirique avec des techniques ethnographiques mixtes, le cas spécifique du premier Office de protection internationale installé dans le périmètre frontalier de Ceuta en 2015 est examiné afin de comprendre son fonctionnement. À cette fin, les différents espaces et pratiques de contrôle impliqués dans le processus de passage de la frontière et de demande d'asile sont explorés afin de tenter de comprendre les logiques qui opèrent dans ces processus et de fournir des informations analytiques et théoriques sur le concept de dispositif défaillant lui-même et ses implications dans les contextes frontaliers.

Mots clés : Asile ; rencontre frontalière ; contrôle ; datafication ; méditerranée

1. Introduction

En 2015, dans le contexte de la soi-disant crise de l'asile en Méditerranée (Carrera et al., 2015 ; Guild et al., 2015), l'Espagne a adopté de nouveaux mécanismes de protection dans les enclaves de Ceuta et Melilla dans l'intention d'offrir une réponse plus humanitaire dans le contrôle des frontières et aussi en prévision d'une augmentation du nombre de demandes d'asile. L'une de ces mesures a été l'ouverture d'un Office de protection internationale installé aux points de passage frontaliers, El Tarajal à Ceuta et Beni-Enzar à Melilla. Jusqu'alors, il n'existe pas de bureau spécifique pour demander l'asile à la frontière, et la demande devait être traitée sur le territoire espagnol à l'*Oficina*

Única de Extranjería (Office unique d'immigration), qui fait partie de la délégation du gouvernement.¹

Dans le cas de Ceuta, le poste frontière d'El Tarajal est le seul point de passage officiel entre le Maroc et la ville. Selon les données de la délégation du gouvernement espagnol, en 2015, on estimait à 30 000 le nombre de passages quotidiens liés à l'économie frontalière, principalement des services de nettoyage et de soins, et surtout liés au commerce dit atypique ou à la contrebande. Cependant, l'ouverture de l'Office de protection internationale dans ce même lieu répondait à d'autres logiques qui ont trait à la gestion de la mobilité des migrants et des réfugiés, principalement des pays subsahariens en route vers l'UE. Comme le ministère l'a expliqué au cours des mois précédents (Ministère de l'Intérieur, 2014), ce bureau -avec celui de Melilla- a été créé pour renforcer les garanties du système de protection internationale et permettre un meilleur respect des exigences du régime d'asile européen commun.

Le jour de l'inauguration, le ministre espagnol de l'Intérieur de l'époque a souligné que ce bureau avait notamment pour fonction « d'alléger la pression à la frontière » et, plus précisément, de réduire les tentatives de franchissement de la clôture frontalière en partant du principe que, si les personnes pouvaient demander l'asile à la frontière même, elles ne seraient pas obligées de la franchir clandestinement. En d'autres termes, il est allé jusqu'à affirmer « qu'il sera très clair que ceux qui tentent d'entrer illégalement par les périmètres frontaliers de Ceuta et Melilla ne sont pas des personnes qui ont en principe le droit de demander l'asile et la protection internationale, car ils pourront l'exercer à travers ces bureaux aux postes frontaliers » (Agencias/eldiario.es, 2015). Cependant, le bureau qui était inauguré semblait être invisible et inaccessible.

A l'époque, je vivais dans la ville de Tétouan, de l'autre côté de la frontière. Lorsque j'ai vu la photo de l'inauguration dans la presse (Figure 1), j'ai été stupéfaite. - Où était ce bureau ? - Je me suis demandée. Je traversais la frontière chaque semaine et je n'avais rien vu qui ressemble à un bureau, pas de travaux de construction, pas de nouveaux éléments, pas de panneaux d'information s'y rapportant. Rien. Apparemment, il n'y a pas eu de changement au poste frontière. Et les photos diffusées dans la presse n'apportaient pas non plus d'informations supplémentaires, car il leur manquait un paysage, un arrière-plan permettant de contextualiser l'endroit où se trouvait le bureau. J'avais besoin de le voir et, le lendemain, j'ai pris la route de la frontière. Après avoir tamponné mon passeport espagnol au poste de contrôle marocain, j'ai traversé le *no man's land* et suis arrivée au poste espagnol. Là, j'ai demandé à un agent de la police nationale où se trouvait l'Office de protection internationale. Le policier a dit : « - Un bureau d'asile ? - Oui monsieur, je voudrais savoir où il se trouve - j'ai répondu. Il a tourné la tête et a demandé

¹ Concernant le lieu de présentation des demandes d'asile, le rapport annuel de la Commission espagnole d'aide aux réfugiés (CEAR, 2020) souligne que 93,8% ont été formalisées sur le territoire espagnol, tandis que celles présentées à un poste frontière atteignent à peine 5,9% et dans les missions diplomatiques espagnoles, limitées à l'extension familiale du droit d'asile, 0,3%.

à un autre policier qui se trouvait à proximité : - Hé, tu sais où se trouve le bureau d'asile ? - Un bureau d'asile, aucune idée », a répondu le collègue.

Figure 1. Ministre de l'Intérieur du gouvernement espagnol avec le président de la ville autonome de Ceuta lors de la cérémonie d'ouverture de l'Office de protection internationale à la frontière, Ceuta le 16 mars 2015.



Source : El Faro de Ceuta

Faute de connaissances, j'ai informé les deux policiers de l'événement que j'avais vu dans la presse la veille : l'ouverture du bureau avec la présence du ministre. Ils ont confirmé que oui, le ministre avait été là, mais ils n'ont pas pu confirmer l'existence du bureau lui-même. Et voici les questions. En quatre ans et demi, depuis son ouverture en mars 2015 jusqu'à septembre 2019, pas une seule demande de protection internationale n'a été enregistrée dans ce bureau, soit zéro demande. Que s'est-il passé pendant cette période pour qu'aucune procédure d'asile ne soit engagée à la frontière ? Il n'y avait pas de demandes ? Ce bureau n'a-t-il pas été ouvert pour « alléger la pression » ? Pourquoi un bureau dont la mission semble nécessaire ne reçoit-il aucun cas ? Pourquoi échoue-t-il dans la fonction pour laquelle il a été conçu et dessiné ?

L'objectif de cet article est de comprendre la logique qui sous-tend le fonctionnement de ce dispositif de contrôle/protection des frontières à Ceuta. À cette fin, nous proposons d'utiliser une approche basée sur l'identification d'assemblages d'espaces, d'agents, de pratiques et de technologies, que nous définirons comme des rencontres frontalier, dans le but de démêler la dialectique du contrôle et de la protection qui définit Ceuta comme un espace frontalier. Après une brève approche théorique de ce concept, la méthodologie utilisée est présentée, résumant les principaux résultats de la

recherche afin d'analyser ensuite plus en détail l'hypothèse des dispositifs défaillants à travers le cas de Ceuta, à savoir que l'Office de protection internationale à la frontière de Ceuta est conçu pour échouer, en essayant de comprendre les logiques qui opèrent dans ce fait, l'échec conçu, et en essayant de fournir des informations analytiques et théoriques sur le concept de dispositif défaillant et ses implications dans les contextes frontaliers.

2. Rencontres frontalières. Une proposition théorique et méthodologique pour comprendre l'extension de la frontière à Ceuta.

Afin de comprendre la complexité de l'espace frontalier qui s'étend au-delà de la ligne territoriale (Casas-Cortés, Cobarrubias & Pickles, 2011), le concept de rencontre frontalière (*border-encounter*) est intéressant. Cette notion provient d'une approche dynamique des études sur les frontières, comprenant que « les frontières sont simultanément des structures et des processus, des choses et des relations, des histoires et des événements » (Donnan & Wilson, 1999 : 62). Dans l'étude, ce concept est employé dans un double perspective, théorique et méthodologique, car il fournit une approche à la fois complexe et flexible, à travers laquelle l'interaction même qui a lieu entre les espaces, les personnes et les pratiques/technologies de pouvoir acquiert une place prépondérante ; c'est une approche qui enrichit la recherche et l'identification de cette « frontière étirée » (Espíñeira, 2016) en tant que processus et expériences frontaliers.

Dace Dzenovska définit les rencontres frontalières comme un ensemble de pratiques et de mécanismes visant à régir les flux de personnes en les ordonnant en citoyens, résidents et migrants avec un accès différencié aux droits (Dzenovska, 2014 : 273). Son approche fait référence à cet ensemble de pratiques qui constituent la frontière politique, reconnaissant dans ce processus la contestation simultanée de cette même frontière. Dans cette ligne, Paloma Villegas prête attention aux interactions (formelles et informelles) organisées par des assemblages complexes d'acteurs, d'institutions, de documents, de technologies, de discours et d'affects qui se produisent entre les entrants potentiels et les agents frontaliers (Villegas, 2015 : 2359).

La contribution de ce cadre interprétatif à l'identification et à la cartographie de la frontière réside dans la compréhension de la complexité de l'assemblage. À cette fin, la première étape de l'analyse a consisté à considérer les différentes phases du contrôle selon la dimension spatio-temporelle d'être avant, pendant ou après le passage de la frontière. Van Houtum & Bueno Lacy (2020) qualifient ces trois temps/phases de « frontières de papier, de fer et d'enceinte » en s'intéressant aux différentes matérialités et architectures qui composent chaque étape, et proposent de les penser toutes les trois comme des mécanismes de bordage enchevêtrés. Cette analyse est pertinente pour le cas de Ceuta. L'existence d'un Centre de séjour temporaire pour immigrés (qui serait l'après-frontière, le camp ou l'enclos) conditionne la fonctionnalité de l'asile dans la ville. Les personnes déplacées savent que les transferts vers l'Espagne continentale, la Péninsule ibérique, sont plus rapides pour les personnes en situation de migration irrégulière que pour les demandeurs d'asile. À son tour, ceci est lié à la représentation de Ceuta comme

un territoire de limbes, un territoire d'attente, une « douce prison » dans les récits de migrants.² Nous reviendrons plus tard sur cette question.

Figure 2 : Carte des rencontres transfrontalières identifiées à Ceuta.



Source : élaboration propre.

La figure 2 montre les rencontres transfrontalières identifiées à Ceuta où un travail empirique a été réalisé. Il s'agissait de trois techniques principales : l'observation ethnographique, les entretiens semi-structurés et l'examen documentaire des rapports techniques et des documents politiques. Une fois les sites identifiés, l'assemblage et l'ensemble des interactions ont été examinés. Les observations étaient basées sur les enregistrements de terrain. Le registre de terrain (García Jorba, 2000) consiste en un carnet dans lequel sont consignés les observations, les détails, les réflexions, les doutes, les obstacles et les questions qui se sont présentés au cours de la recherche. Dans ce registre, les réunions et les conversations informelles ont été notées, en détaillant les commentaires et les conclusions. Les observations ont été accompagnées d'entretiens approfondis avec les acteurs clés. L'échantillon était composé de 15 entretiens semi-structurés avec une réponse ouverte et flexible. La répartition des entretiens s'est faite en

² Plusieurs films documentaires tournés dans la ville dépeignent cette réalité : De la India al limbo de Ceuta (Sergi Cámara et Lydia Molina, Espagne 2009, 5 min.) ; Los Ulises (Agatha Maciaszek et Alberto García Ortiz, Espagne 2011, 82 min.) ; The Land in Between (Melanie Gärtner, Allemagne 2012, 58 min.) ; et Ceuta douce prison (Jonathan Millet et Loïc H. Rechi, France 2013, 90 min.).

fonction du rôle joué par l'acteur au sein du système, en distinguant cinq catégories (profils types) : les acteurs institutionnels, les forces de sécurité, les avocats, le personnel des ONG et les demandeurs d'asile. Le Tableau 1 présente les différentes rencontres, en distinguant par colonnes les quatre domaines clés d'analyse : lieux, acteurs, pratiques et technologies.

Tableau 1. Éléments d'analyse des rencontres transfrontalières à Ceuta. Source : élaboration propre

Phase	Rencontre	Lieu	Acteur	Pratique	Technologie
PRE	BE1	Périmètre terrestre	Gardes-frontières	dissuasion / refoulement	Barrière
EN	BE2	Point de passage frontalier El Tarajal	Gardes-frontières	identification / non-admission	Passeport + visa
	BE3	Office de protection internationale	Police nationale	identification / datafication / non-admission	Biométrie + Eurodac
	BE4	Poste de garde Benzú	Gardes-frontières	dissuasion / refoulement	Clôture
POST	BE5	Haut-Commissariat de police	Police nationale	identification / datafication	Biométrie
	BE6	Centre de séjour temporaire pour immigrés CETI	services sociaux / surveillance privée / ONG	identification / confinement	Camp
	BE7	Bureau unique des étrangers	fonctionnaires	identification / datafication	Demande d'asile
	BE8	Bureau municipal de recensement	fonctionnaires	identification	Carte de séjour
	BE9	Contrôle d'identité Port	Police nationale	identification / non-admission / transfert	Passeport + visa <i>Laissez-passer</i>

Une fois le matériel de terrain collecté, ces informations ont été analysées et recoupées avec le cadre normatif qui constitue le régime d'asile européen commun (RAEC). Celui-ci est divisé en cinq phases principales : 1) l'accès à la procédure, c'est-à-

dire les mécanismes qui garantissent la présentation correcte des demandes d'asile, tant en termes de facilités d'accès à la procédure que de garanties effectives lors de son traitement ; 2) le système d'accueil, c'est-à-dire les conditions et les droits garantis aux personnes pendant le traitement de leur demande d'asile ; 3) la détermination de l'asile, c'est-à-dire la décision, qui peut être l'approbation ou le rejet de la demande ; 4) la procédure de retour lorsque l'asile est rejeté ; et 5) le régime de transfert entre les États membres de l'UE, également appelé régime de Dublin.

Suite à cette analyse, ce que nous constatons à Ceuta, c'est que les mécanismes de contrôle et de protection sont principalement liés aux phases 1 et 2 du RAEC, faisant référence, par conséquent, à l'accès à la procédure et aux conditions d'accueil. Dans cette direction, les pratiques de contrôle identifiées qui interviennent dans la phase 1 affectant l'accès à la procédure de traitement de la demande d'asile seraient : la dissuasion, le refoulement, l'identification, la non-admission et la datafication, cette dernière se référant à la collecte, au stockage et au traitement de données qui sont ensuite transférées à des informations réalisées comme une nouvelle forme de valeur (O'Neil & Schutt, 2013 : 406). En ce qui concerne la phase 2, liée à l'accueil, deux pratiques principales sont identifiées : le confinement et l'attente. Dans le cas de Ceuta, ces deux pratiques et modes de gestion de l'accueil affectent pleinement les conditions du séjour.

3. Progrès dans l'hypothèse de l'échec des dispositifs

Sur la base de ces résultats, il est possible d'avancer l'hypothèse de l'étude formulée sur l'observation que les causes de la non-demande d'asile à Ceuta sont liées aux défaillances du système d'asile. D'une part, dans l'accès à la procédure de demande et, d'autre part, dans les conditions d'accueil. Regardons de plus près.

En analysant les pratiques mises en œuvre dans la phase 1, nous en observons deux types. D'une part, les pratiques ayant une approche sécuritaire, visant à contenir et dissuader les franchissements irréguliers de frontières. D'autre part, les pratiques fondées sur l'identification, la collecte et le traitement des données des personnes. En ce qui concerne les premières, le confinement et la surveillance du passage. Le premier obstacle est la difficulté d'accéder à l'Office de protection internationale à la frontière. Le bureau est situé au poste frontière du côté espagnol de la frontière, et pour y accéder, il faut d'abord passer par le contrôle marocain. Aucun protocole ad hoc n'existe ou n'a été adopté pour permettre aux demandeurs de protection internationale de traverser et d'accéder à ce bureau. Il s'agit d'un défaut structurel, le bureau est ouvert mais l'accès n'est pas garanti. Des avocats et des ONG locales affirment qu'il existe un préjugé racial notoire à l'encontre des populations noires originaires d'Afrique subsaharienne, qui sont obligées de se cacher pour pouvoir entrer dans la ville. Ce n'est pas le cas des personnes d'origine nord-africaine qui, bien que leur accès ne soit pas garanti non plus, peuvent passer inaperçues au poste frontière - rappelons qu'il y a 30 000 passages de travailleurs frontaliers marocains dans la ville, et que les citoyens de la *wilaya* limitrophe de Tétouan

sont exemptés de visa pour entrer dans la ville afin de faciliter ce flux de main-d'œuvre.³ Lors des observations sur le terrain et des entretiens avec les gardes espagnols au poste frontière, aucun passage de personne noir n'a été enregistré. Des sources policières ont imputé la responsabilité à la partie marocaine : « Les Marocains sont très méfiants à l'égard de leurs Subsahariens », a déclaré officieusement un commandant supérieur dans une interview. Plusieurs rapports ont souligné que les autorités marocaines empêchent les personnes originaires d'Afrique subsaharienne de s'approcher des postes frontières (ECRI, 2018 : paragraphe 81). La réalité est que les ressortissants subsahariens n'ont pas accès à ces postes, et qu'ils ne disposent d'aucun autre moyen d'entrée légal pour demander une protection. Le premier échec est donc diagnostiqué : le bureau est inaccessible, il n'existe pas de protocole d'action auquel les gardes-frontières des deux côtés sont soumis et qui garantit l'accès à l'Office de protection internationale à tous les demandeurs potentiels de protection.

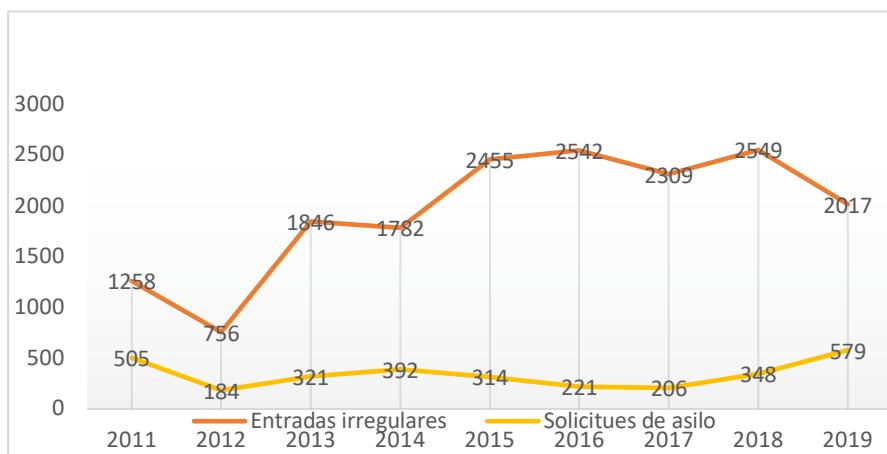
Deuxièmement, dans cette phase d'accès à la procédure d'asile, nous trouvons des pratiques visant à identifier, enregistrer et traiter des données biométriques, le processus de datafication défini ci-dessus. Eurodac, la Dactyloscopie européenne lancée en 2003 (Conseil de l'UE, 2000) comme base de données d'empreintes digitales pour identifier les demandeurs d'asile, devient pertinente ici. Les empreintes digitales sont stockées numériquement et sont automatiquement comparées aux autres empreintes de la base de données. Cela permet aux autorités de déterminer si la personne a déjà demandé l'asile dans un autre État membre ou si elle a transité irrégulièrement dans l'UE, en appliquant le règlement de Dublin de retour dans ce premier État par lequel elle est entrée dans l'UE (Parlement européen et Conseil, 2013). En d'autres termes, une personne qui a précédemment demandé l'asile en Espagne ne peut pas présenter une nouvelle demande d'asile dans un autre État membre et, en cas d'identification sans avoir régularisé sa situation, elle peut alors être renvoyée en Espagne.

Dans le cadre de ce processus d'informatisation, de stockage et d'échange de données biométriques qui apporte une valeur ajoutée, à savoir le suivi de la mobilité des demandeurs d'asile en Europe, nous trouvons une ligne d'analyse possible qui a trait à la décision de la personne d'éviter de demander l'asile à Ceuta afin que l'entrée dans l'UE ne soit pas enregistrée en ce lieu. Cette affirmation peut être considérée comme risquée car elle presuppose que les personnes ont une connaissance détaillée de ce processus complexe qui constitue le Régime de Dublin. Cependant, ce que l'on observe sur le terrain, c'est que le réseau et le capital social qui accompagnent les personnes tout au long du voyage partagent et fournissent cette connaissance. Ainsi, dans les entretiens menés avec les personnes qui se trouvaient dans le Centre de séjour temporaire pour immigrés (CETI), la priorité de l'arrivée dans les pays d'Europe du Nord a été considérée comme le principal facteur dissuasif pour demander l'asile en Espagne, car cela

³ L'Accord d'adhésion de l'Espagne à la Convention d'application de l'Accord de Schengen contient une clause relative aux villes de Ceuta et Melilla (Disposition 1) précisant l'exemption de visa pour le petit trafic frontalier avec les *wilayas* marocaines de Tétouan et Nador. Journal officiel de l'Union européenne n° L 239 du 22/09/2000, p. 0069 – 0075.

impliquerait « d'être détenu » dans le pays. D'un autre côté, le fait de considérer dans l'analyse l'option des personnes prenant consciemment la décision de ne pas demander l'asile à Ceuta implique la reconnaissance de l'agence des migrants. Le deuxième échec diagnostiqué se réfère donc au refus de cette agence de personnes déplacées de décider comment, quand et où présenter la demande d'asile, ce qui se matérialise par l'imposition d'un système de contrôle biométrique pour surveiller les mouvements de la personne au sein de l'UE.

Figure 3 : Nombre d'entrées irrégulières et de demandes d'asile à Ceuta.



Source : Élaboré par les auteurs sur la base de données de la Direction générale de la politique intérieure, Ministère espagnol de l'Intérieur (L'asile en chiffres 2011-2020, Bilans de la migration irrégulière 2015-2020) et de l'Association pro-droits de l'homme d'Andalousie (Bilans migratoires 2011- 2015)

La figure 3 montre des données illustratives pour le contexte de Ceuta. Le graphique montre le nombre d'entrées irrégulières, représenté en rouge, et le nombre de demandes d'asile, en violet. Nous pouvons constater que l'évolution des deux paramètres est assez inégale, qu'il n'y a pas de correspondance et que, par conséquent, aucune relation de cause à effet ne peut être établie entre le nombre d'entrées et les demandes d'asile. Nous trouvons des années où le nombre d'entrées augmente, mais où le nombre de demandes diminue, comme c'est le cas entre 2014 et 2016. Et c'est l'inverse en 2019, où le nombre d'entrées diminue, mais où les demandes d'asile augmentent. Ces données, ventilées par pays d'origine, montrent également que l'augmentation des demandes répond aux déplacements causés par des conflits spécifiques. Ainsi, on observe que l'augmentation des demandes correspond à la nationalité d'un pays particulier, par exemple la Côte d'Ivoire en 2011, la Syrie en 2014 et le Maroc en 2019.

Le troisième échec diagnostiqué concerne les conditions de séjour et d'accueil pendant la durée de traitement de la demande d'asile. Bien que cette question ne soit pas spécifique au fonctionnement de l'Office de protection internationale à la frontière que

nous analysons, elle l'affecte dans la mesure où elle conditionne les garanties de l'effectivité du droit d'asile dans la ville. Une fois la demande d'asile déposée, un document d'accréditation est délivré pour permettre au demandeur d'asile de rester dans le pays. Si la demande est admise pour traitement, la personne est autorisée à rester jusqu'à ce que la décision soit prise et qu'une nouvelle accréditation soit accordée, qui doit être renouvelée tous les six mois. Pendant cette période de traitement, et conformément au règlement de Dublin, la personne peut se déplacer librement à l'intérieur de l'État, mais pas dans un autre État membre. Toutefois, à Ceuta et Melilla, en raison de leur situation géographique exceptionnelle en tant qu'enclaves en Afrique du Nord, la liberté de circulation au sein de l'État n'a pas été garantie. Le document d'accréditation personnel délivré comporte l'inscription « Valable uniquement pour Ceuta », ce qui les empêche de se rendre dans la péninsule, limitant leur séjour à la ville où ils ont introduit leur demande. Les rapports du Médiateur espagnol (2016), ainsi que du rapporteur du Conseil de l'Europe pour les migrations et les réfugiés (Conseil de l'Europe, 2018) font état de la rareté des garanties en matière de protection des demandeurs d'asile et de leur liberté de circulation à Ceuta. Il y a une discréption constante dans le traitement et la reconnaissance. En 2018, l'arrêt du Tribunal supérieur de justice de Madrid dans le recours 617/2018, ratifié par la Cour suprême (arrêt n° 1.128/2020), s'est prononcé contre cette ambiguïté institutionnelle, en sanctionnant l'inadéquation de l'inscription « Valable uniquement pour Ceuta » dans la documentation justifiant le statut du demandeur (voir aussi Vieyra-Calderoni, 2019).

C'est une question pertinente pour comprendre comment le droit de demander l'asile est compromis et conditionné à Ceuta. La restriction de mouvement est un élément central qui détermine la décision de ne pas déposer une demande d'asile selon les personnes déplacées dans le CETI. Attendre d'être transféré sur le continent en restant en situation irrégulière est préférable, étant donné que les délais sont plus courts que ceux de la procédure d'asile. À cela s'ajoutent les conditions matérielles de l'attente. Les demandeurs d'asile sont contraints de rester dans le CETI, sans possibilité de s'inscrire au recensement municipal, ce qui est une condition d'accès aux services publics de base tels que la santé et l'éducation. Contrairement au reste du territoire péninsulaire, la documentation requise pour l'inscription d'un étranger non européen au recensement municipal de Ceuta nécessite un permis de séjour (Defensor del Pueblo, 2017).

4. Discussion

Les demandeurs d'asile doivent faire face à au moins neuf rencontres frontalières pendant leur passage et leur séjour à Ceuta. La pertinence de cette expérience n'est pas mineure étant donné que Ceuta, ainsi que Melilla, sont des enclaves de l'UE en Afrique. Compte tenu de ce caractère exceptionnel, on pourrait s'attendre à une pratique exemplaire pour garantir le droit d'asile. Cependant, ce que nous constatons dans le cas de Ceuta, c'est que les personnes déplacées ne se voient pas garantir l'accès à l'asile, ni des conditions de séjour adéquates. Sans possibilité d'accès légal et sûr au territoire

espagnol, dans des conditions d'identification et de suivi contrôlées par Eurodac qui détermineront les options pour atteindre la destination souhaitée, la restriction de mouvement, l'attente, le non-accès aux services municipaux et au Centre de séjour temporaire conditionnent et déterminent de manière décisive la décision de demander ou non l'asile ici.

Les résultats de la recherche nous amènent à évaluer que les mécanismes d'asile à Ceuta sont conçus pour échouer, dans la mesure où leur opérabilité et leur fonctionnalité semblent répondre à une logique de confusion, de manque d'information et d'ambiguïté institutionnelle générée par l'échec, l'Office de protection internationale à la frontière en étant la manifestation la plus claire. D'après la théorie de l'agnotologie, cela n'est pas contingent, mais il y a un élément stratégique dans la production de l'ignorance délibérée (Stel, 2021). La notion de dispositif défaillant utilisée dans cette étude cherche à mettre en évidence que l'erreur est stratégique, qu'elle fait partie d'un mode de gouvernement de la frontière basé sur la création de confusion et d'opacité. Le cas de Ceuta révèle l'utilité d'entretenir cette confusion et cette précarité en générant de l'incertitude chez les personnes déplacées, ce qui constitue à son tour un mode de gouvernement de la différence. Mais aussi, la deuxième découverte pertinente ici est que, grâce à la reconnaissance du capital social qui accompagne les processus migratoires, et en particulier la reconnaissance de l'agence des migrants, il est révélé que la décision de ne pas demander l'asile à Ceuta est due au fait que les personnes déplacées elles-mêmes savent que le système est fait pour échouer, et est donc une riposte au système.

Bibliographie

- Agencias/eldiario.es (2015, février, 9). Fernández Díaz affirme qu' « il sera clair » que ceux qui sautent la barrière n'auront pas le droit de demander l'asile. ElDiario.es. Récupéré de https://www.eldiario.es/desalambr/e/gobierno-oficinas-fronteras-ceuta-melilla_1_4384327.html
- Carrera, S., Blockmans, S., Gros, D. & Guild, E. (2015). The EU's response to the refugee crisis. Taking stock and setting policy priorities. CEPS Essays no.20.
- Casas-Cortés, M., Cobarrubias, S. & Pickles, J. (2011). Stretching Borders Beyond Sovereign Territories? Mapping EU and Spain's Border Externalization Policies. *Geopolítica(s). Revista de estudios sobre espacio y poder*, 2(1), 71-90.
- CEAR – Comisión Española de Ayuda al Refugiado (2020). Informe Anual 2020: Las personas refugiadas en España y en Europa. España: Madrid.
- Conseil européen. (2000). Règlement (CE) n° 2725/2000, du 11 décembre 2000, concernant la création du système « Eurodac » pour la comparaison des empreintes digitales aux fins de l'application effective de la convention de Dublin. Journal officiel des Communautés européennes, L 316/1 du 15.12.2000.
- Council of Europe (2018). Report of the fact-finding mission by Ambassador Tomáš Boček, Special Representative of the Secretary General on migration and refugees,

- to Spain, 18-24 March 2018. Information Documents, SG/Inf(2018)25. Récupéré de https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=09000016808d2c31
- Defensor del Pueblo. (2016, junio). Estudio sobre asilo en España. La protección internacional y los recursos del sistema de acogida.
- Defensor del Pueblo. (2017, febrero). Empadronamiento de solicitante de asilo. Ceuta. Considerar suficiente para el empadronamiento de solicitante de asilo documento de identidad. Recomendación 16006377, de 09/02/2017.
- Donnan, H. & Wilson, T.M. (1999). Borders: Frontiers of Identity, Nation and State. UK: Routledge.
- Dzenovska, D. (2014). Bordering Encounters, Sociality and Distribution of the Ability to Live a 'Normal Life'. *Social Anthropology*, 22(3): 271–287.
- ECRI – European Commision against Racism and Intolerance. (2018, février). Report on Spain (fifth monitoring cycle), CRI (2018)2.
- Espíñeira, K. (2016). Paisajes migrantes en la frontera estirada. La condición postcolonial de la frontera hispano-marroquí. Thèse doctorale. Universidad Complutense de Madrid, España.
- García Jorba, J.M. (2000). Diarios de campo. Madrid: Centro de Investigaciones Sociológicas.
- Guild, E., Costello, C., Garlick, M. & Moreno-Lax, V. (2015). The 2015 Refugee Crisis in the European Union. CEPS Policy Brief, No. 332.
- Ministère de l'Intérieur (2014, novembre, 05). Le Ministère de l'intérieur créera des bureaux d'asile et de protection internationale aux postes frontières de Ceuta et Melilla. Récupéré de http://www.interior.gob.es/prensa/noticias/-/asset_publisher/GHU8Ap6ztgsg/content/id/2765345
- O'Neil, C. & Schutt, R. (2013). Doing Data Science: Straight Talk from the Frontline. California, USA : O'Reilly Media.
- Parlement européen et Conseil. (2013). Règlement (UE) n° 604/2013 du 26 juin 2013 établissant les critères et mécanismes de détermination de l'État membre responsable de l'examen d'une demande de protection internationale présentée dans l'un des États membres par un ressortissant de pays tiers ou un apatride. Journal officiel de l'Union européenne, L 180/31, 29.6.2013.
- Stel, N. (2021). Uncertainty, exhaustion, and abandonment beyond South/North divides: Governing forced migration through strategic ambiguity. *Political Geography*, 88, DOI: <https://doi.org/10.1016/j.polgeo.2021.102391>
- Van Houtum, H. & Bueno Lacy, R. (2020). The Autoimmunity of the EU's Deadly B/ordering Regime; Overcoming its Paradoxical Paper, Iron and Camp Borders. *Geopolitics*, 25(3), 706-733.
- Vieyra-Calderoni, M. (2019). Libertad de movimiento restringida en Ceuta y Melilla: vulneración generalizada de un derecho fundamental. *Revista Crítica Penal y Poder*, nº 18, 163-171.
- Villegas, P.E. (2015). Moments of Humiliation, Intimidation and Implied 'Illegality': Encounters with Immigration Officials at the Border and the Performance of Sovereignty. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 41(14), 2357-2375.

La Galice était et reste un pays émetteur d'émigrants, un rôle qui, au cours des dernières décennies, a été renforcé par celui de pays récepteur d'immigrants, en particulier d'Amérique latine, même si des groupes d'autres continents comme l'Afrique sont de plus en plus présents. En juin 2021, le groupe de recherche ANTE de la Universidade de Santiago de Compostela a organisé un séminaire pour présenter quelques-unes des lignes de recherche dans le domaine des migrations menées dans les trois universités de Galice et les deux du Mali. Dans quatre des huit chapitres de ce livre, des conférenciers et des chercheurs des trois universités galiciennes analysent différents sujets : les femmes capverdiennes en Galice, les transferts de fonds envoyés par les résidents sénégalais en Galice, la nouvelle émigration des Espagnols en Europe et l'asile à la frontière entre l'Espagne et le Maroc. Dans les quatre autres chapitres, les conférenciers du Mali développent deux thèmes : l'émigration des Maliens en Europe et dans la CEDEAO, et les flux migratoires et le terrorisme dans la région du Sahel.

